

Gaudet

De
Jehan Gaudet
(1575-1672?)
à
Aimé Gaudet
(1918-1993)

400 ans d'histoire



Récit historique



Yves Gaudet

Recherche et rédaction :

Yves Gaudet

Mise en page :

Yves Gaudet

Impression :

Modoc

La reproduction en entier de cet ouvrage est interdite sans le consentement de son propriétaire. Par contre, la reproduction d'extraits est autorisée à la condition d'en indiquer la source.

ISBN : 978-2-9817519-1-1

Dépôt légal-Bibliothèque et Archives nationales du Québec,
2024

Tous droits réservés

Gaudet



C'est le récit historique d'une des lignées patriarcales de la grande famille acadienne des Gaudet.

Plus de quatre cents ans d'histoire qui prend sa source en 1575, à Martaizé dans l'ancienne province du Poitou en France, pour se poursuivre en Acadie et au Québec.

C'est l'histoire de dix générations de gens ordinaires, tous des laboureurs, comme on disait en Acadie, et des ouvriers qui ont traversé chacun leur époque avec courage et détermination.

Ce livre est disponible sur le site web de Patrimoine Bécancour:

patrimoinebecancour.com

Onglet « Nos Publications ».

Gaudet

De
Jehan Gaudet
(1575-1672?)
à
Aimé Gaudet
(1918-1993)

400 ans d'histoire

Récit historique

Yves Gaudet

Table des matières

Remerciements :	5
Mot de l'auteur :	6
Lignée patriarcale d'Aimé Gaudet :	9
Carte historique de l'Acadie et de la Nouvelle-France :	10
Chapitre 1 : Jehan Gaudet et épouse inconnue :	12
Chapitre 2 : Denis Gaudet et Martine Gauthier :	24
Chapitre 3 : Pierre le jeune Gaudet et Marie Blanchard :	34
Chapitre 4 : Antoine Gaudet et Marie Bourg :	48
Chapitre 5 : Michel Gaudet et Madeleine Arseneault :	56
Chapitre 6 : Timothée Gaudet et Catherine Bernard :	78
Chapitre 7 : Jean-Baptiste Gaudet et Julie Hébert :	90
Chapitre 8 : Damase Gaudet et Marie Adèle Demers :	98
Chapitre 9 : Josaphat Gaudet et Alma Croteau :	104
Chapitre 10 : Aimé Gaudet et Gilberte Desrochers :	120
Annexe 1 : Armoiries de la famille Gaudet :	156
Sources :	160

Remerciements

Je tiens à remercier tout spécialement ma mère, Gilberte Desrochers, ma tante, Géralda Gaudet, ainsi que mes frères et sœurs pour leurs généreux témoignages.

Je suis reconnaissant à Nicole Séguin et à Jean-Pierre Rouleau qui ont été d'une grande aide dans la recherche des actes notariés. Patrimoine Bécancour et BanQ ont mis à ma disposition leurs précieuses ressources en généalogie.

La municipalité de Leclercville m'a aimablement permis de prendre des photos de son exposition sur les familles souches. Je remercie chaleureusement René Paquin, de Lotbinière, de m'avoir fait visiter plusieurs sites de Leclercville ayant un lien avec la vie de mes ancêtres.

Enfin, je remercie mon amoureuse, Danielle Rochette, qui a travaillé à la correction des textes et, surtout, qui m'a soutenu à travers les hauts et les bas de la réalisation de cet ouvrage.



Mot de l'auteur

Je suis le sixième des dix enfants d'Aimé Gaudet et de Gilberte Desrochers. Aimé et Gilberte sont la dixième génération de cette lignée appartenant à la grande famille des Gaudet d'origine acadienne.

Je ne suis ni un généalogiste ni un écrivain. Je suis un genre de « fouilleux » qui s'intéresse à l'histoire de ses ancêtres. N'ayant pas non plus la rigueur d'un historien, j'ai pensé rédiger cet ouvrage comme un récit historique décrivant la petite histoire de chacun des ancêtres de ma lignée patriarcale.

Ce document raconte la vie quotidienne de gens ordinaires, tous des laboureurs et des ouvriers. On parle ici de leurs mariages, des naissances, des décès, de leurs réalisations, de leur mode de vie, des grandes difficultés que plusieurs d'entre eux ont vécues et du courage qu'il leur a fallu pour y faire face. C'est une chronique de la vie ordinaire.

Cet ouvrage est le résultat de nombreuses recherches bibliographiques, de la lecture d'actes notariés, d'entretiens avec ma mère, ma tante Géralda Gaudet, mes frères et sœurs, ainsi que de fouilles sur un grand nombre de sites web. Certaines sources ne sont pas identifiées. Au début de mes recherches, je n'ai pas noté les sources; j'explorais. Quand j'ai découvert



Yves Gaudet

que j'avais assez de données intéressantes sur mes ancêtres pour en faire un document, identifier mes premières sources m'était devenu impossible. Je compte sur votre indulgence pour cet impair.

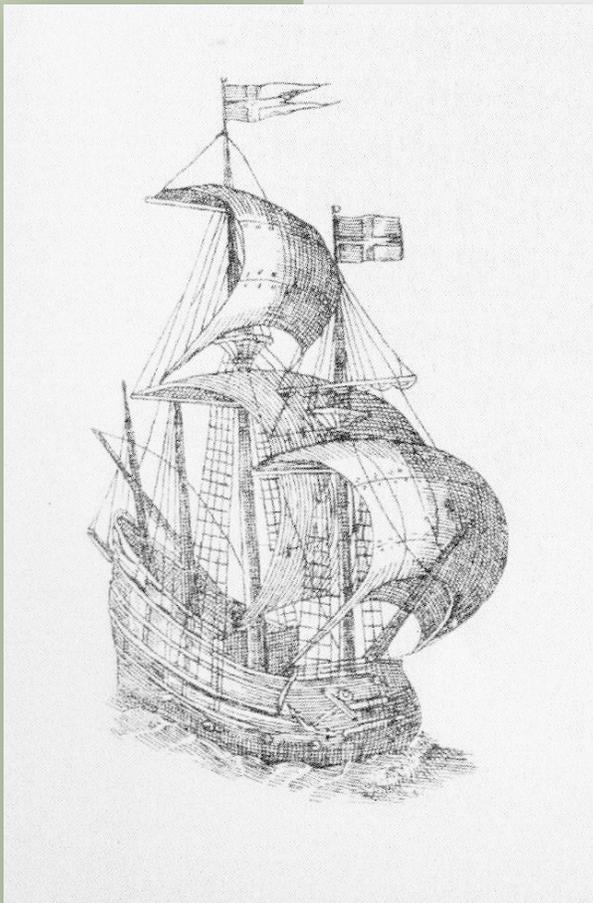
La partie purement historique de cet écrit est basée en grande partie sur les publications d'André-Carl Vachon. J'ai puisé à grands traits dans ses ouvrages : *Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations tome 1 et 2* et *Les déportations des Acadiens et leur arrivée au Québec 1755-1775*. J'ai puisé aussi dans le récit historique de Réal Beudet, *Leclercville toute une histoire*, dans *Les Annales de Lotbinière, 1672-1933*, de l'abbé Louis C. Paradis, de même que dans plusieurs autres documents.

Les actes notariés, les recensements, les entretiens avec les membres de ma famille ont alimenté mes connaissances sur la petite histoire de mes ancêtres. L'ouvrage de Paul Surette, *Atlas de l'établissement des Acadiens au Beaubassin 1660 à 1755, Tintamarre et le Lac*, m'a fourni une abondance de détails sur le vécu des Acadiens de cette époque et sur quelques-uns de mes ancêtres. En l'absence de données plus personnelles, j'ai attribué à mes ancêtres les comportements, les attitudes et les sentiments vécus par l'ensemble des gens de leur temps et de leur coin de pays.

Le présent document est loin d'être exhaustif. Comme l'état des connaissances en histoire et en généalogie ne cesse d'évoluer, j'ai espoir que d'autres descendants de notre lignée de Gaudet deviendront à leur tour des « fouilleux » et contribueront à l'enrichissement des connaissances sur nos ancêtres.

Bon voyage au pays d'une des lignées de la grande famille acadienne des Gaudet.

Yves Gaudet



Lignée patriarcale d'Aimé Gaudet *



Michelle - Lise - Nicole - Gabriel - Serge - Yves - Claude - Jacques - Daniel - Josée

* Cette lignée patriarcale n'est pas certifiée par un généalogiste accrédité.



Carte historique de l'Acadie et de la Nouvelle France



Chapitre 1

Jehan Gaudet

(1575-1672?)

épouse inconnue



La famille Gaudet est reconnue comme une des premières familles arrivées en Acadie. Le père Archange Godbout décrit notre ancêtre Jehan Gaudet comme étant l'Abraham de l'Acadie, tant nombreuse est sa descendance.

Jehan Gaudet est né en 1575, dans la paroisse de Martaizé, dans le pays du Loudunois, dans l'ancienne province du Poitou, en France.

Selon une première hypothèse, il serait venu en Acadie entre 1610 et 1614, avec Jean de Biencourt, sieur de Poutrincourt, ou son fils, Charles de Biencourt. Selon une deuxième hypothèse, il serait arrivé vers 1632, avec le commandeur de Razilly ou son cousin, Charles de Menou d'Aulnay.



Carte des départements de France.

Selon le père L. Lanctôt, la première hypothèse semble plus probable car, en 1632, Jehan Gaudet avait 57 ans, un âge très avancé pour immigrer avec sa famille dans un pays où tout était à recommencer après la prise de Port-Royal par les Anglais. Il estime plus plausible que Jehan Gaudet soit venu à Port-Royal entre 1610 et 1614, alors qu'il était âgé d'un peu plus de 35 ans.

Si on fait sienne l'hypothèse du père Lanctôt, Jehan Gaudet arrive donc à Port-Royal, en Acadie, entre 1610 et 1614, avec sa femme.

Vers 1610, avant son départ de Martaisé pour l'Acadie, Jehan Gaudet se marie pour la première fois. Nous ignorons le nom de sa première épouse. De ce mariage, nous ne connaissons que trois enfants : Françoise, Denis et Marie. Le couple a probablement eu d'autres enfants, mais la principale source de renseignements sur les premières familles acadiennes est le recensement de Port-Royal de 1671, et on y retrouve seulement les noms de ces trois enfants. S'ils ont eu d'autres enfants, ceux-ci sont peut-être décédés avant 1671.

Plusieurs auteurs citent le nom de Marie Daussy comme étant la première épouse de Jehan Gaudet. L'origine de cette affirmation se trouve dans l'ouvrage du père Adrien Bergeron "*Le Grand arrangement des Acadiens au Québec*". Dans son *Dictionnaire généalogique*, Stephen White remonte à la source de cette erreur. Le père Adrien Bergeron a avoué lui-même s'être trompé sur ce point, dans un article paru dans *Société généalogique Canadienne française*. Vol. 40, # 4, p. 299.

D'autres auteurs pensent que la première épouse de Jehan Gaudet est en fait d'origine Mi'kmaq et que les deux filles de Jehan, Françoise et Marie, ont deux mères différentes. Ces hypothèses ont été réfutées par le site web www.wikitree.com/wiki/Gaudet-21. On y apprend que plusieurs descendants de Françoise et Marie Gaudet ont passé des tests d'ADN mitochondrial dont le résultat indique que leur haplogroupe est européen et que Françoise et Marie sont sœurs de la même mère européenne.

L'arrivée de Jehan Gaudet en terre d'Acadie se situe donc dans les tout débuts de la présence française en Amérique. En effet, l'Acadie est fondée en 1604 par Pierre du Gua de Monts qui est accompagné de Samuel de Champlain, alors géographe du roi, et de Jean de Biencourt, sieur de Poutrincourt. Le fief de Port-Royal est fondé l'année suivante, en 1605, par le sieur de Monts.

En 1605, Jean de Biencourt, sieur de Poutrincourt, et les hommes qui l'accompagnent construisent à Port-Royal un logis qu'ils nomment « l'Habitation ». Ils se vouent à la traite des fourrures et se lient d'amitié avec les Mi'kmaq qui habitent sur ce territoire. De retour en France, en 1606, le sieur de Poutrincourt se fait octroyer par le roi le fief de Port-Royal. Il retourne dans la jeune colonie acadienne accompagné de son fils, Charles de Biencourt. Mais, malgré les efforts de ses fondateurs, la colonie naissante est dans une situation si précaire que les Français décident d'abandonner Port-Royal.



*Jean de Biencourt de
Poutrincourt.*

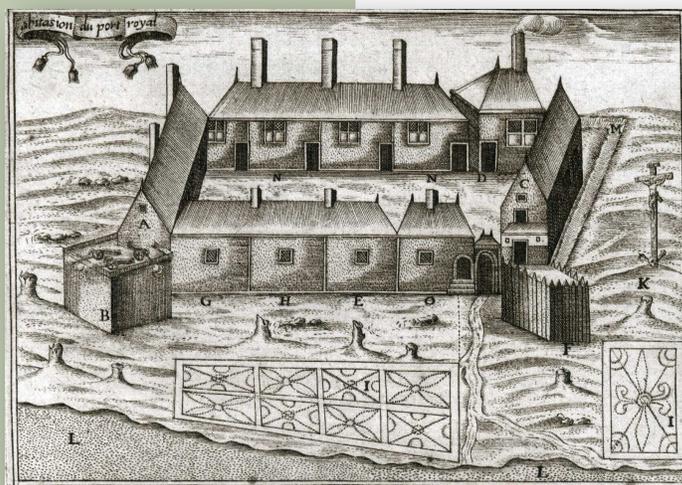
En 1610, après trois ans d'interventions à la cour de France en faveur du potentiel colonial de l'Acadie, le sieur de Poutrincourt réussit à convaincre un groupe d'investisseurs de financer une expédition en direction de Port-Royal, en Acadie. Il



Pierre Du Gua de Monts.

amène avec lui son fils Charles et une vingtaine de colons. S'il est vrai que notre ancêtre Jehan Gaudet est arrivé en Acadie entre 1610 et 1614, il se peut que lui et sa première épouse fassent partie de ce voyage.

À leur arrivée à Port-Royal, « l'Habitation » qu'ils avaient construite en 1605 est encore en très bon état. Membertou, le grand chef des Mi'kmaq, un grand ami des Français, a conservé presque intacte la construction des Français.



*L'Habitation de Port-Royal
par Samuel de Champlain.*

En 1611, le sieur de Poutrincourt retourne en France pour y chercher du financement qu'il obtient, entre autres, de madame Antoinette de Pons, marquise de Guercheville. Il revient à Port-Royal, le 12 mai de la même année, avec 36 personnes à bord de son navire. Il est possible que Jehan Gaudet et son épouse soient parmi elles.

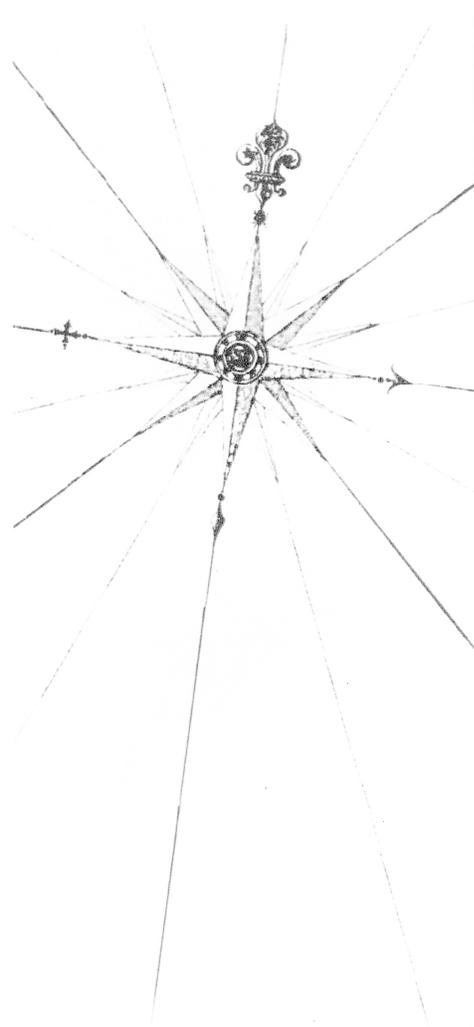
Suite à une mésentente entre les jésuites et les autres prêtres présents à Port-Royal, la marquise de Guercheville, qui soutient les jésuites, retire son appui financier au sieur de Poutrincourt et à la colonie de Port-Royal. Elle demande aux jésuites, ses protégés, de fonder une autre colonie, à l'embouchure de la rivière Pentagouët, soit celle de Saint-Sauveur, au-

jourd'hui Lamoine, près de Bar Harbor.

Le sieur de Poutrincourt est contraint de retourner en France pour trouver d'autres appuis financiers, afin de maintenir sa colonie de Port-Royal qu'il laisse sous l'autorité de son fils Charles. Il réussit à s'associer avec des armateurs de La Rochelle, ce qui lui permet de partir de nouveau pour Port-Royal, où il arrive en mars 1614.

Sur ces entrefaites, Samuel Argall, aventurier et officier naval anglais célèbre pour avoir enlevé Pocahontas, en Virginie, reçoit d'Angleterre l'ordre d'anéantir les colonies françaises en Acadie. Les Britanniques détruisent alors les colonies de Saint-Sauveur et de Port-Royal, ne laissant qu'un moulin et quelques granges à Port-Royal. Les habitants de la colonie de Saint-Sauveur sont faits prisonniers et emmenés en Virginie. Ceux de la colonie de Port-Royal sont épargnés car ils travaillaient aux champs lors de l'attaque des Britanniques. Comme l'Habitation est détruite lors de cette attaque, Charles de Biencourt et ses compagnons érigent, tant bien que mal, des gîtes provisoires pour se mettre à l'abri des intempéries et, avec l'aide des Mi'kmaq, tâchent de survivre du mieux qu'ils le peuvent.

Il est difficile d'imaginer ce qu'ont vécu notre ancêtre Jehan Gaudet et son épouse lors de ces événements. Une chose est certaine, il fallait du courage pour vivre en Acadie à cette époque.



À son arrivée à Port-Royal, en mars 1614, le sieur de Poutrincourt décide de rebrousser chemin devant l'état pitoyable dans lequel se trouve la colonie, qui vient de passer un hiver atroce. Il ramène avec lui la plupart des colons, qu'il débarque à La Rochelle, au mois de juillet.

Son fils, Charles de Biencourt, croit en l'avenir de la colonie. Il décide donc d'y rester avec son cousin et ami fidèle Charles de Saint-Étienne de La Tour et une poignée d'hommes. Comme rien n'indique que notre ancêtre Jehan Gaudet retourna en France avec le sieur de Poutrincourt, on en conclut qu'il continue lui aussi l'aventure en Acadie. Au cours des années qui suivent, Charles de Biencourt et sa poignée d'hommes, dont notre ancêtre Jehan Gaudet, font le commerce des fourrures avec les Mi'kmaq et les affaires s'améliorent.

Vers 1617, Charles de Biencourt décide de déplacer le poste de traite de Port-Royal près de Cap-Sable, un endroit qu'il juge plus stratégique pour le commerce. Il y construit le fort Lomeron et y amène petit à petit ses hommes.

Cependant, quelques colons, dont notre ancêtre Jehan Gaudet, décident de demeurer à Port-Royal. Ils se retirent dans le haut de la rivière Dauphin, où ils cultivent la terre. Ils s'y maintiendront, malgré l'occupation de Port-Royal par les Écossais à partir de 1621. Coupés de toutes relations avec la France, les colons français cultivent la terre tout en courant les bois

avec les Mi'kmaq. Ces derniers leur enseignent leurs méthodes de chasse et de pêche et leur transmettent leurs connaissances des plantes médicinales.

En 1623, l'épouse de Jehan Gaudet donne naissance à leur fille Françoise. En 1625, naît **Denis, notre ancêtre de la deuxième génération** et, en 1633, Marie.

En 1632, l'Angleterre rend les colonies françaises d'Amérique du Nord à la France. La France nomme alors Isaac de Razilly gouverneur de l'Acadie. Avec Charles de Menou d'Aulnay, son cousin, il se rend en Acadie pour y faire la traite des fourrures ainsi que le commerce du poisson et du bois. Il installe la nouvelle colonie à La Hève. Le commerce étant florissant, Charles de Menou d'Aulnay se rend en France presque chaque année; il y apporte des cargaisons de fourrures, de poissons et de mâts pour les navires. À chacun de ces voyages, il revient avec un contingent de colons français qui vont s'installer dans la nouvelle colonie de La Hève.



Charles de Menou d'Aulnay.

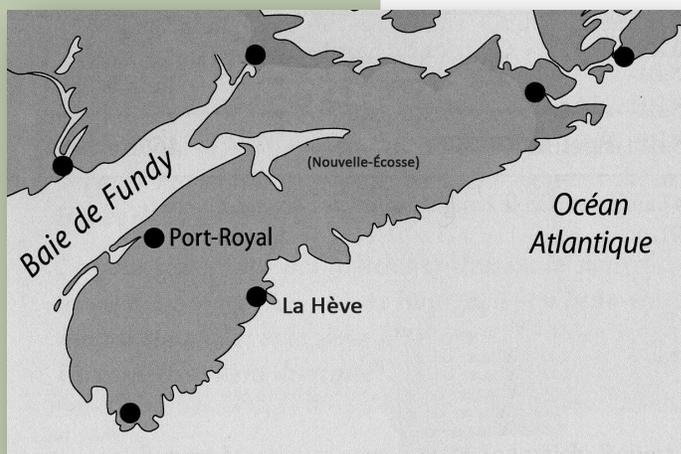
Tel que mentionné au début de ce chapitre, la deuxième hypothèse est que notre ancêtre Jehan Gaudet serait arrivé en Acadie vers 1632, avec Isaac de Razilly ou Charles de Menou d'Aulnay. Selon cette hypothèse, notre ancêtre a autour de 60 ans à son arrivée à la colonie de La Hève et il est accompagné de sa femme et de ses 3 enfants, Françoise, Denis et Marie qui seraient tous nés en France.

Port-Royal

Port-Royal, peut désigner aussi bien une paroisse, un village ou un territoire qui s'étend le long de la rivière Dauphin sur une distance d'une trentaine de kilomètres.

En 1636, après la mort d'Isaac de Razilly, Charles de Menou d'Aulnay est nommé gouverneur de l'Acadie. Il délaisse peu à peu le commerce des fourrures et du bois et décide de ramener la colonie de La Hève à Port-Royal, où le développement agricole est plus favorable pour les colons qu'il a recrutés en France. À Port-Royal, ils se joignent à la poignée de colons qui y vit depuis 1617.

Port-Royal est situé sur les rives de la rivière Dauphin. Celle-ci prend sa source dans la baie Française (aujourd'hui baie de Fundy) où les marées sont parmi les plus fortes au monde. Sur les deux rives de cette rivière, des marais sont nourris par les sédiments qui s'y déposent deux fois par jour, créant ainsi un écosystème très riche. Les Acadiens, après avoir défriché les terres boisées et constaté que celles-ci ne donnent pas de bonnes récoltes, décident d'assécher les marais comme cela se pratique en France, à cette époque.



Pour rendre les marais cultivables, les Acadiens créent un réseau élaboré de digues caractérisé par ses canaux appelés « aboiteaux ». Munis d'un clapet installé du côté de la mer, les canaux aménagés au fond des digues, à des endroits stratégiques, permettent à l'eau de s'évacuer

Dessin illustrant une carte de l'Acadie vers 1640.

des marais à marée basse, sans pouvoir y entrer à marée haute. Le rôle des aboiteaux est si important dans ce système de drainage que le nom d'aboiteaux fut donné à tout le système. Les aboiteaux permettent à la terre de devenir cultivable au bout de trois ans.

En 1636, pour bâtir les digues et les aboiteaux, Charles de Menou d'Aulnay fait venir de France cinq « sauniers » et bâtisseurs de marais salants. Il s'agit de Jean Cendre, Pierre Gabourit, Jehan Provost, François Beaudry et Pierre Prault. Ces cinq hommes sont engagés pour construire les digues et les aboiteaux le long de la rivière Dauphin et pour transmettre aux habitants de Port-Royal leur savoir-faire dans ce domaine. Ainsi, dès 1639, les marais asséchés sont prêts pour la culture et une grande partie des habitants peuvent désormais vivre de l'agriculture.

Toujours en 1636, Charles de Menou d'Aulnay construit un nouveau fort sur la rive sud du bassin de Port-Royal, à une dizaine de kilomètres plus à l'est, à l'embouchure de la rivière Dauphin. On croit qu'à cette époque, Jehan Gaudet habite à environ 10 kilomètres à l'est du fort, sur les rives de la rivière Dauphin. Avec

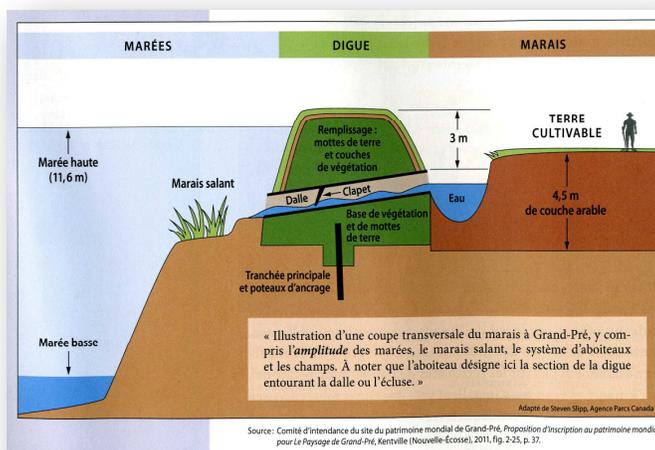


Illustration d'un aboiteau.



l'aide de sa famille et de ses voisins, il construit des aboiteaux pour assécher les marais en face de sa terre et ainsi les rendre cultivables.

Vers 1639, Jehan Gaudet devient veuf. Vers 1641, il épouse en secondes noces Nicole Colleson, née à Paris vers 1607. Jehan a 66 ans et Nicole, 34 ans. Vers 1644, **Denis, notre ancêtre de la deuxième génération**, épouse Martine Gauthier; sa sœur aînée, Françoise, épouse Jehan Mercier.

Voici une liste des familles connues en Acadie, en 1644⁶⁰ :

- | | |
|---|---|
| 1. Martin Aucoin (veuf de Barbe Minguet) et Marie Sallé ⁶¹ | 10. Jean Gaudet et son épouse ⁶⁴ |
| 2. Charles Bernard et Andrée Guyon ⁶² | 11. François Gautrot/Gaudreau (veuf de Marie...) et Edmée Lejeune |
| 3. Jean Blanchard et Radegonde Lambert | 12. Famille Lejeune (les enfants : Edmée et Catherine) |
| 4. Michel Boudrot et Michelle Aucoin | 13. Pierre Martin et Catherine Vigneau |
| 5. Antoine Bourg et Antoinette Landry | 14. Monsieur Mercier et Françoise Gaudet |
| 6. Jacques Bourgeois et Jeanne Trahan | 15. Simon Pelletret et Perrine Bourg |
| 7. Jean Cendre et Perrine Baudry ⁶³ | 16. Isaac Pesseley et Barbe Bajolet |
| 8. Germain Doucet et son épouse | 17. Jean Thériot et Perrine Rau ⁶⁵ |
| 9. Denis Gaudet et Martine Gauthier | 18. Guillaume Trahan et Françoise Corbineau |

Note : Les deux familles non identifiées seraient probablement retournées en France en 1654, après la capitulation de Port-Royal.

En 1644, au moins 20 familles habitent Port-Royal, le long de la rivière Dauphin. On y retrouve, entre autres, celles de Jehan et de Denis Gaudet ainsi que la famille de Françoise Gaudet et Jehan Mercier.

Vers 1650, c'est au tour de Marie, la plus jeune fille de Jehan, de se marier. Elle épouse Étienne Hébert. Dix enfants naîtront de ce mariage. Autour de la même année,

Françoise épouse, en secondes noces, Daniel Leblanc. Ils auront sept enfants.

En 1653, Nicole Colleson, la seconde épouse de Jehan Gaudet, donne naissance à un fils nommé Jehan

Chapitre 2

Denis Gaudet

(1625-1709)

Martine Gauthier

(1619-1678)



Notre ancêtre Denis est-il né en France ou à Port-Royal, en Acadie?

Comme on l'a vu au chapitre précédent, si son père Jehan est arrivé en Acadie entre 1610 et 1614, Denis Gaudet est né à Port-Royal, en 1625, au moment où Port-Royal est occupé par les Écossais.

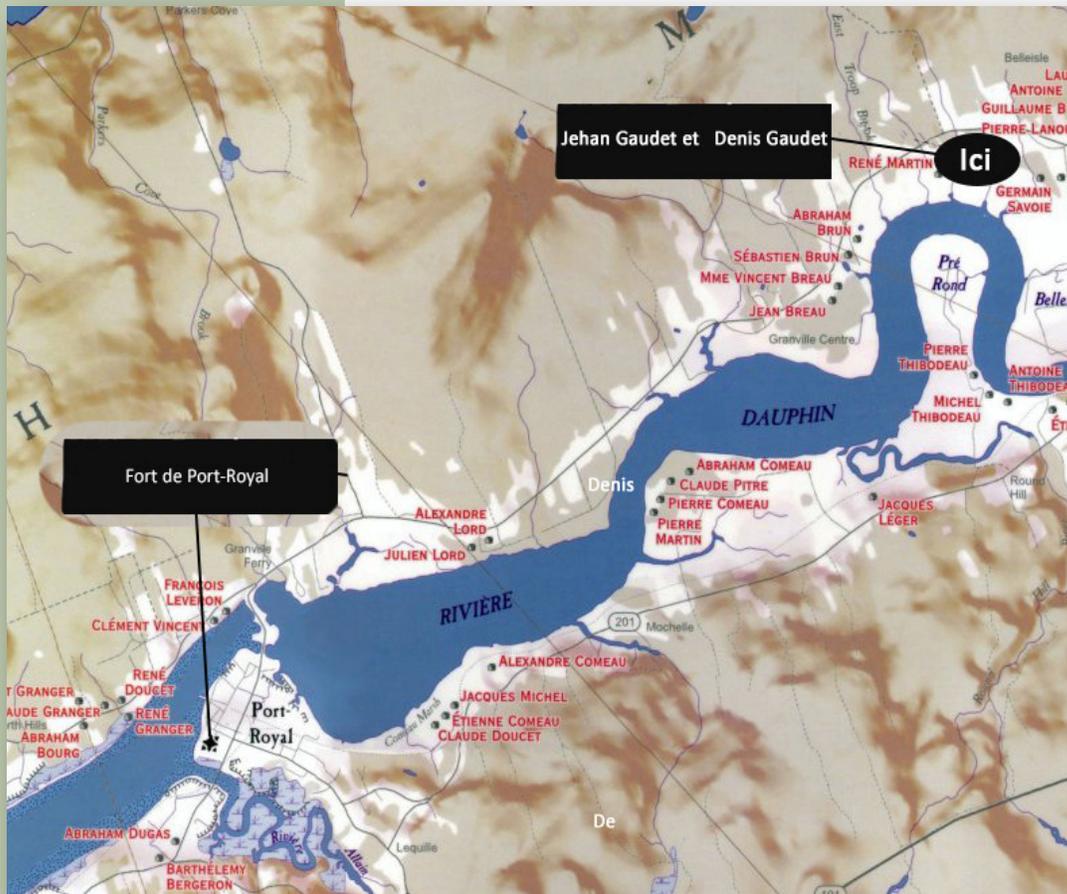
Si son père est arrivé en Acadie après 1632, Denis est né en France dans la seigneurie d'Aulnay, dans le Loudun. Selon cette hypothèse, il arrive en Acadie, à La Hève, avec ses parents et ses deux sœurs. En 1636, alors qu'il a 11 ans, la famille déménage à Port-Royal quand Charles de Menou d'Aulnay transporte la colonie de La Hève à Port-Royal.

Notre ancêtre Denis vit chez son père Jehan. Depuis que sa mère est décédée, alors qu'il avait 14 ans, il vit aussi avec sa belle-mère Nicole Colleson. Certains auteurs parlent de Nicole Colleson comme de la « marâtre » de Denis Gaudet. Il est difficile de savoir si ces auteurs utilisent le mot « marâtre » dans le sens propre du terme ou dans son sens péjoratif.

Un peu avant 1644, Denis Gaudet se marie à Port-Royal avec Martine Gauthier. Comme il est le fils aîné d'une famille de « laboureurs », comme on disait à l'époque, il prend la relève de son père sur la terre familiale. Son père Jehan a alors 69 ans. La terre familiale est située sur la rive nord de la rivière Dauphin, en face de la Prée-Ronde (Round Hill), à une dizaine



de kilomètres en amont du fort.



Détail d'une carte de Port-Royal en 1707.

En 1646, son épouse donne naissance à Anne, leur premier enfant suivi, en 1650, par Marie et, en 1652, par Pierre « dit l'aîné ». En 1654, **Pierre « dit le jeune »**, notre ancêtre de la troisième génération, fait son entrée dans la famille. Enfin, en 1657, Martine donne naissance à Marie, leur dernier enfant. On remarque qu'il y a deux garçons nommés Pierre et deux filles

nommées Marie. Certains croient qu'il y aurait eu une coutume voulant que l'on donne à l'enfant le nom de son parrain ou de sa marraine peu importe qu'il y ait deux parrains ou marraines qui portent le même nom.

En 1654, Robert Sedgwick, un marchand et soldat bostonnais, s'empare de Port-Royal et des autres établissements français en Acadie. La colonie acadienne passe donc aux mains des Britanniques après 22 ans de possession française. Les conquérants britanniques laissent Port-Royal sous la direction d'un conseil des habitants de l'endroit, sous la supervision d'un gouverneur militaire britannique.

Denis Gaudet prête le serment d'allégeance au roi d'Angleterre, comme tous les autres Acadiens, en affirmant qu'il ne portera plus les armes contre les Britanniques. L'Acte de capitulation de Port-Royal stipule que les habitants conservent leur liberté de conscience, qu'ils peuvent demeurer dans leur maison et jouir de tous leurs biens à la condition de respecter leurs devoirs seigneuriaux. Certains Acadiens refusent de rester dans la colonie sous le régime britannique et retournent en France. Ce n'est pas le cas des membres de la famille Gaudet qui ont décidé de faire de l'Acadie leur nouvelle patrie.

Pendant cette période, les Acadiens n'ont pas d'autre choix que de développer des relations économiques avec leurs voisins britanniques et bostonnais puisque les bateaux de ravitaillement français accostent rare-

ment. Les Acadiens habitués de vivre aux côtés des Mi'kmaq doivent maintenant apprendre à vivre en coexistence avec les Britanniques. Dans les faits, la présence des Britanniques se fait plutôt discrète et sporadique, ceux-ci s'occupant surtout de s'enrichir par la traite des fourrures.

En 1663, Denis et Martine marient leur fille Anne à Pierre Vincent, un laboureur né en France vers 1631. En 1666, ils marient leur fille Marie (la première) à Olivier Daigle, un laboureur né en 1643 à Port-Royal.

En 1667, par le traité de Bréda, l'Angleterre redonne l'Acadie à la France. Ce traité est effectif en 1670. C'est le retour officiel de l'administration française, après 16 ans de régime britannique.

En 1671, Pierre l'aîné épouse Anne Blanchard, née à Port-Royal vers 1645. Elle est la fille de Jean Blanchard qui demeure un peu à l'est de la terre des Gaudet.

En cette même année 1671, le curé de Port-Royal, le Père Laurent Molin, fait le premier recensement des habitants de Port-Royal depuis le début de la colonie. Il recense 320 personnes.

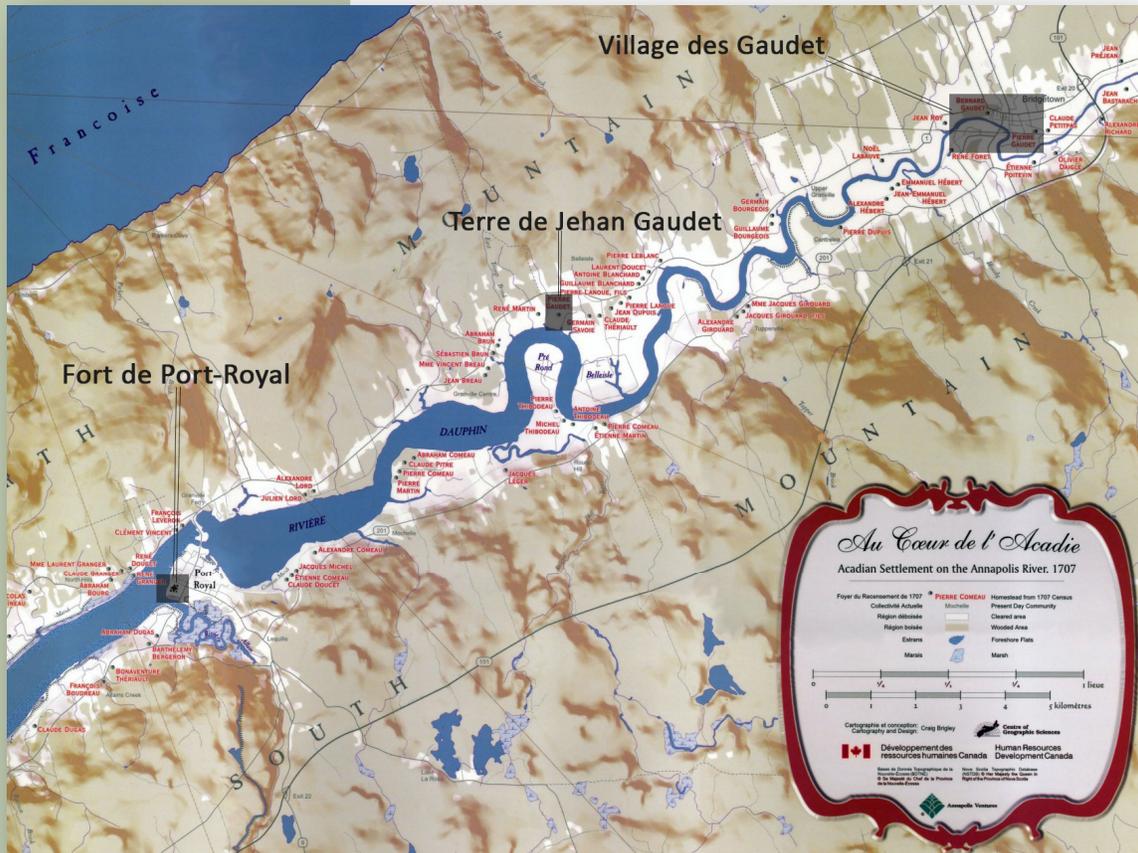
Il est inscrit dans ce recensement que Denis Gaudet a 46 ans et sa femme Martine Gauthier, 52 ans. Ils ont cinq enfants dont deux sont mariés, Anne, 25 ans, et Marie, 21 ans. Selon ce registre, Pierre l'aîné a 27 ans, alors qu'il en a 19, et Pierre le jeune 20 ans, alors qu'il

en a 17; Marie, la benjamine, aurait pour sa part 14 ans. Il est aussi noté que Denis Gaudet possède une terre de 6 arpents, 9 bêtes à cornes et 13 brebis.

Comme Port-Royal vit toujours sous la menace d'éventuelles attaques des Britanniques, Denis Gaudet décide de s'éloigner du fort de Port-Royal pour mettre sa famille en sécurité. Il acquiert un grand domaine du côté nord de la rivière Dauphin, dans la région de la ville actuelle de Bridgetown. Ce domaine est situé à une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau en amont du fort de Port-Royal, à la limite de la navigabilité de la rivière Dauphin. Tout en demeurant sur la terre familiale, il prépare la nouvelle installation agricole : un peu de défrichage des terres hautes, construction d'une maison, et surtout, endiguement et assèchement des marais au bord de la rivière.

En 1673, Denis et Martine marient leur fille Marie (la deuxième) à Martin Aucoin dont les parents nous sont inconnus et, en 1675, leur fils **Pierre le jeune, notre ancêtre de la troisième génération, épouse Marie Blanchard, la sœur de la femme de son frère Pierre l'aîné.**

Vers 1675, Denis, âgé de 50 ans, laisse la terre familiale et va s'installer définitivement avec son fils Pierre le jeune sur leur nouveau domaine du haut de la rivière Dauphin qui deviendra le « village des Gaudet ». En quittant la terre familiale, il laisse sa belle-mère Nicole Colleson sous les soins de son demi-frère Jehan, qui prend la relève. Sans en être certain, on suppose que Pierre l'aîné continue lui aussi à vivre sur la terre familiale.



Carte de Port-Royal en 1707.

On aperçoit au centre l'endroit où est située la terre de Jehan Gaudet et en haut à droite le village des Gaudet fondé par Denis Gaudet

C'est à cette époque, que naît à Port-Royal la « propriété commune » au sein d'une même famille, où plusieurs générations vivent en communauté sur la même parcelle de terre. Cette organisation appartient à un modèle rural français existant au sud de la Loire, d'où sont issus bon nombre de pionniers acadiens. La communauté se compose habituellement de trois ou quatre générations d'une même famille et d'au moins autant de ménages collatéraux et alliés. La propriété de la terre est indivise, c'est-à-dire qu'elle appartient à la communauté. En général, ces petits hameaux familiaux, que l'on surnomme « villages », regroupent quatre à six maisons. Cette organisation familiale et communautaire est bien adaptée au vécu des Acadiens qui exploitent les marais, car la construction et l'entretien des digues et des aboiteaux ne peut se faire sans la coopération de plusieurs familles voisines.

À ses débuts, le village des Gaudet est composé de deux générations de la famille Gaudet qui cohabitent dans la même maison : celle de Denis Gaudet et celle de son fils, Pierre le jeune. Avec les années, les enfants de Pierre le jeune s'établissent eux aussi et se construisent à leur tour des maisons autour de celle de leur père. Plus tard, Pierre l'aîné, viendra s'installer lui aussi sur le domaine et son fils Bernard prendra la relève. C'est ainsi que prend forme le « village des Gaudet » qui appartiendra à des membres de la famille Gaudet jusqu'à la déportation des habitants de Port-Royal en 1755.

En 1678, Denis perd son épouse Martine Gauthier qui meurt à l'âge de 59 ans. Devenue veuf et se faisant vieux, il donne la maison et ses dépendances ainsi que l'administration courante du village des Gaudet à son fils Pierre le jeune qui, selon l'usage, s'engage à prendre soin de son père jusqu'à son décès.

Selon plusieurs sources et, entre autre par *Généalogie du Québec et de l'Acadie*, Denis Gaudet est né en 1625. Au recensement de 1693, il est inscrit qu'il vit chez son fils Pierre le jeune et qu'il a 70 ans, alors qu'il en a seulement 68. Au recensement de 1698, il est inscrit qu'il vit toujours au même endroit et qu'il a 82 ans. Il s'est vieilli de 12 ans en l'espace de cinq années seulement.

Denis Gaudet est inhumé le 11 octobre 1709 dans le cimetière du haut de la rivière Dauphin. L'acte de sépulture lui donne 97 ans, ce qui est faux car il en a 84. D'un recensement à l'autre, et jusqu'à son décès, Denis s'est vieilli de 51 ans en l'espace de 38 ans. On fait l'hypothèse qu'à cette époque, on ne célébrait pas les anniversaires et les gens qui ignoraient leur date de naissance n'avaient qu'une connaissance approximative de leur âge.



Chapitre 3

Pierre le jeune

Gaudet

(1654-1741)

Marie Blanchard



Pierre le jeune est notre ancêtre de la troisième génération. Il est né à Port-Royal, en 1654, sur la terre familiale des Gaudet, située à environ 10 kilomètres en amont du fort de Port-Royal, et il y a vécu avec ses parents jusqu'à son mariage.

En 1675, il épouse Marie Blanchard, fille de Jean Blanchard et de Radeconde Lambert. Comme on l'a vu au chapitre précédent, Marie est la sœur de la femme de son frère, Pierre l'aîné. La même année, avec ses parents, il quitte la terre familiale et s'installe sur le domaine qu'ils ont acquis, à environ 20 kilomètres en amont du fort de Port-Royal. C'est le début du « village des Gaudet ».

Le domaine possède, sur le bord de la rivière Dauphin, une portion de marais endiguée. Un peu plus haut, sur la terre ferme, se dressent la maison et les bâtiments et, derrière ceux-ci, d'autres terres cultivées, des pâturages et une terre à bois donnant sur la forêt sauvage. Depuis la rivière jusqu'au pied des montagnes, le domaine fait un peu plus de trois kilomètres. Bien qu'il soit très grand, Pierre le jeune et son père n'en cultivent que quatre arpents, en 1678. C'est à peine plus que le marais asséché.

En 1676, Marie Blanchard donne naissance à leur premier enfant, un garçon nommé Pierre. En 1678, naît **Antoine, notre ancêtre de la quatrième génération**, suivi, en 1680, de Germain, en 1683, de Guillaume et, en 1685, de Denis.



Un rapport de l'intendant Duchesneau daté du 10 novembre 1679 évalue la population acadienne à 515 personnes, tandis que la Nouvelle-France en compte déjà 9 400.

En 1678, Pierre le jeune perd sa mère, qui s'éteint à l'âge de 59 ans. Devenu veuf et se faisant vieux, son père lui donne la maison et ses dépendances ainsi que l'administration courante du village des Gaudet à la condition qu'il s'engage à prendre soin de lui jusqu'à son décès.

En 1685, environ 80 familles vivent à Port-Royal, ce qui équivaut à environ 450 habitants. Il y a une église et deux prêtres pour les besoins du culte. Le curé de la paroisse, l'abbé Louis Petit, décrit les habitants comme *étant d'un naturel doux, portés à la piété, qui ne jurent pas, et qui ne sont pas portés à l'ivrognerie ni à la débauche*. Pierre Chênet Dubreuil enseigne aux garçons et une sœur de la congrégation des Filles de la Croix enseigne aux filles. Les enfants de notre ancêtre n'ont pas fréquenté ces classes puisqu'elles sont situées à proximité de l'église, près du fort de Port-Royal, à 20 kilomètres du village des Gaudet.

Au recensement effectué en 1686 à Port-Royal, on inscrit que Pierre Godet et Marie Blanchard possèdent 10 bêtes à cornes et 18 moutons.

En 1688, l'épouse de notre ancêtre donne naissance à Marguerite, suivie, en 1690, de Jean et, en 1691, de Bernard. La famille compte maintenant huit enfants.

En 1689, Vincent Saccardy, ingénieur général du roi de France en Nouvelle-France, arrive à Port-Royal avec le mandat d'édifier un nouveau fort. Aussitôt à

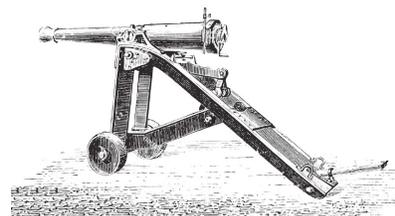
son poste, il fait raser le vieux fort. Selon le nouveau plan, le fort neuf possédera quatre bastions. À l'intérieur du fort, Saccardy planifie la construction de la maison du gouverneur, d'une église, d'un moulin et d'une caserne. En 16 jours, avec l'aide des soldats et des habitants, deux des murs de fortification sont construits, mais Saccardy doit repartir et la construction est arrêtée.

Un an plus tard, en 1690, malgré le traité de neutralité déjà signé, William Phips, futur gouverneur du Massachusetts, est choisi pour commander des expéditions militaires contre les possessions françaises en Acadie et dans la vallée du Saint-Laurent. À la tête de 7 navires et de 736 hommes, il attaque Port-Royal. Quand de Meneval, gouverneur de l'Acadie, aperçoit les navires dans le bassin de Port-Royal, il fait tirer un coup de canon pour alerter les Acadiens. Seuls trois hommes se rendent au fort pour assister les 70 soldats. La construction du fort n'est pas terminée et les 18 canons ne sont pas en place. Estimant la bataille perdue d'avance, de Meneval décide d'envoyer le curé de Port-Royal, l'abbé Louis Petit, discuter des conditions de la capitulation.

Phips accepte que les Acadiens restent chez eux et pratiquent leur religion. En échange, il acquiert les marchandises du magasin et les canons. Quelques soldats français profitent de l'occasion pour piller le



William Phips.



magasin. Quand Phips s'en rend compte, il change les conditions de la capitulation. Il fait emprisonner les soldats français dans l'église et le gouverneur de Meneval dans sa résidence. Dès lors, les soldats britanniques saccagent l'église, détruisent le fort, s'emparent de la récolte de blé, tuent les animaux de ferme et brûlent 28 maisons. Les installations du village des Gaudet n'ont probablement pas été détruites lors de cette attaque des Britanniques étant donné qu'elles sont situées à une grande distance du fort de Port-Royal. Notre ancêtre Denis Gaudet avait vu juste: en s'installant loin du fort, il mettait sa famille en sécurité contre de telles attaques.

Avant de partir, Phips nomme six conseillers parmi les habitants de Port-Royal. Ce comité, présidé par le sergent des troupes militaires Charles La Tourasse, dit Le Chevalier, a pour mission de maintenir la paix dans la colonie acadienne. Phips brûle l'église et l'école pendant que le pasteur protestant s'installe. Port-Royal passe donc aux mains des Britanniques après 20 ans d'administration française.



En 1691, l'Acadie est officiellement annexée à la colonie du Massachusetts. Comme par le passé, le changement de régime n'aura pas une grande influence sur le quotidien des habitants de Port-Royal. Depuis le début de la colonie, les Acadiens ont connu le même sort aux mains des Anglais et des Français: l'oubli et l'abandon.

En 1692, les Français reprennent Port-Royal. En 1695,

Port-Royal est à nouveau envahi par les Britanniques. Ceux-ci imposent le serment d'allégeance au roi d'Angleterre.

Des 57 pères de famille acadiens qui prêtent serment, seulement 18 sont capables de signer leur nom. Les 39 autres apposent une marque. Ainsi en est-il de notre ancêtre Pierre le jeune. Cet événement illustre bien le niveau d'instruction des habitants de Port-Royal, à cette époque. L'école étant située, comme nous l'avons vu, à côté de l'église et du fort, tous ceux qui habitent loin du fort n'ont pas accès à l'instruction.

L'année 1696 marque le retour des Français. Cette même année, le major américain Benjamin Church, à la tête de 400 combattants, dont 50 guerriers iroquois, attaque le fort Pentagouët et se dirige par la suite vers Beaubassin, qu'il conquiert facilement. Ses troupes massacrent des habitants, pillent, brûlent les maisons et tuent les animaux. Church dirige ensuite ses troupes vers le fort de Port-Royal, mais les Acadiens sont prêts à les recevoir et le combat se conclut en faveur de ces derniers. Les Britanniques décident de se retirer. La guerre se termine avec le traité de paix de Ryswick, signé en 1698. L'Acadie est française jusqu'à nouvel ordre. C'est le quatrième changement de régime en huit ans.

Entretemps, le recensement de 1693 nous apprend que le village des Gaudet, dirigé par notre ancêtre Pierre le jeune, est maintenant une des exploitations

Un Acadien avait la tâche de surveiller et d'entretenir les digues. Celui qui avait cette tâche était surnommé le « le sourd du marais ».

les plus importantes de la vallée de la rivière Dauphin. Il possède 20 bêtes à cornes, 32 brebis, 15 cochons et cultive 25 arpents de terre. Dans toute l'Acadie, il n'y a que trois fermes plus considérables que celle-ci, dont celle du beau-frère Guillaume Blanchard, le mieux nanti de tous. D'après le recensement de 1698, Blanchard possède 12 arbres fruitiers dont la plupart sont des pommiers.

En 1693, Pierre l'aîné (frère de Pierre le jeune) et son épouse Anne Blanchard déménagent dans la paroisse de Beaubassin avec huit de leurs enfants. Leur fils aîné, Bernard, décide, pour sa part, de s'établir au village des Gaudet avec son oncle Pierre le jeune et ses cousins.

En 1694, l'épouse de Pierre le jeune donne naissance à Marie, leur neuvième enfant et en 1698, à Jeanne, leur dixième et dernier enfant.

Comment vivaient notre ancêtre Pierre le jeune au village des Gaudet à cette époque?

En 1699, le sieur Dièreville, un chirurgien et écrivain français célèbre pour son récit de voyage en Acadie, décrit les maisons des Acadiens comme étant *des chaumières fort mal bousillées avec des cheminées d'argile*. En fait, les maisons sont des constructions dont la charpente est faite de poteaux, de poutres et de planches. Elles sont couvertes de chaume. Les murs intérieurs sont recouverts d'un torchis d'argile sur lequel est appliquée de la chaux afin d'obtenir des

murs blancs et propres. Il y a, à l'intérieur, un âtre fait de pierres et d'argile qui est doublé d'un four à cuisson à l'extérieur. La maison n'est pas grande. Il n'y a qu'une seule pièce meublée d'un coffre pour le linge, d'une armoire pour la vaisselle, d'une table, d'un banc et de quelques chaises. Le soir venu, on pousse la table et les chaises et on installe les paillasses autour de l'âtre pour la nuit.

Une ferme acadienne typique comprend une maison, une grange, des latrines extérieures, un cellier et un puits. En plus d'un enclos pour les animaux de la



Tableau de Claude Picard illustrant une ferme acadienne vers 1690.

ferme (poules, moutons, cochons), la cour comprend un jardin clôturé où l'on fait pousser une variété de légumineuses et de légumes racines (carottes, navets, radis, mais pas de pommes de terre qui n'allaient être popularisées en France que plusieurs décennies plus tard), des herbes et des aromates (servant à la fois pour la cuisine et en pharmacopée) ainsi que des baies. Il y a aussi de nombreux arbres fruitiers. C'est aux Acadiens que l'on doit l'introduction des pommiers qui font aujourd'hui la réputation de la vallée d'Annapolis.

Même si l'agriculture permet à notre ancêtre de se procurer les denrées alimentaires de base, il n'est pas autosuffisant. Comme tous les autres habitants de Port-Royal, il compte sur les marchés extérieurs pour obtenir ce dont il a besoin. Il troque des fourrures, du blé, de l'orge et du bétail contre des marchandises qu'il ne peut fabriquer. Le commerce entre les Anglais de Boston et les Acadiens de Port-Royal est chose courante bien qu'officiellement illégal.



Pour nourrir sa famille, Pierre le jeune compte sur les animaux qu'il élève. S'il a un surplus de bétail, il l'exporte à la forteresse de Louisbourg et aux marchés de Boston. La famille mange aussi du poisson puisque, étant catholique, elle doit pratiquer l'abstinence les jours indiqués au calendrier liturgique. Pour ce qui est des fourrures, il se les procure directement auprès des Mi'kmaq.

Après la mort du gouverneur de l'Acadie, Joseph Ro-

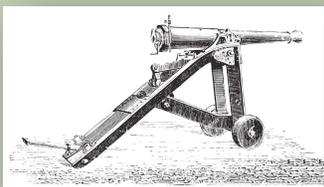
binau de Villebon, en 1701, le roi de France nomme Jacques-François de Monbeton de Brouillant commandant de l'Acadie. Le nouveau gouverneur quitte la France avec 40 soldats, ainsi qu'avec la sœur Marie-Élisabeth Chausson, de la congrégation des Filles de la Croix, afin d'ouvrir une école pour filles à Port-Royal. À son arrivée, le commandant constate que l'église est dans un piètre état. Le toit est fait de paille, les murs sont en colombage et les vitres en papier. Il n'y a pas de cloche; on appelle les habitants à la messe au son du tambour. À l'autel, il n'y a ni gradins, ni chandeliers, ni crucifix, ni tableaux, ni encensoir. Le Saint-Sacrement est conservé dans une boîte formée de quatre planches. Les Anglais ont emporté le tabernacle, les vases sacrés et tout le reste.

Le 27 octobre 1701, sœur Marie-Élisabeth Chausson, écrit une lettre pour demander la charité aux religieuses Ursuline, Carmélites et Visitandines, afin d'embellir l'église de Port-Royal et d'obtenir les objets nécessaires au culte religieux.

Pierre le jeune et les siens ne fréquentent pas l'église de Port-Royal. Elle est bien trop loin du village des Gaudet. Un prêtre itinérant passe environ une fois par année. À cette occasion, il célèbre les mariages et confirme les baptêmes et décès survenus au cours de l'année dans la famille. Bien qu'ils se considèrent catholiques, les Acadiens ne sont pas dévots. Ils pratiquent entre eux des rituels catholiques conformes aux doctrines, comme la célébration de messes blanches le dimanche (genre de célébration de la Parole). On pourrait imaginer Pierre le jeune, administrateur du village des Gaudet, officier ce genre de cérémonie pour les habitants du village.

Le gouverneur de Brouillant convainc les Acadiens de défricher et d'entretenir une route entre Grand-Pré

Le roi d'Angleterre, Guillaume III, est décédé le 8 mars 1702, sans héritier. C'est sa belle-sœur Anne Stuart qui est devenue reine : la reine Anne d'Angleterre.



et Port-Royal. Dans l'éventualité d'une autre attaque des Britanniques, le chemin faciliterait la défense de Port-Royal. C'est la première route construite en Acadie en presque 100 ans. L'eau avait été, jusqu'alors, la seule voie de circulation.

En 1702, éclate en Europe la guerre de Succession d'Espagne. Comme la France y est impliquée, l'Acadie subit les conséquences de ce conflit. De 1703 à 1710, l'Acadie et la Nouvelle-Angleterre seront en guerre presque permanente.

Durant cette période, Pierre le jeune et les habitants du village des Gaudet subissent une dégradation graduelle de leurs conditions de vie. Les attaques anglaises et le blocus économique mis en place par le Massachusetts leur causent de nombreux ennuis. Les marchandises qui leurs parviennent habituellement de Boston n'arrivent plus. Même la contrebande est surveillée de près. Il n'est pas possible non plus de recevoir les marchandises de France, car les routes maritimes sont gardées par la marine britannique. Le moral des habitants du village des Gaudet est à son plus bas car on se doute bien que la conquête définitive de Port-Royal par les Britanniques est imminente.

En 1710, c'est l'ultime bataille. Une flotte de 36 navires transportant 2 000 hommes armés part de Boston en direction de Port-Royal. Le 12 octobre 1710, Port-Royal capitule. L'acte de capitulation stipule que les habitants qui demeurent dans le rayon de Port-Royal auront le droit de conserver leurs héritages,

récoltes, bestiaux et meubles en prêtant le serment d'allégeance à la reine de la Grande-Bretagne. S'ils refusent, ils auront deux ans pour vendre leurs propriétés et se retirer dans un autre pays.

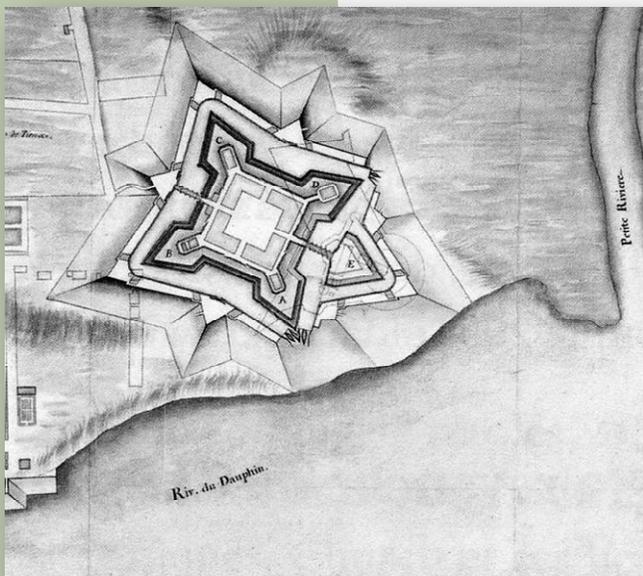
Pierre le jeune et les membres de sa famille, comme la plupart des habitants de Port-Royal, ont prêté le serment d'allégeance à la reine Anne et ont continué leur vie tranquille au village des Gaudet, en espérant que la paix ramène la prospérité au niveau où elle était avant le conflit. Après la capitulation de Port-Royal, l'Acadie prend définitivement le nom de Nouvelle-Écosse, et Port-Royal celui d'Annapolis Royal. Port-Royal ne redeviendra plus jamais une colonie française.

Pendant ces temps de guerre, en 1707, Pierre le jeune et Marie Blanchard marient leur fils aîné, Pierre, à Madeleine Pellerin et, en 1709, leur fils Guillaume à Marie Boudreau.

En 1708, leur fils **Antoine, notre ancêtre de quatrième génération**, qui a alors 30 ans et est encore célibataire, décide de rejoindre ses cousins Abraham et Augustin Gaudet, les fils de son oncle Pierre l'aîné, à Beaubassin. Antoine est accompagné des deux fils de leur voisin de Port-Royal, les frères Guillaume et Germain Girouard. Ses cousins Gaudet de Beaubassin ont besoin d'aide pour construire les digues et les aboiteaux sur de grand marais, le long du principal affluent de la rivière Tintamarre.

Par la loi du Test, que le parlement anglais a adoptée en 1673, les catholiques sont exclus de la fonction publique, c'est-à-dire du travail relié au parlement, à l'armée et à la marine. Les Acadiens n'ont donc pas accès à ces institutions en Nouvelle-Écosse, à moins qu'ils se convertissent à la religion protestante.

En 1711, Pierre le jeune et les autres Acadiens sont obligés, par le gouverneur britannique Vetch, de fournir le bois pour la restauration du fort Anne (nouveau nom donné au fort de Port-Royal).



**Plan du fort de Port-Royal
(fort Anne) en 1702.**

Mais voilà que des soldats venus de Nouvelle-France accompagnés d'Abénaquis arrivent avec la mission d'organiser la résistance contre les Britanniques. Ils décident, entre autres, de harceler les Acadiens qui envoient du bois vers le fort Anne. Ils vont même démanteler des radeaux porteurs de billots destinés au fort. Devant

cette situation, le gouverneur Vetch envoie 70 soldats en amont de la rivière Dauphin, à moins d'un kilomètre du village des Gaudet. Ces soldats ont ordre de menacer les Acadiens et même de tuer ceux qui ne veulent pas fournir les matériaux demandés. Finalement, les soldats britanniques sont attaqués, lors d'une embuscade, par une quarantaine d'Abénaquis alliés aux Français. Seize soldats sont tués et neuf autres sont blessés. Les 45 autres soldats sont faits prisonniers et emmenés à Québec. On ne connaît pas les conséquences qu'ont eues ces événements sur la vie des habitants du village des Gaudet, mais on peut présumer que les Britanniques n'ont pas laissé passer cet affront. Ce sont des années de grands soucis pour

notre ancêtre Pierre le jeune et sa famille.

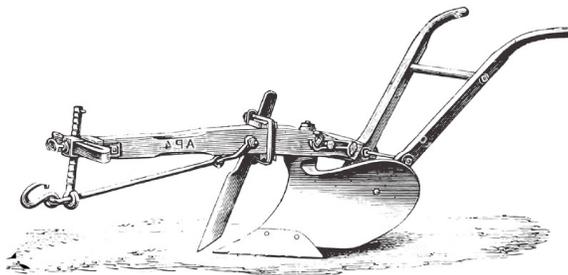
Vers 1712, **notre ancêtre Antoine**, qui vit maintenant à Beaubassin, épouse Marie Bourg, à Amherst, en Nouvelle-Écosse.

En 1713, Pierre le jeune et Marie Blanchard marient leur fille Marguerite à Bernard Pellerin.

En 1714, Denis, l'un des jeunes frères d'Antoine, décide de le rejoindre à Beaubassin et s'installe juste à côté de lui, le long de la rivière Tintamarre.

En 1716, Pierre le jeune marie son fils Bernard à Marguerite Pellerin, sa fille Marie à Jean-Baptiste Préjean et sa fille Jeanne à Alexandre Pellerin. Enfin en 1718, il marie son fils Jean à Marie-Madeleine Brun.

C'est Pierre, le fils aîné de Pierre le jeune, qui hérite du village des Gaudet. Pierre le jeune et son épouse vivent chez leur fils jusqu'à leur décès. Pierre le jeune meurt en 1741, à l'âge de 87 ans. On ignore la date du décès de son épouse Marie.



Chapitre 4

Antoine Gaudet

(1678-1738)

Marie Bourg

(1693-1757)



Antoine Gaudet est notre ancêtre de la quatrième génération. Il est né en 1678, à Port-Royal, au village des Gaudet. Il vit chez ses parents jusqu'en 1708, date à laquelle il décide de quitter Port-Royal pour Beaubassin afin de rejoindre ses cousins Abraham et Augustin Gaudet, les fils de son oncle Pierre l'aîné.

Ces cousins ont le projet de développer le grand marais le long de la rivière Tintamarre et ils ont besoin d'aide pour construire les digues et les aboiteaux. Ils font donc appel aux fils de Pierre le jeune, de Port-Royal. Antoine décide de tenter l'aventure et il emmène avec lui deux de ses voisins, Guillaume et Germain Girouard.

La petite communauté, composée d'Abraham et Augustin Gaudet, les maîtres d'œuvre, d'Antoine Gaudet, notre ancêtre, des frères Guillaume et Germain Girouard et de quelques autres beaux-frères et associés, s'attaque aux marais situés à l'embouchure de la rivière Tintamarre, dans les hauteurs de Vechcaque. Après un an de travail, ils ont fini d'endiguer la petite prée.

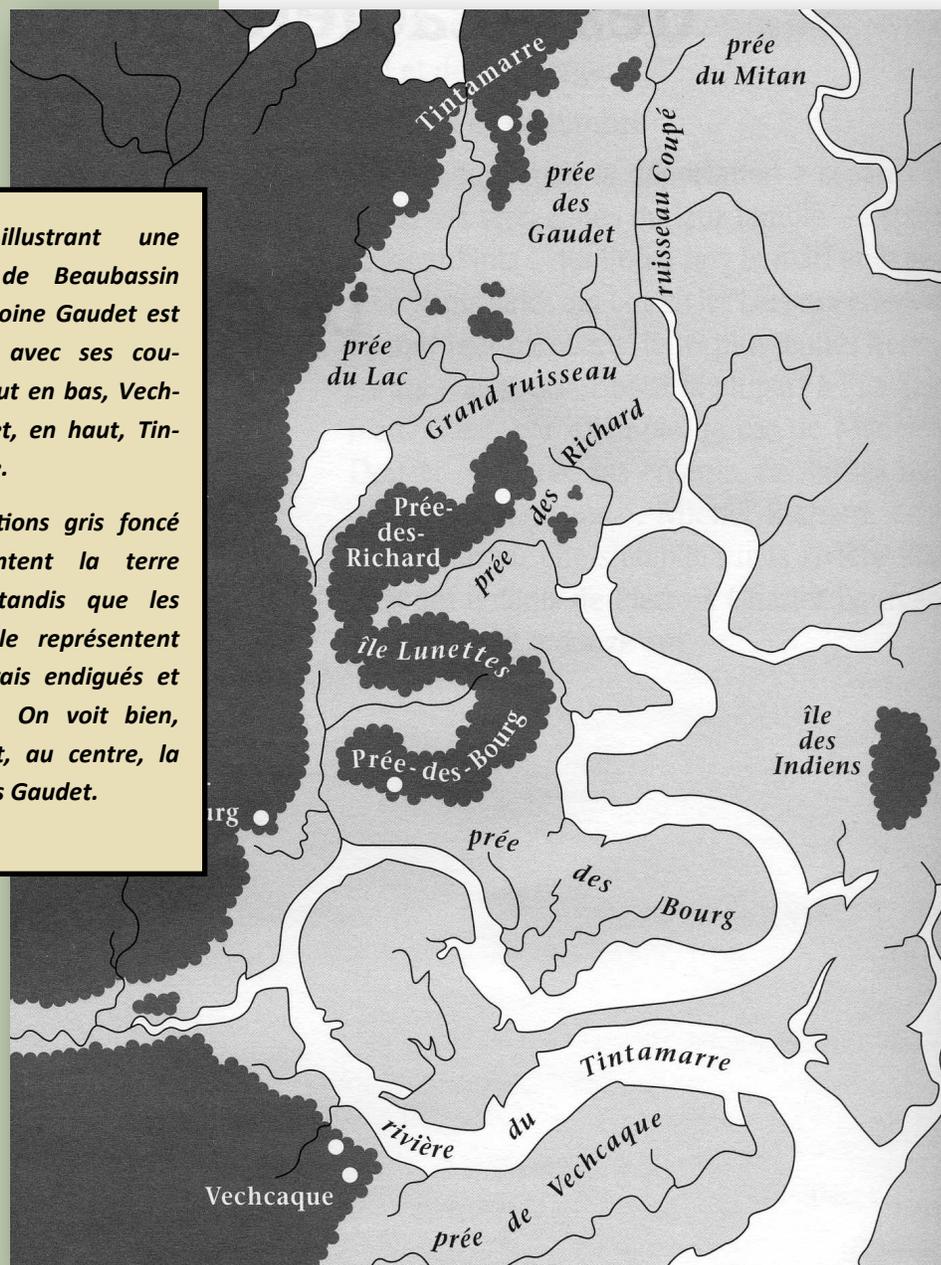
Le climat entre la colonie britannique du Massachusetts et l'Acadie continuant à se détériorer, les travaux d'endiguement sont à peine terminés que les cousins Gaudet ne se sentent pas en sécurité sur leur

Une prée est un marais endigué et cultivé.



Dessin illustrant une partie de Beaubassin où Antoine Gaudet est installé avec ses cousins. Tout en bas, Vechcaque et, en haut, Tintamarre.

Les sections gris foncé représentent la terre ferme tandis que les gris pâle représentent les marais endigués et cultivés. On voit bien, en haut, au centre, la prée des Gaudet.



site du Vechcaque et ils décident d'en chercher un autre.

Ils remontent la rivière Tintamarre et son principal affluent, le Grand Ruisseau, et identifient un site qui répond à leurs critères. Ils commencent les travaux d'endiguement, toujours en compagnie de notre ancêtre Antoine et de quelques autres associés. Ils y installent définitivement leurs familles, en 1713. Ce petit hameau deviendra le village du Tintamarre qui sera le plus gros village de Beaubassin. Les Gaudet sont considérés comme les fondateurs de ce village.

Entretemps, en 1712, notre ancêtre Antoine épouse Marie Bourg, fille de Michel Bourg et d'Élisabeth Melanson. À cette époque, les hommes se marient tous, en Acadie, même s'ils doivent patienter plusieurs années avant de trouver le bon « parti », ce qui fut le cas d'Antoine, qui se marie à 34 ans. En général, les femmes se marient à un plus jeune âge, comme c'est le cas de Marie, qui a 19 ans.

Dans l'Acadie du début du 18^e siècle, le mariage découle plus d'un certain respect entre les conjoints que d'un véritable amour. De part et d'autre, on cherche un bon parti, une personne qui peut nous aider à fonder un foyer. Les parents, eux, souhaitent s'associer à une famille qui peut les aider en cas de besoin. Dans ces circonstances, le consentement des parents est crucial. D'où l'importance d'une demande officielle, la « grande demande », où le jeune homme présente ses atouts et où l'accord des parents de la

Beaubassin

Beaubassin est un territoire sur lequel se trouvent 33 hameaux qui deviendront à la longue des villages. Ce territoire se situe à la frontière du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Les Acadiens s'y sont implantés parce qu'il est en grande partie recouvert de marais qu'ils endigueront pour en faire des terres fertiles pour la culture. Dans certains écrits, on parle aussi de la paroisse de Beaubassin.

jeune fille est indispensable.

Mais avant d'en arriver là, les prétendants doivent respecter certaines traditions pour se fréquenter. En principe, ils ont fait connaissance en public. Antoine et Marie se sont probablement rencontrés à quelques reprises, par exemple lors d'une corvée ou d'une activité quelconque de la communauté. Trouvant Marie à son goût, Antoine décide de se rendre veiller chez les parents de la jeune femme. Après quelques mois, il lui fait sa « petite demande ». Ici, Antoine ne cherche pas nécessairement l'accord de Marie, car il sait qu'il l'a déjà. C'est plutôt l'opinion des parents qui le préoccupe. Il cherche à savoir si les parents de Marie l'acceptent comme gendre. On présume que Marie l'a rassuré à ce sujet.

En fait, même si le résultat est pratiquement connu d'avance, Antoine est obligé de faire la grande demande aux parents de Marie. C'est un rituel obligatoire. Les formalités terminées, Antoine et Marie procèdent à la publication des bans, c'est-à-dire à l'annonce officielle de leur mariage dans les deux semaines qui vont suivre.

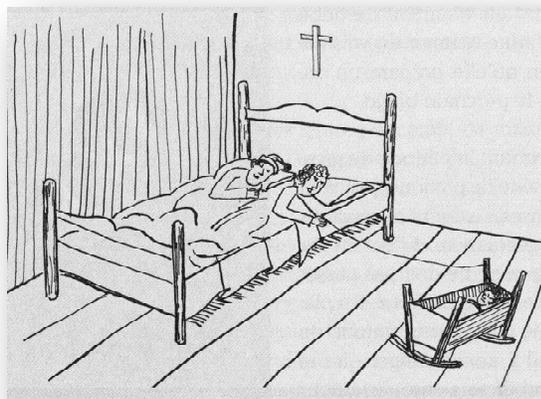
Comme le mode de vie des Acadiens est dicté par les coutumes religieuses et les activités agricoles, leur mariage n'est pas célébré pendant le carême et l'avent, périodes les plus saintes du calendrier liturgique. Il ne l'est pas non plus durant la période des semailles ou des récoltes, périodes les plus actives du travail agricole. Antoine et Marie se sont probablement mariés entre la fin d'octobre et le mois de fé-

vrier.

Toujours est-il qu'en 1714, Marie donne naissance à Marie, leur premier enfant, et l'année suivante à Marguerite.

En 1715, Denis, le jeune frère de notre ancêtre Antoine, vient le rejoindre au village du Tintamarre où il s'installe dans la partie ouest. En 1716, il épouse Anne Doucet, qui lui donnera son premier enfant en 1718.

Le 27 avril 1718, l'épouse d'Antoine donne naissance à Charles, leur troisième enfant, suivi, en 1721, de la naissance d'Anne et, en 1722, de celle de Pierre Antoine. En 1730, elle donne naissance à **Michel, notre ancêtre de cinquième génération**, en 1732, à un enfant qui nous est inconnu et, en 1735, à Marie-Joseph, leur dernier enfant.



Ce sont les femmes qui ont la responsabilité de la fabrication de tous les vêtements de la famille dont celles de fabriquer les souliers de peau. Au début de la colonie, les colons français portent des sabots. Mais, ils se sont vite aperçus qu'ils ne sont pas du tout adaptés au climat du nouveau monde et on les

On conseillait aux mères de famille de rester couchées pendant près d'une heure après avoir eu des relations sexuelles, pour ne pas nuire à la fécondation. On avait alors l'habitude de fixer une corde à une des quenouilles du berceau, et lorsque le bébé pleurait, la mère, sans se lever, pouvait bercer l'enfant.

remplace par les souliers de peau. On les fabrique de préférence avec la peau d'une vieille vache, car elle est plus épaisse et donc plus durable. On l'étend, aussi étirée que possible, et on la fixe au mur, avec des clous tout autour, pour la faire sécher. Lorsque la peau est bien sèche, on la roule avec le poil encore dessus. Quand on est prêt, on la déroule et on la racle avec un couteau ou un morceau de vitre pour enlever le poil et le gras. La peau est maintenant prête à être taillée et cousue, à la main, bien sûr.

Ce sont aussi les femmes qui ont le rôle de soigner les maux qui sévissent le plus souvent comme le rhume, la grippe, le mal de dents, les abcès et les ulcères. Marie Bourg, comme toutes les mères de famille, administre les remèdes à ses proches.

Mal de dents : enduire la dent malade de fumier de vache ou de vinaigre.

Mal d'oreilles : souffler de la fumée dans l'oreille ou encore faire couler du jus d'oignon salé directement dans l'oreille.

Mal aux yeux : mettre du sucre blanc dans l'œil.

Mal de gorge : boire du miel de rose ou appliquer du hareng cru sur la gorge.

En 1723, le missionnaire René-Charles de Breslay fait construire une nouvelle église à Beaubassin. Elle est baptisée Notre-Dame-de-l'Assomption. La même année, les habitants du Tintamarre se construisent une chapelle à laquelle ils donnent le nom de Sainte-Anne.

En octobre 1733, Antoine marie son aînée Marie à Joseph Béliveau et, deux mois plus tard, il marie Marguerite à Michel Bourgeois.

Notre ancêtre Antoine meurt en 1738, à l'âge de 60 ans. Son épouse, Marie Bourg, a 45 ans et encore 6 enfants à sa charge.



Tableau de Claude Picard illustrant les hommes et les femmes aux champs.

Chapitre 5

Michel Gaudet

(1730?- 1800)

Madeleine Arseneault

(1735?-1830)



Apart Jehan Gaudet, notre ancêtre venu de France, Michel Gaudet et Madeleine Arseneault sont sans doute ceux de tous nos ancêtres qui ont eu le destin le plus singulier. En effet, ils ont vécu la partie la plus sombre de l'histoire acadienne, celle qui est souvent qualifiée de « Grand Dérangement ». Lors de cet événement, un très grand nombre d'Acadiens ont été déportés dans les colonies britanniques d'Amérique, en France ou en Angleterre. Les autres se sont réfugiés en Nouvelle-France, dont un grand nombre à Québec.

Quel fut le parcours de nos ancêtres Michel Gaudet et Madeleine Arseneault?

Michel Gaudet est né vers 1730 dans la paroisse de Beaubassin, plus particulièrement dans le village du Tintamarre fondé par le clan des Gaudet. Il est né et a grandi dans la maison de ses parents jusqu'à son mariage, en 1752.

Alors qu'il a 14 ans, le 15 mars 1744, la guerre de Succession d'Autriche est déclarée en Europe. La Grande-Bretagne est alliée à l'Autriche alors que la France est alliée à l'Allemagne et à l'Espagne. Les Français profitent de l'instabilité politique en Europe pour essayer de reprendre l'Acadie (la Nouvelle-Écosse), bien située, stratégiquement, pour protéger la Nouvelle-France.

En mai 1744, le commandant français Du Quesnel, de



la forteresse de Louisbourg, ordonne à ses soldats de s'emparer des principaux établissements britanniques de la Nouvelle-Écosse. Plusieurs attaques s'ensuivent. Malgré une ou deux victoires des forces françaises, trois ans plus tard, non seulement la Nouvelle-Écosse est encore britannique, mais les Britanniques se sont emparés de la forteresse de Louisbourg et ont déporté la population acadienne de l'île Royale.

Le 18 octobre 1748, la signature du traité de paix d'Aix-la-Chapelle met fin à la guerre de Succession d'Autriche. À ce moment, la Grande-Bretagne redonne l'île Royale (île du Cap-Breton) à la France, mais conserve l'Acadie (Nouvelle-Écosse).



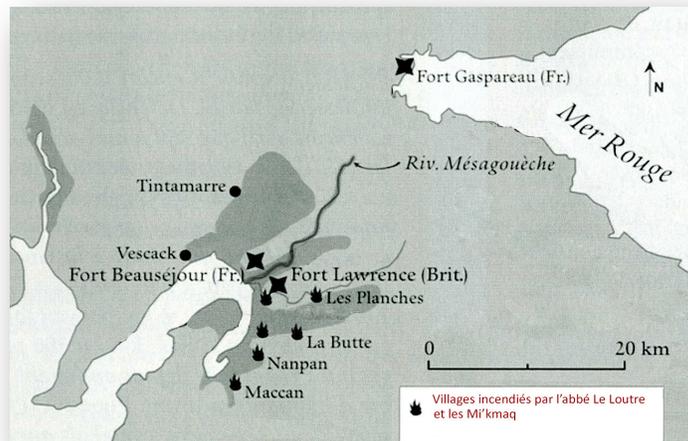
**Roland-Michel Barrin
de la Galissonnière.**

En octobre 1749, le gouverneur de la Nouvelle-France par intérim, Roland-Michel Barrin de la Galissonnière envoie des soldats français à la frontière de l'Acadie française pour bien faire comprendre aux Britanniques que ce territoire est bel et bien français. Dès leur arrivée, ils commencent la construction d'un petit fort à la Pointe-à-Beauséjour, sur la rive nord de la rivière Mésagouèche.

En avril 1750, l'abbé Jean-Louis Le Loutre, prêtre responsable des missions Mi'kmaq de ce territoire, tente de convaincre les Acadiens qui vivent du côté sud de la rivière Mésagouèche, en territoire britannique, de quitter les lieux pour émigrer en territoire français, de l'autre côté de la rivière. Comme ils sont réticents à abandonner leurs maisons, l'abbé Le Loutre et les Mi'kmaq mettent le feu à

l'église et incendient les maisons acadiennes. Les sinistrés acadiens n'ont d'autre choix que de traverser la rivière Mésagouèche et de se réfugier chez leur parenté habitant en territoire français. Ceux qui n'ont pas de parenté pour les accueillir sont dirigés vers les villages de la haute vallée de la rivière au lac, dont celui du Tintamarre.

Plus tard, le 15 septembre 1750, le lieutenant-colonel Charles Lawrence se rend sur les ruines des villages incendiés par l'abbé Le Loutre et les Mi'kmaq afin d'assurer la présence britannique sur les lieux. Il y fait construire le fort Lawrence, sur la rive sud de la rivière Mésagouèche, à la frontière de la Nouvelle



Carte de Beaubassin en 1750.

-Écosse et de l'Acadie française. Les Acadiens demeurant encore dans les hameaux autour du fort Lawrence prennent peur et quittent à leur tour leurs terres pour s'installer en Acadie française.

Au total, près de 1 700 Acadiens de la grande paroisse de Beaubassin sont maintenant en Acadie française. Les Acadiens réfugiés vivent dans une extrême pauvreté. Pour survivre, ils reçoivent quotidiennement, de Québec ou de Louisbourg, une ration de deux livres de pain, une demi-livre de viande fraîche ou, à défaut, du

lard ou du bœuf salé, et un peu d'eau-de-vie.

En 1751, pour renforcer la présence française et assurer le respect des frontières de l'Acadie française, les autorités françaises ordonnent la construction de deux nouveaux forts. Le petit fort de Beauséjour est démoli pour faire place au fort Beauséjour, et le fort Gaspareaux est construit à l'extrémité nord-est de la rivière Mésagouèche.

En 1752, dans cette atmosphère de guerre froide, **Michel Gaudet et Magdeleine Arseneault se marient**. Michel a 22 ans et son épouse, 18 ans. Ils se construisent une maison dans le village du Tintamarre, dans l'environnement immédiat du clan des Gaudet. Leur premier fils, Michel dit Thémèque, naît en 1753 et leur second fils, Simon, naît en 1754.

Le 17 septembre 1754, Charles Lawrence entre en fonction comme lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse. Il établit un plan pour mettre un terme à la présence française dans la paroisse de Beaubassin. Le 4 juin 1755, le lieutenant-colonel britannique Robert Moncton lance, avec ses 3 000 hommes, l'attaque contre le fort Beauséjour. Après plusieurs jours de combat, les autorités françaises et acadiennes capitulent. Deux jours plus tard, l'armée britannique se présente devant le fort Gaspareaux et les autorités françaises capitulent sans combat. Suite à cette victoire, les Britanniques envahissent les villages de Beaubassin et confisquent les armes des Acadiens.

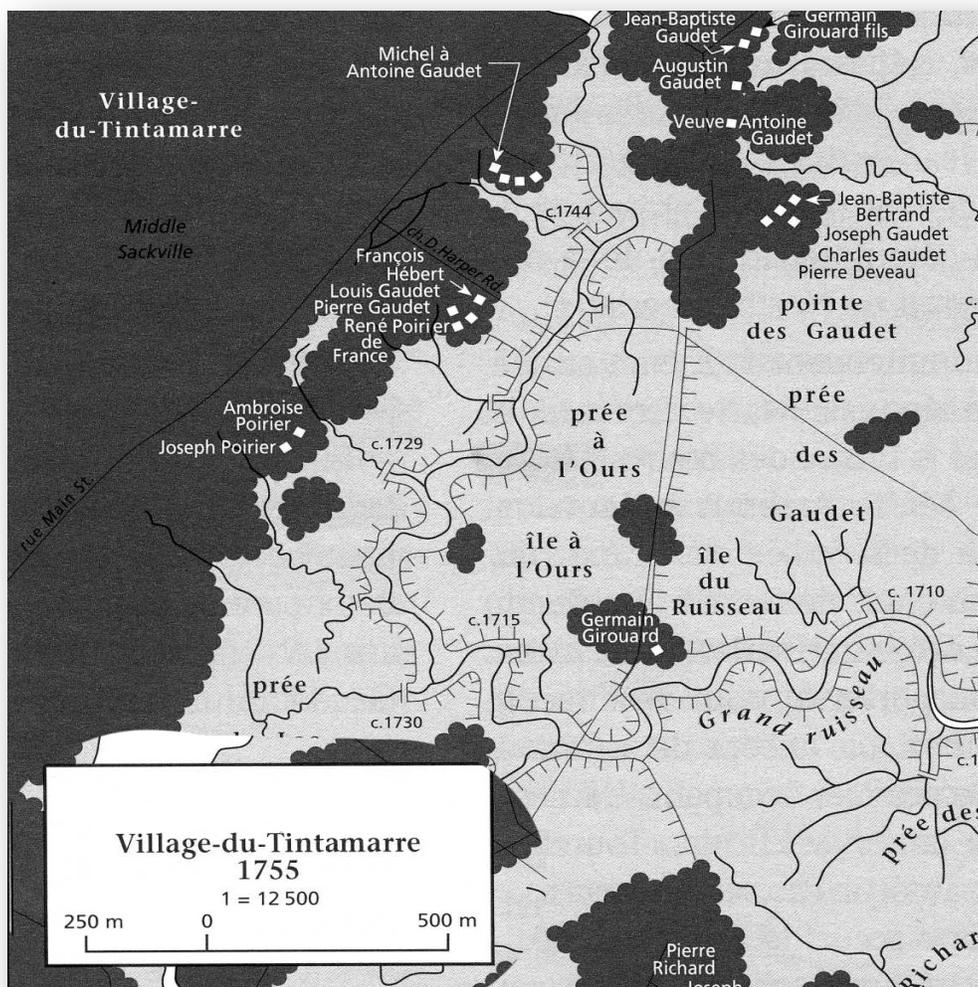
Devant ce danger, Michel Gaudet et sa famille, ainsi que la plupart des citoyens du village du Tintamarre, se réfugient dans les bois avoisinants, de peur d'être



Charles Lawrence.

faits prisonniers par les Britanniques.

Le 28 juillet 1755, les Britanniques, craignant que les



Sur cette carte on peut voir, en haut, au centre, l'endroit où est située la maison de notre ancêtre Michel Gaudet (Michel à Antoine) et, toujours en haut, sur la pointe des Gaudet, l'endroit où son père Antoine a construit la sienne (Veuve Antoine Gaudet car, en 1755, Antoine est déjà décédé).



*Lieutenant-colonel
Robert Moncton.*

Acadiens prennent les armes contre eux, prennent la décision de les déporter tous.

En août 1755, le lieutenant-colonel Robert Moncton tend un piège aux Acadiens de la paroisse de Beau-bassin qui se sont réfugiés dans les bois. Leur faisant miroiter la promesse d'obtenir des titres officiels pour leurs terres, il demande aux hommes de se rendre au fort Beauséjour. Comme il menace de graves représailles ceux qui ne s'y rendront pas, les deux tiers des hommes, ainsi que notre ancêtre Michel Gaudet, obtempèrent. Le piège se referme sur eux et Moncton les emprisonne au fort Lawrence, situé juste en face du fort Beauséjour, de l'autre côté de la rivière Mésagouèche.

Moncton somme alors les Acadiennes de venir rejoindre leurs maris avec leurs enfants, sous menace de déporter leurs maris sans elles. La moitié des femmes se rendent au fort. Les autres restent cachées dans les bois avec leurs enfants. Madeleine Arseneault, l'épouse de notre ancêtre, décide de rester dans les bois avec ses enfants et le reste de sa famille. Notre ancêtre ne souhaitait sûrement pas que toute sa famille soit déportée avec lui.

En septembre 1755, les Britanniques mettent en œuvre leur plan de déportation des Acadiens. Les 1 100 Acadiens prisonniers au fort Lawrence sont déportés vers leurs autres colonies. Notre ancêtre Michel Gaudet est déporté vers la Georgie, la plus lointaine colonie britannique d'Amérique du Nord. Les navires Jolly Phillip et Prince Frederick quittent Beau-bassin, en Nouvelle-Écosse, avec quelque 409 Aca-

diens à bord à destination de Savannah en Georgie où ils arrivent le 17 novembre 1755, après deux longs mois de voyage en mer. Le gouverneur John Reynolds les accueille avec une certaine inquiétude parce que sa colonie peu peuplée et sous-développée ne compte que 3 000 habitants, dont la moitié sont des esclaves noirs, et parce que les Amérindiens du flanc occidental de la Georgie sont des alliés de la Grande Louisiane française.

Le gouverneur offre aux Acadiens de s'établir en famille dans une demi-douzaine de petits villages le long de la côte georgienne.

Ceux qui préfèrent s'installer à Savannah bâtissent leurs cabanes sur la rive ouest de la rivière Savannah. En mars 1756, les Acadiens désireux de quitter la colonie reçoivent l'autorisation du gouverneur de construire des embarcations. Notre ancêtre fait partie de ce groupe. Au total, une dizaine de petits bateaux transportant près de 200 Acadiens reprennent la mer en direction de l'Acadie. Le premier groupe, celui de Jacques Vigneau dit Maurice, compte 80 personnes. Le deuxième groupe, celui de

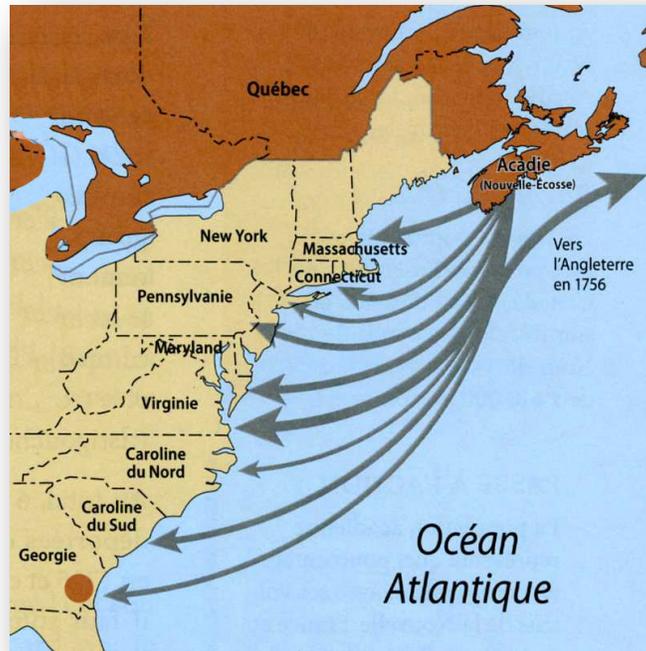


Schéma de la déportation des Acadiens

Michel Bourgeois rassemble 78 personnes. Le dernier groupe, celui de Pierre Carret et Jean Thériot, est composé de 32 personnes. On ignore avec lequel de ces groupes voyage notre ancêtre.

Lorsque Charles Lawrence apprend que des Acadiens ont réussi à quitter les colonies où ils ont été déportés, il donne l'ordre de les capturer. Le groupe de Jacques Vigneau dit Maurice est arrêté le 20 juillet à Sandwich au Massachusetts et ses membres sont dispersés dans les villes de cette colonie. L'autre groupe n'a pas plus de chance. Le convoi de sept bateaux, dirigé par Michel Bourgeois et transportant 91 Acadiens (dont 13 de la Caroline du Sud), est intercepté à Long Island, le 22 août 1756. Ils sont tous dispersés dans la colonie de New York. Quant au troisième groupe, on ne sait pas ce qui lui est arrivé.

Des 200 Acadiens à avoir quitté la Georgie par la mer, seulement 19, dirigés par Michel Bourg, réussissent à se rendre en Acadie, en juin 1756, dont notre ancêtre Michel Gaudet. Quel destin extraordinaire !

Pendant l'exil de notre ancêtre, sa famille décide de se réfugier à l'île Saint-Jean. C'est là que sa femme, ses deux enfants, Michel et Simon, sa mère Marie Bourg, son frère Charles, ses deux sœurs, Anne et Marie-Joseph, ainsi que leurs conjoints, se retrouvent avec de nombreuses autres familles du Tintamarre. Ils sont recueillis dans des villages de réfugiés acadiens qui ont fui la région de Piguit et de Cobeguit en Nouvelle-Écosse, au printemps 1750.

Les Acadiens qui ne se sont pas réfugiés à l'île Saint-Jean se rassemblent à Cocagne, sous l'aile de l'abbé Le Guerne et de l'officier français Charles Deschamps de Boishébert. Ils remonteront la côte un peu plus tard jusqu'à la rivière Miramichi où ils installeront le camp d'Espérance.

En septembre 1755, Moncton et ses soldats mettent le feu à tous les hameaux et villages de la grande paroisse de Beaubassin et détruisent ainsi la plupart des maisons, granges, bateaux, clôtures et récoltes. Ils endommagent les aboiteaux et les digues, et ils tuent le bétail et les autres animaux qu'ils ne peuvent emmener avec eux. Ainsi est anéanti le village du Tintamarre fondé par le clan des Gaudet.

Entre l'automne 1755 et le printemps 1756, l'île Saint-Jean accueille 1 257 réfugiés acadiens. Les habitants de l'île vivent déjà dans une grande misère au moment où arrive ce flot de réfugiés et ils n'ont pas la capacité de nourrir tous ces nouveaux arrivants ni d'en prendre soin. Devant cette situation difficile, le commandant de l'île, M. de Villejouxin se voit obligé d'envoyer à Québec des familles de réfugiés dont la santé est précaire ou qui ne sont pas en mesure de survivre par leurs propres moyens.



Charles Deschamps de Boishébert.



Tableau de Claude Picard, On incendie leurs villages, 1755.

Notre ancêtre Michel Gaudet réussit probablement à rejoindre sa famille à l'île Saint-Jean au cours du mois d'août ou septembre 1756, un an après son départ pour la Georgie. On imagine l'émotion ressentie par les membres de la famille lors de ce retour providentiel.

Entre le 22 juin et le 18 octobre 1756, le commandant de Villejoin fait affréter 4 bateaux qui transportent à Québec près de 600 Acadiens. Nos ancêtres Michel et Madeleine, leurs deux enfants, la mère de Michel, son frère Charles, ses deux sœurs Anne et Marie-Joseph et leurs conjoints arrivent à Québec par un de ces bateaux en provenance de l'île Saint-Jean.

À leur arrivée au port de Québec, nos ancêtres sont temporairement logés dans de grands hangars ou entrepôts convertis, pour la circonstance, en centres d'accueil. C'est le cas des hangars du chantier naval, des batteries Dauphine et Levasseur, situés près du quai et de la Place Royale, dans la Basse-Ville de Québec. Par la suite, comme tous les autres réfugiés acadiens, ils sont logés chez une famille canadienne de Québec qui reçoit des subsides pour les héberger, les vêtir et les nourrir.

On offre aux Acadiens qui veulent s'installer en permanence en Nouvelle-France d'aller dans la seigneurie Livaudière, dans la paroisse de Saint-Charles-de-Bellechasse. La très grande majorité des Acadiens déclinent cette offre, car ils espèrent toujours retourner en Acadie après la guerre. C'est le cas de nos ancêtres Michel et Madeleine.

Malgré certaines craintes, la très grande majorité des Canadiens accueillent les réfugiés acadiens de bonne grâce. La ration que reçoit un réfugié acadien est d'une demi-livre de bœuf ou un morceau de lard de quatre onces par jour.

L'arrivée massive de 1 567 réfugiés acadiens, en 1756 et 1757, à Québec, coïncide malheureusement avec une année de mauvaises récoltes en Nouvelle-France. De plus, les vaisseaux de ravitaillement envoyés de France sont capturés par les bateaux britanniques avant leur arrivée à Québec. Comme il manque de vivres pour nourrir la population, le gouvernement de Québec décide de réduire la ration des Acadiens. Ainsi, la ration des réfugiés passe à du cheval et de la morue séchée, non salée, sans pain.

La variole, le typhus, le scorbut et la fièvre jaune sévissent à Québec après l'arrivée des réfugiés acadiens. Comme ils ont souffert de la famine avant leur départ de l'Acadie et que leur ration quotidienne a été réduite quelques mois après leur arrivée, leur état de santé est très précaire et leur résistance à la maladie est très faible.

Entre novembre 1757 et février 1758, il y a près de 335 Acadiens qui meurent de la variole. C'est le mois de décembre 1757 qui est le plus mortel. On enterre 15 à 20 Acadiens par jour. Michel Gaudet n'est pas épargné par ce grand malheur. Il perd son fils Simon, sa mère, Marie Bourg, et ses deux sœurs, Anne et



Les Canadiens ont accusé les Acadiens d'avoir apporté la variole en Nouvelle-France. Or, de nouvelles recherches démontrent que les Acadiens ont attrapé la variole une fois rendus à Québec et que les soldats britanniques capturés au fort Georges par les troupes françaises et emprisonnés à Québec auraient propagé l'infection en Nouvelle-France.

Marie-Joseph. Il ne lui reste plus que son épouse, Madeleine Arseneault, son fils Michel et son frère Charles.

Le 1^{er} avril 1759, en prévision de l'attaque imminente des Britanniques, le gouverneur Vaudreuil donne l'ordre d'évacuation de la région de Québec.

Il demande aux propriétaires des seigneuries d'accueillir les familles des réfugiés acadiens sur leur territoire. Le seigneur Michel Chartier de Lotbinière, qui a participé aux campagnes militaires d'Acadie en 1746-1747 à titre d'enseigne en second, accepte d'accueillir environ 29 Acadiens dans sa seigneurie de Lotbinière. Il accueille sept familles, deux célibataires et une Acadienne mariée à un Canadien nommé Louis Crequi. Ces sept familles sont celles de Jean Richard, Paul Arseneault, Jean Bernard, Pierre Hébert, Pierre Guillaume Girouard, Pierre Girouard et, bien sûr, la famille de notre ancêtre Michel Gaudet.

Il semble que les familles acadiennes réfugiées dans la seigneurie de Lotbinière sont bien reçues par les familles canadiennes qui les hébergent et les nourrissent à la demande du gouverneur Vaudreuil. Les hommes, incluant les Acadiens, ont la charge de protéger le village contre les Britanniques. Vaudreuil ordonne aussi de mettre en sûreté les femmes, les enfants et les vieillards. À Lotbinière, on voudra amener en Beauce les femmes des réfugiés acadiens et leurs enfants, mais elles refuseront catégoriquement.

En 1759, au moment de la bataille des plaines d'Abraham, on dénombre environ 150 miliciens acadiens restés à Québec sur l'ordre de Vaudreuil. La liste de ces miliciens acadiens a été mise à jour en 2018 et notre ancêtre Michel Gaudet n'y est pas inscrit. On y retrouve par contre son frère Charles, âgé de 41 ans, et son beau-frère Pierre Richard, veuf de sa sœur Anne décédée à Québec en 1757. Un seul réfugié acadien de Lotbinière y est inscrit. Il s'agit de Jean Bernard, époux de Françoise Richard.

Il ne reste dans la seigneurie de Lotbinière que quelques hommes, des vieillards, des femmes et des enfants qui s'épuisent à des travaux bien au-delà de leurs forces. On devine la misère qui y règne en 1759, étant donné qu'une forte partie des denrées alimentaires et du bétail a été réquisitionnée pour la nourriture des troupes. À Lotbinière comme ailleurs, à l'approche de l'ennemi, les habitants qui restent se réfugient dans la forêt.

C'est probablement à ce moment que Michel Gaudet et les autres Acadiens de Lotbinière se regroupent dans les bois, à bonne distance du fleuve, à l'extrémité ouest de la seigneurie. Ils ont raison de se sentir menacés, car les Britanniques ne reconnaissent pas les Acadiens comme des sujets du roi de France mais comme des rebelles du roi d'Angleterre. C'est pourquoi ils les pourchassent, même en Nouvelle-France, afin de les faire prisonniers. Il faut attendre la ratification du traité de Paris, le 10 février 1763, par lequel la France cède à l'Angleterre le Canada et ses dépen-

dances, pour que les réfugiés acadiens soient reconnus comme sujets de Sa Majesté le roi d'Angleterre, au même titre que les Canadiens.

Après la reddition de Québec, qui a lieu le 18 septembre 1759, les troupes britanniques se dirigent vers Montréal. Le général James Murray et ses 3 800 hommes remontent le Saint-Laurent à partir de Québec avec l'objectif d'incendier sur leur passage les habitations, de tuer le bétail et les chevaux et de ravager les campagnes. Le 18 juillet 1760, les bateaux s'arrêtent devant Lotbinière. Murray convoque les habitants devant l'église et leur fait une série de menaces dans le but de les terroriser et de les soumettre. C'est une autre épreuve difficile pour Michel Gaudet et sa famille. Après Lotbinière, Murray continue sa montée vers Montréal en terrorisant les villages sur son passage.

Après la reddition de Montréal, le 8 septembre 1760,



Carte de la seigneurie de Lotbinière en 1835.

le Canada est dorénavant entièrement sous le contrôle de la couronne britannique. Les habitants, désormais débarrassés du service militaire, reprennent leurs travaux et s'enferment dans les paroisses en attendant le retour des Français qui, on le sait, ne reviendront pas. Pendant cette période, les habitants de la seigneurie de Lotbinière sont obligés d'héberger des soldats britanniques. On comprend pourquoi Michel Gaudet, méfiant, n'a pas choisi de s'installer sur les terres du bord du fleuve mais s'est réfugié dans la forêt, à l'extrémité ouest de la seigneurie.

Michel Gaudet, comme les autres Acadiens, commence à défricher la terre où il se cache. Il s'est construit une sorte d'abri fait de matériaux bruts trouvés sur place. C'est dans cet abri que Madeleine Arseneault, son épouse, donne naissance, en 1761, à Antoine, leur troisième enfant.

Le recensement de 1762, ordonné par les autorités britanniques pour connaître la situation exacte du pays, indique qu'à l'extrémité ouest de la seigneurie de Lotbinière, il y a 14 familles qui habitent des terres au bord du fleuve, et quelques terres en voie de défrichement, à la hauteur de ce qu'on appellera plus tard la concession du village Saint-Michel. Dans ce recensement, on retrouve sous le vocable « réfugié » le nom de notre ancêtre Michel Gaudet et des autres Acadiens. C'est donc dire qu'en 1762, les autorités britanniques ne reconnaissent pas encore les Acadiens comme des citoyens canadiens à part entière.



Général James Murray.



Exemple d'abri temporaire.

Le 6 février 1764, Antoine, le troisième fils de Michel et de Madeleine, meurt à l'âge de 2 ans. Deux semaines plus tard, le 22 février, Madeleine donne naissance à Marie-Blanche, leur première fille.

Dans les années qui suivent, Michel Gaudet défriche et cultive sa terre, bien qu'elle ne lui ait pas

encore été concédée officiellement. Comme tous les cultivateurs de la seigneurie, il n'est pas riche. Il possède probablement un cheval, un bœuf, deux vaches, une taure, trois moutons et deux cochons. Il ne garde que le nombre d'animaux nécessaires aux besoins de sa famille. Comme l'argent est très rare, on vit des produits de sa terre sans acheter.

Comme on l'a vu, Michel Gaudet habite à l'ouest de la rivière du Chêne, un territoire qui fait partie de la paroisse Saint-Louis de Lotbinière (Leclercville n'est pas encore fondé à cette époque). Pour assister à la messe du dimanche et aux autres services religieux, il doit traverser la rivière du Chêne, au-dessus de laquelle aucun pont n'a encore été construit. L'hiver, il franchit la rivière sur la glace ; en été, il passe à gué si la marée est basse, mais quand elle est haute, il ne peut rien faire d'autre qu'attendre le retour de la marée basse. En 1762, afin de permettre le passage à n'importe quel moment, on installe un bac. C'est Michel Leclerc, un cultivateur voisin de la rivière, qui se

charge de l'opération de ce bac. Il en coûte un sol pour la traversée d'une personne, six pour un cheval et douze pour une voiture.

Pour Michel Gaudet et sa famille, aller à l'église de Lotbinière représente toute une expédition. Il doit

À la mi-octobre 1768, Mgr Briand, évêque de Québec, écrivit une lettre à son clergé, au nom du gouverneur Guy Carleton, pour lui recommander une incessante vigilance au sujet des cabarets et de ceux qui les tenaient. Le gouverneur ne donnait la permission de vendre de la boisson qu'à des gens munis d'une recommandation du curé. L'évêque demandait aux curés de prêcher à leurs ouailles le bon accord avec les gens d'autres races et religions avec lesquels ils pourraient se retrouver en contact, et de ne pas se flatter du vain espoir de redevenir Français. Il déterminait en même temps la position de la place d'honneur que devait occuper, à l'église, le bailli qui, désormais, remplaçait le capitaine de milice, fonction disparue avec le régime français. Ce notable avait droit au premier banc, au rang du milieu, du côté de l'épître.

d'abord se rendre au bord du fleuve par une sorte de chemin forestier. Ensuite, suivre la grève pour se rendre à la rivière du Chêne qu'il traverse à gué, avec le bac ou sur la glace, selon la saison, puis suivre de nouveau la grève jusqu'à l'église du Sault-à-la-Biche de Lotbinière. Aussi, comme bien d'autres habitants de la concession Saint-Michel, il arrive qu'il choisisse d'aller plutôt à la chapelle de Saint-Jean Deschailions qui est plus près de chez lui. D'ailleurs, dans les registres des sépultures, on apprend que son fils Antoine a été baptisé et inhumé à Saint-Jean Deschailions.

Le 6 juin 1766, Michel et Madeleine célèbrent la naissance de **Timothée, notre ancêtre de la sixième génération** suivi, le 7 mai 1768, de Joseph qui ne vécut que 18 mois. Cinq ans plus tard, le 15 février 1773, naît Pierre, leur dernier enfant. Si on exclut les trois enfants décédés, la famille compte maintenant quatre enfants : Michel dit Thémèque, Marie-Blanche, Timothée et Pierre.

Le 15 mars 1770, plus de dix ans après qu'il se soit installé dans les bois, Michel Gaudet obtient officiellement du seigneur de Lotbinière la concession d'une terre de 3 arpents de front et de 30 arpents de profondeur, dans la deuxième concession de la seigneurie de Lotbinière, dite village Saint-Michel, située à l'ouest de la rivière du Chêne. C'est la terre qu'il occupe depuis qu'il se cache avec les autres Acadiens.

Après presque 15 ans d'errance, Michel Gaudet et Madeleine Arsenault peuvent enfin déposer leurs valises pour de bon dans un endroit paisible où ils ont une place bien à eux.

Dans le contrat de concession du seigneur de Lotbinière à Michel Gaudet, il est écrit que la terre est bornée au nord-est par la terre de Jean Bernard, au sud-ouest par celle de Joseph Hébert, par-devant par les terres du premier rang et à l'arrière par des terres non concédées.

Le contrat de concession spécifie qu'il doit payer, à perpétuité, à chaque année au mois de novembre, à la fête de tous les saints, la somme de six livres et trois sols au seigneur de Lotbinière, en tant que cens et rente foncière. Il s'engage à défricher et mettre en valeur sa terre, à y construire une maison, à y entretenir tous les chemins, ponts et fossés qui seront jugés nécessaires à l'utilité publique. Il a l'obligation d'aller faire moudre son grain au moulin banal de la seigneurie de Lotbinière, sous peine de confiscation ou amendes s'il va à un autre endroit. Le seigneur se réserve aussi le droit de prendre, sans frais, le bois dont il aurait besoin pour la construction d'une église, d'un presbytère, d'un moulin ou d'une maison seigneuriale, ainsi que du bois de chêne pour la construction des vaisseaux du roi.

Le contrat de concession mentionne que la terre allouée à Michel Gaudet est située au *Village St-Michel*, à l'ouest de la rivière du Chêne. Dans le *Programme souvenir du centenaire 1863-1963* de Leclercville, on peut lire que le rang Saint-Michel a été nommé ainsi *en l'honneur de Michel Gaudet, chef de la première famille acadienne venu s'établir à Lotbinière.*

Quant à Charles Gaudet, frère de notre ancêtre, il est installé dans la seigneurie de Bécancour, où le seigneur de Montesson lui concède, en 1764, une terre dans la concession du lac Saint-Paul.

Le 14 septembre 1771, Mgr Briand reçoit une requête des paroissiens de Lotbinière, dans laquelle ils se plai-

gnent de leur curé, l'abbé Gatien. D'après les signataires de la requête, *le curé chante des grand-messes seulement lorsqu'elles sont payées, il est habituellement de mauvaise humeur, il menace continuellement de procès ses paroissiens, il ne catéchise pas les enfants pendant quatre dimanches*, etc. En terminant, les signataires demandent que l'abbé Gatien soit remplacé par un nouveau curé et, si ce n'est pas possible, ils s'offrent à faire eux-mêmes l'office divin du dimanche. La requête porte 41 signatures, dont celles de tous les Acadiens, y compris celle de notre ancêtre Michel.

Le curé Gatien se défend auprès de l'évêque et obtient gain de cause. Dans une lettre, monseigneur Briand ordonne de retenir les sacrements à tous ceux qui ont signé et fait signer la requête, et il menace aussi tous les paroissiens qui les soutiennent. La lettre est lue par le curé devant tous les paroissiens. Le 24 novembre, les 41 signataires se rétractent et demandent pardon à l'évêque.

Le 28 janvier 1782, Michel dit Thémèque, le fils aîné de Michel et Madeleine, épouse à Lotbinière Marie-Françoise Lemay dite Poudrié. Le couple s'installe dans la seigneurie de Bécancour, sur les rives du lac Saint-Paul, sur la terre que Michel a héritée de son oncle Charles Gaudet.

En 1791, les habitants de la concession Saint-Michel sont maintenant assez nombreux pour pouvoir jouir d'un chemin public les reliant à la route du bord du

fleuve. C'est en juillet de cette même année, que le chemin est officiellement verbalisé.

Le 16 janvier 1792, **Timothée, notre ancêtre de la sixième génération**, épouse, à Lotbinière, Catherine Bernard. Après le mariage, Timothée et Catherine s'installent dans la maison familiale et se préparent à prendre la relève lorsque le père ne sera plus en mesure de cultiver sa terre.



Chemin entre les terres des Acadiens et le bord du fleuve

Détail d'une carte de 1862.

Michel Gaudet meurt le 7 avril 1800, à l'âge de 70 ans. Il est inhumé dans le cimetière de la paroisse Saint-Louis de Lotbinière. Son épouse, Madeleine Arseneault, s'éteint le 28 août 1830, à l'âge de 95 ans.

Chapitre 6

Timothée Gaudet

(1766-1840)

Catherine Bernard

(1768?-1841)

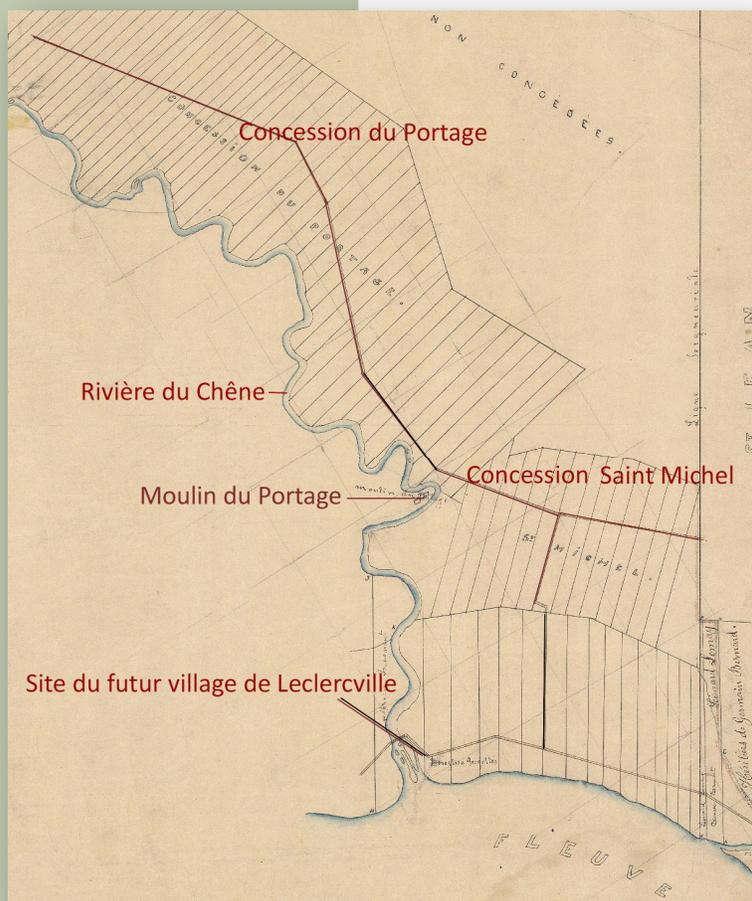


Timothée Gaudet est notre ancêtre de la sixième génération. Il est né dans la maison familiale le 6 juin 1766, à Lotbinière, dans la concession du village Saint-Michel. On peut lire sur son acte de baptême que son parrain est Timothée Auger et sa marraine, Marie-Thérèse Faucher.

Le 16 janvier 1792, dans la paroisse Saint-Louis de Lotbinière, Timothée épouse Catherine Bernard, fille de Pierre Bernard et de Marguerite Hubert. Il a 25 ans et son épouse en a 26. Le couple s'installe dans la maison familiale que son père Michel lui a concédée par donation à la condition qu'il prenne soin de lui et de sa mère jusqu'à leur décès.

Dans les années 1790, toutes les terres de la seigneurie de Lotbinière situées au bord du fleuve sont occupées. La concession du village Saint-Michel, pour sa part, commence à être passablement remplie. Comme les familles sont nombreuses, elles ont beaucoup de fils à établir. Le seigneur de Lotbinière décide d'ouvrir une nouvelle concession, portant le nom de concession du Portage, qui prolonge vers l'est la concession Saint-Michel. Ce nom évoque un portage qu'il fallait faire pour passer les rapides de la rivière du Chêne à cet endroit. Les premières terres de cette concession sont octroyées vers 1798. Une liste faite en 1799 nous apprend qu'une des terres a été allouée à Pierre Gaudet, le jeune frère de Timothée.





Carte de 1862 illustrant la nouvelle concessions du Portage et la concession Saint-Michel.

Cette nouvelle concession nécessite l'ouverture d'un nouveau chemin. En 1805, le grand voyer Jean-Thomas Taschereau lance les travaux. Il prolonge la route venant du fleuve de 7 arpents et trace le chemin du rang du Portage au bout de cette route, en direction est, sur une longueur de près de 60 arpents.

Le 23 août 1793, l'épouse de Timothée donne naissance à Louis, leur premier enfant, qui ne vit que six jours. Le 2 avril 1795, elle accouche de Catherine,

suivie, le 22 mai 1797, de Rosalie et, le 29 avril 1800, de **Jean-Baptiste, notre ancêtre de la septième génération.**

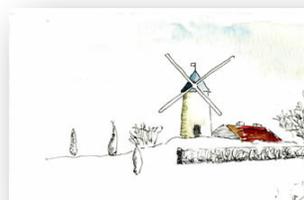
Le 5 mai 1801, Catherine donne naissance à Louis, leur cinquième enfant et, le 11 avril 1803, à Louis David, qui ne vécut que trois mois. Le 6 juin 1804, naît

Michel, suivi, le 8 octobre 1805, d'Adélaïde et, le 9 décembre 1807, de Timothée. Enfin, en 1811, Catherine accouche de Marie Théophile, son dixième et dernier enfant.

Notre ancêtre Timothée et tous ses voisins des concessions Saint-Michel et du Portage cultivent le blé. Comme cette céréale ne réussit pas à pousser sur tous les sols, certains doivent se contenter de cultiver le sarrasin. La farine étant essentielle pour la cuisson du pain, Timothée, comme tous les autres cultivateurs, est obligé de faire moudre son grain au moulin banal du domaine de la seigneurie, qui se situe à plusieurs kilomètres de la concession Saint-Michel. C'est un déplacement long et pénible, surtout avec les chemins et les moyens de transport de l'époque. Le nombre d'habitants des concessions augmentant, le seigneur de Lotbinière décide de construire un nouveau moulin sur la rive est de la rivière du Chêne, à la jonction des concessions Saint-Michel et du Portage.

Pour qu'il soit accessible aux censitaires de ces deux rangs, un pont doit être construit au-dessus de la rivière du Chêne. On ignore pourquoi les habitants de la concession Saint-Michel s'y opposent. Peut-être

est-ce parce qu'ils jugent trop élevée la part qu'il leur revient de payer, même si le seigneur s'est engagé à



Dessin d'un moulin banal.



Moulin du Portage.

couvrir la moitié des coûts. Finalement, le moulin du Portage est construit en 1816 et le pont, quelques années plus tard.

Le fantôme du moulin du Portage

La région de Montréal et la vallée du Richelieu sont en pleine ébullition et, comme une traînée de poudre, l'agitation s'étend dans tout le Québec.

Un groupe de patriotes songe au moulin du Portage comme forteresse, après la défaite à Saint-Eustache. Le projet est abandonné, mais l'ombre de nos vaillants patriotes hantera le moulin du Portage pendant plusieurs décennies.

Le patriote Nicolas Arseneault, dit le Déporté, blessé gravement à la bataille de Saint-Eustache, réussit à fuir, avec quelques compagnons, l'horreur des lieux.

Poursuivi par des patrouilles anglaises, harcelé par ses propres compatriotes, Nicolas Arseneault se réfugie au moulin du Portage. Le meunier de l'époque recueille ce courageux défenseur de nos libertés, malgré les sanctions sévères de la cours martiale à l'égard de ceux qui abritent et aident les patriotes.

Après plusieurs nuits de veille et de dévouement durant lesquelles les soins du meunier s'avèrent vains, l'homme succombe à ses blessures. Il est enterré secrètement, la nuit, dans un cimetière de la région, sans office religieux.

Sept ans après la mort de Nicolas Arseneault, des bruits étranges sont entendus dans les combles, le soir, quand la grande roue est immobilisée. Comme les premiers bruits ont débuté à l'anniversaire de la mort du Déporté, on croit aussitôt que son âme vient rappeler ses souffrances aux nouveaux résidents. On récite donc des Pater, des Ave Maria, des De Profondis, mais rien n'y fait. Chaque soir, lorsque le mécanisme devient silencieux, les bruits étranges continuent à semer la terreur à l'étage du bas.

Un missionnaire de passage dans la région tente d'apaiser le fantôme. Il brûle un cierge et asperge d'eau bénite le réduit où Nicolas s'est éteint. Encore là, rien n'y fait. Les bruits continuent à terroriser les résidents du moulin.

Un vieil ermite réputé pour sa sagesse est consulté. Après quelques heures de réflexion, l'ermite donne le conseil suivant : « *Faites chanter sept messes, soit une par jour et ensuite une tous les sept ans pour l'âme de Nicolas* ».

Le conseil fut suivi et les bruits cessèrent aussitôt. À chaque anniversaire de la mort du Déporté, les bonnes gens du moulin du Portage récitaient un Pater et trois Ave Maria. On fit chanter, tous les sept ans, une messe pour le repos de son âme. Néanmoins, l'ombre de Nicolas Arseneault continua à errer dans les combles, mais sans effervescence.

Ce texte fut écrit en 1890 par Marie Hébert et repris par Michel Gaudet.

En 1814, le seigneur de Lotbinière décrit sa seigneurie comme suit : « *Cette seigneurie a sept concessions (rangs) tous parallèles au fleuve St-Laurent le tout formant à peu près 580 terres de trois arpents de front par 30 arpents de profondeur dont 405 en bonne culture. (-----). La population de cet endroit peut être de 1 700 hommes et de 1 650 femmes formant une population de 3 350 âmes. Les habitants de Lotbinière sont en général bien bâtis et bien logés. Ils sont tous cultivateurs et très industriels, ce qui leur fait gagner de l'argent et les met à même de bien élever leurs enfants. Il y a six moulins à scie appartenant à des particuliers et six potasses* ».

Comme le nombre de paroissiens ne cesse d'augmenter, on entreprend, en 1818, la construction de la quatrième église de Lotbinière, qui est l'église actuelle. Comme tous les autres censitaires de la seigneurie, notre ancêtre Timothée est tenu de payer sa part.

Le seigneur de Lotbinière se plaint que plusieurs de



*Michel-Eustache-
Gaspard-Alain Chartier,
seigneur de Lotbinière
1748-1822.*

ses censitaires ne s'acquittent pas des cens et des rentes qu'ils lui doivent, tel qu'il est pourtant convenu dans les contrats de concession des terres qu'ils ont signés. Il se voit forcé de leur faire signer des obligations pour leurs rentes.

Timothée Gaudet, comme les autres habitants de la seigneurie, fait les « sucres » tous les printemps. En 1820, la fabrication du sucre d'érable se fait à une assez grande échelle, dans la seigneurie de Lotbinière. D'ailleurs, en cette même année, on expédie par bateau à vapeur à monsieur de Lotbinière, qui demeure à Montréal, 332 livres de sucre d'érable. Malheureusement, cette livraison ne se rendra jamais à destination car le bateau entre en collision avec un autre bateau. Quatre personnes se noient dans cet accident.

Le seigneur de Lotbinière meurt, à Montréal, le premier janvier 1822. Le testament de M. de Lotbinière stipule que les seigneuries de Lotbinière, Rigaud et Vaudreuil formeront la dot de ses trois filles qui héritent chacune d'une. C'est la cadette, Marie-Julie-Christine Chartier, qui hérite de la seigneurie de Lotbinière. En 1828, âgée de 19 ans, elle épouse Pierre-Gustave Joly, un citoyen suisse issu d'une famille de commerçants, que le hasard des voyages a mené au Canada. Pierre-Gustave Joly sera l'administrateur de la seigneurie et Julie-Christine, la seigneresse. C'est le premier couple seigneurial à habiter dans la seigneurie. Le nouvel administrateur écrit à son régisseur, M. de la Chevrotière, qu'il veut établir sa résidence à Lotbinière et vivre au milieu de ses

censitaires.

En 1828, les habitants de la partie ouest de la concession Saint-Michel demandent de changer le tracé de leur chemin. Il est au cordon des terres; on le déplace à l'endroit où il se trouve encore aujourd'hui. Ce changement de tracé oblige les habitants de la partie ouest à déplacer leurs maisons vers le nouveau chemin. Notre ancêtre Timothée Gaudet est touché par ce changement. On ne sait pas s'il a déplacé sa maison ou s'il en a fait construire une nouvelle, mais aujourd'hui la maison familiale des Gaudet est située le long du nouveau chemin au 114 ou 116 rang Saint-Michel (route 226).

Le 7 janvier 1829, les habitants de Lotbinière lancent un appel de détresse au gouverneur. Cette pétition réclamant une aide humanitaire est présentée à l'Assemblée législative. Il y est écrit *qu'un grand nombre de familles de cette paroisse sont exposées à périr faute d'aliments s'il ne leur est pas donné un prompt secours*. La pétition est pilotée par le curé, les marguilliers et les notables de la paroisse Saint-Louis de Lotbinière. On insiste sur la gravité de la situation et les risques appréhendés de famine. En raison des mauvaises récoltes des dernières années, la plupart des cultivateurs se sont trouvés dans la nécessité de se défaire d'une partie de leurs animaux et la misère commence à se faire sentir. La fabrique demande un prêt de 1 000 livres pour 3 ans afin de venir en aide à 83 familles comptant 546 personnes. Finalement, le gouverneur accorde un prêt de 800 livres avec lequel la paroisse peut venir en aide à 49 familles.



*Marie-Julie-Christine
Chartier.*



Pierre-Gustave Joly.

Le 28 août 1830, Madeleine Arseneault, la mère de Timothée, meurt dans la maison familiale, à l'âge de 96 ans.

Le 31 janvier 1831, Timothée donne tous ses biens, par contrat notarié, à son fils Jean-Baptiste :

- une terre de $3\frac{1}{2}$ arpents de front par 30 arpents de profondeur en 2 morceaux, située dans la concession Saint-Michel. Un premier morceau de $2\frac{3}{4}$ arpents avec les bâtiments et un deuxième de $\frac{3}{4}$ arpent;
- un morceau de terre de $4\frac{1}{2}$ arpents de front par 14 arpents de profondeur situé au bout des terres de la concession Saint-Michel;
- et tous les biens mobiliers et immobiliers qui s'y trouvent.

En contrepartie, Jean-Baptiste s'engage ainsi :

- il paiera les arrérages que son père a contractés envers le seigneur de Lotbinière et 50 livres envers d'autres personnes;
- il entretiendra ses sœurs Catherine, Rosalie, Adélaïde, Marie Théophile et son frère Timothée tout le temps qu'ils ne seront pas pourvus par mariage ou autrement. Il devra les traiter humainement, les nourrir, loger, chauffer, éclairer, blanchir et raccommoquer de la manière dont ils l'ont été par le passé.
- son frère et ses sœurs doivent, de leur côté, travailler au profit de Jean-Baptiste suivant leurs forces, capacité et santé;

- lorsque son frère et ses sœurs sortiront de sa charge, il leur donnera à chacun une vache, leurs hardes et linge de corps avec un coffre. Les filles auront chacune un rouet à filer, le garçon aura une hache et, à son choix, un poulain d'un an au lieu de la vache;
- de plus, il donnera une vache à son frère Louis qui est déjà établi;
- Jean-Baptiste ne pourra être forcé de livrer à ses sœurs et frères plus d'une vache à tous les deux ans même si plus d'une de ses sœurs se marie la même année;
- enfin, il prendra soin de ses parents et les hébergera jusqu'à leur décès.

En février 1831, Pierre-Gustave Joly fait rédiger un nouveau terrier de sa seigneurie. Le terrier permet de dresser un décompte fidèle du nombre de terres concédées dans la seigneurie à ce jour et des sommes dues par chacun des censitaires au seigneur. Dès l'année 1832, les censitaires endettés envers le seigneur pour les cens, rentes et autres redevances, reçoivent des sommations légales. De nombreuses poursuites sont engagées et les censitaires comprennent que, désormais, il faut régler ponctuellement ce qui est dû au seigneur, ou s'exposer à des frais de justice.

En 1832, le seigneur Joly fait construire une scierie à côté du moulin du Portage. Il se rend compte assez rapidement que l'endroit n'est pas avantageux et déménage la scierie à l'embouchure de la rivière du Chêne, près du fleuve Saint-Laurent. Comme la scierie fournit du travail à plusieurs ouvriers, Pierre-Gustave

Terrier

Le terrier est un registre de tous les censitaires où sont identifiés le lieu de la propriété, le nom du censitaire, les paiements annuels des rentes, le rapport de ventes successives ou les subdivisions d'un lot.

Joly fait construire des maisons qu'il loue à ses ouvriers. Ainsi est née la rue du Moulin. Ce fut aussi le début de ce qui deviendra plus tard le village de Leclercville.

Le 14 janvier 1834, **Jean-Baptiste, notre ancêtre de la septième génération**, épouse Julie Hébert, fille majeure de Joseph Hébert et de Françoise Bernard.

Notre ancêtre Timothée meurt le 27 juillet 1840, à l'âge de 74 ans. Il est inhumé le 30 juillet au cimetière de la paroisse Saint-Louis de Lotbinière. Son épouse, Catherine Bernard, meurt l'année suivante, le 14 décembre 1841.



Chapitre 7

Jean-Baptiste Gaudet

(1800-1876)

Julie Hébert

(1809-1900)



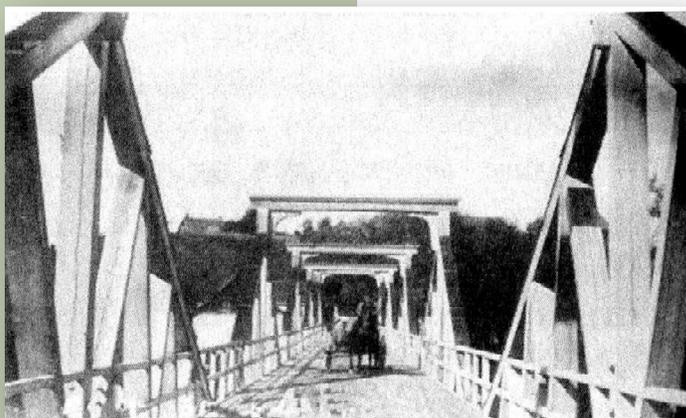
Jean-Baptiste Gaudet est notre ancêtre de la septième génération. Il est né le 29 avril 1800, à Lotbinière, dans la maison de ses parents située dans la concession Saint-Michel. On peut lire sur son acte de baptême que son parrain est Jean-Baptiste Bernard et sa marraine, Marie Catherine Auger.

Le 14 janvier 1834, à la paroisse Saint-Louis de Lotbinière, Jean-Baptiste épouse Julie Hébert, fille de Joseph Hébert et Françoise Bernard. Il a 33 ans et son épouse, 25. Le couple s'installe dans la maison familiale avec les parents de Jean-Baptiste et les frères et sœurs encore à la maison.

De 1836 à 1852, Julie donne naissance à douze enfants. Nazhaire, né le 16 février 1836, ne vit que deux mois; Odile, née le 15 mars 1837; **Damase, né le 25 novembre 1838, est notre ancêtre de la huitième génération**; Zoxime, né le 22 juillet 1840, ne vit qu'un mois; Pétronille, née le 31 janvier 1842; Luce, née le 10 avril 1844; Génofe, née le 24 juillet 1845, ne vit que 25 jours; Timothée, né le 10 août 1846, et Marie Desneiges, née le 11 décembre 1847. Le 6 février 1849, Julie donne naissance à des jumeaux. Gédéon ne vit que deux mois, et Joséphine, quatre mois. Enfin, le 15 janvier 1852, elle donne naissance à Napoléon, son dernier enfant.



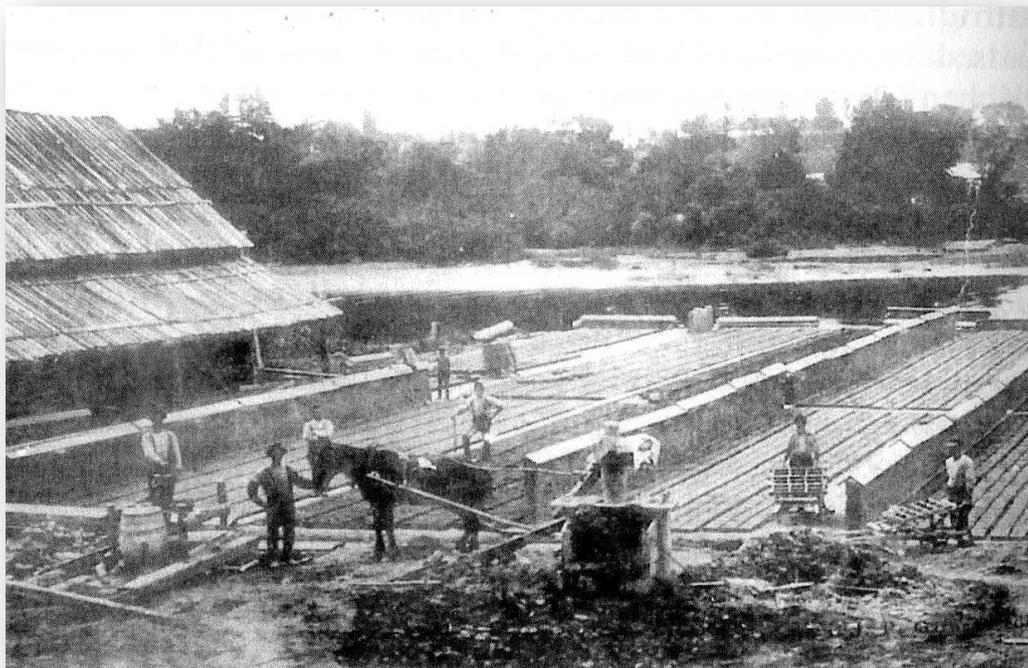
Depuis 1818, Jean-Baptiste utilise le pont du Portage pour se rendre au moulin à farine ou au village de Lotbinière. C'est alors l'unique pont qui traverse la rivière du Chêne. Il est situé à près d'un mille (1,6 km) du fleuve Saint-Laurent. C'est une toute autre histoire pour les habitants du bord du fleuve demeurant à l'ouest de la rivière du Chêne. Pour se rendre au village de Lotbinière, ils doivent, soit traverser la rivière



Premier pont à l'embouchure de la rivière du Chêne.

à gué ou en bac, soit se rendre jusqu'au pont du Portage, traverser la rivière, et redescendre vers le fleuve. Il faudra attendre jusqu'en 1848 pour qu'un pont soit construit à l'embouchure de la rivière du Chêne, près du fleuve Saint-Laurent.

En 1854, le parlement des Canada-Unis abolit le régime seigneurial. Les censitaires deviennent propriétaires de leurs terres et terrains et n'ont plus de redevances à verser à la seigneurie. C'est ainsi que Jean-Baptiste et tous les habitants sont libérés de leurs devoirs envers le seigneur Joly. La famille Joly, pour sa part, reste propriétaire des terres non concédées de sa seigneurie. En dépit du fait que le système seigneurial soit aboli, la population de la région continue d'accorder le titre de seigneur au propriétaire des terres non concédées. La famille Joly demeurera propriétaire de la seigneurie jusqu'en 1967, date où elle sera expropriée par le gouvernement du Québec.



En 1857, une nouvelle industrie voit le jour à l'embouchure de la rivière du Chêne. Il s'agit des briqueteries, communément appelées *briquailles*. Trois manufactures de briques s'installent sur la rive est de la rivière du Chêne. À une certaine époque, ces entreprises emploieront une cinquantaine de travailleurs et on y fabriquera plus d'un million de briques annuellement. Les briqueteries cesseront leur production en 1917, suite à un glissement de terrain qui détruira une partie des installations.

Le 29 juin 1864, dans la sacristie de l'église, Jean-Baptiste participe à une vente aux enchères afin d'obtenir un banc pour assister aux cérémonies reli-

*Une des briquailles
de Leclercville.*

gieuses. Il gagne les enchères et obtient un « banc à vie », réservé à sa famille tant qu'il sera de cette paroisse. Le banc lui coûte 13½ shillings par année. Le banc de notre ancêtre est le banc numéro trois, dans la première rangée sud, côté du mur.

Le 1^{er} octobre 1866, Jean-Baptiste et Julie marient leur fils **Damase, notre ancêtre de la huitième génération**, à Adèle Demers, fille majeure de feu Guillaume Demers et de feu Marie Sévigny, de la paroisse de Saint-Louis de Lotbinière.

Le 26 septembre 1866, Jean-Baptiste et Julie cèdent tous leurs biens, par donation entre vifs, à leur fils Damase. Dans le contrat de donation, on retrouve les éléments suivants :

- *ils concèdent à Damase une terre, avec bâtisses dessus érigées, de 2¾ arpents de front sur 30 arpents de profondeur, située dans la concession Saint-Michel, bornée au nord par Frédéric-Auguste Parrot, au nord-est par Philippe Bernard et au sud-ouest par Louis Gaudet.*
- *ils lui cèdent un terrain sans aucune bâtisse, au même lieu, de 4½ arpents de front sur 14 arpents de profondeur, borné au nord par la terre ci-devant désignée à Louis Gaudet, au sud par les terres non concédées, au nord-est par Philippe Bernard et au sud-ouest par Frédéric-Auguste Parrot.*
- *ils lui cèdent aussi tous leurs meubles, ustensiles, animaux et fourrage.*

De son côté, Damase s'engage à :

- garder avec lui ses sœurs Odile, Pétronille, Luce et Desneiges, *les nourrir, entretenir leurs linges et vêtements tant qu'elles voudront y rester ou ne seront pourvues par mariage ou autrement.* Donner à chacune d'elle, lorsqu'elles se marieront, une *bonne vache à lait, une mère moutonne, un lit garni convenable et un rouet à filer.* Quant aux vaches, *il n'en sera livré qu'une par année. Si deux de ses sœurs se marient la même année, la première recevra la vache et l'autre attendra l'année suivante pour recevoir la sienne;*
- garder aussi, son frère Napoléon, 14 ans, *l'entretenir et, à sa majorité, lui donner un poulain de 2 ans, sain et en bon état.*
- fournir à son père et à sa mère *un logement (une chambre) chauffé et éclairé, les nourrir, entretenir leurs linges et vêtements, aller chercher au besoin le médecin et le curé, les reconduire et aller les chercher pour les services divins ou ailleurs, avec des voitures convenables.*
- verser à ses parents une pension viagère dans le cas où ils voudraient vivre séparément d'avec le donataire,
 - inhumer ses parents au cimetière de la paroisse de Sainte-Emmélie, leur *faire chanter un service, et un autre un an plus tard.*

Le 30 avril 1867, leur fille Odile épouse, à Sainte-Emmélie, Julien Pérusse, veuf de Julie Mailhot de la paroisse Saint-Jean Deschaillons et fils de Luc Pérusse

et de Marie-Barbe Beaudet.

Sans qu'on sache pourquoi, le 26 juillet 1869, trois ans après avoir reçu de ses parents la terre familiale, Damase rend, par donation, à son père et sa mère, la terre et le terrain qu'ils lui ont cédés en 1866.

Le 30 août 1871, Marie Desneiges épouse Athanase Bernard, cultivateur, fils majeur de feu Joseph Bernard et de feu Appolline Beaudet.

Le 7 décembre 1875, à un mois et demi de son décès, Jean-Baptiste redonne à son fils Damase tous ses biens avec à peu près les mêmes obligations que celles prévues dans la donation de 1866.

Jean-Baptiste meurt le 26 janvier 1876, à l'âge de 75 ans. Il est exposé chez lui et, comme on ne peut laisser

le corps seul sur les planches, la famille, les voisins et les amis le veillent jour et nuit. Le 28 janvier, la journée des funérailles, le corbillard de la paroisse, monté sur des sleighs et auquel on a attelé deux chevaux noirs, vient chercher le corps de Jean-Baptiste pour l'emporter à l'église de Sainte-Emmélie. Toute la famille et les voisins suivent le corbillard en buggy. Arrivé à l'église, le cercueil est déposé sur le catafalque recouvert de tentures violettes et entouré de six grands cierges. L'église de Sainte-Emmélie est déco-



Corbillard à sleigh de la paroisse de Saint-Grégoire-le-Grand.

Le corbillard de Sainte-Emmélie devait ressembler à celui-ci.

rée spécialement pour la cérémonie. Toutes les fenêtres sont obstruées par des tentures de velours noir ornées de motifs dorés. Les colonnes, ainsi que les balustrades, sont également ornées de tissu violet, ce qui donne une allure plutôt lugubre à l'église. Toute la cérémonie se déroule en latin. Comme il est impossible de creuser dans le sol gelé, le cercueil de Jean-Baptiste est déposé dans le charnier, sorte de remise attenante à la sacristie, et ne sera enterré qu'au printemps, après le dégel.

Julie, la veuve de Jean-Baptiste, continue à vivre dans la famille de son fils Damase jusqu'à son décès, le 2 avril 1900, à l'âge de 90 ans.



Place de l'église de Leclercville, vers 1907.

Chapitre 8

Damase Gaudet

(1838-1910)

Adèle Demers

(1838-1907)



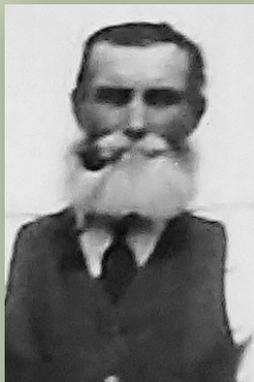
Damase Gaudet est notre ancêtre de la huitième génération. Il est né le 25 novembre 1838, à Lotbinière, dans la maison de ses parents, située dans la concession Saint-Michel. On peut lire sur son acte de baptême que son parrain est Louis Godet et sa marraine, Geneviève Bélanger.

À l'âge de 24 ans, Damase est témoin de la fondation de la paroisse de Sainte-Emmélie. Le 25 septembre 1862, Mgr Baillargeon signe le décret érigeant la nouvelle paroisse et c'est le 1^{er} décembre que la nouvelle paroisse est officiellement érigée. Le 27 janvier 1863, au cours d'une grande assemblée de propriétaires, on procède à l'élection du premier conseil de la municipalité de Sainte-Emmélie de Lotbinière. La première résolution votée par le nouveau conseil municipal décrète la prohibition de la vente de boissons enivrantes sur le territoire. Telles sont les priorités de l'époque.

En 1865, devant la pénurie de terrains où établir les enfants des habitants des concessions du Portage et Saint-Michel, le seigneur Joly ouvre une nouvelle concession, nommée rang du Castor. La concession doit son nom au fait qu'elle est bornée par un ruisseau hébergeant plusieurs barrages de castors.

Comme on l'a vu au chapitre précédent, le 26 septembre 1866, les parents de Damase lui cèdent par





Pierre Navégius Gaudet.



Lévinia Gaudet.



Clémentine Gaudet.

donation leurs biens familiaux à la condition qu'il prenne soin d'eux et de ses frères et soeurs.

Quelques jours plus tard, le 1^{er} octobre 1866, Damase se marie, dans la paroisse Saint-Louis de Lotbinière, à Marie Adèle Demers, fille majeure de feu Guillaume Demers et feu Marie Sévigny. Les époux ont tous les deux 25 ans. Le couple s'installe dans la maison familiale, qui leur appartient, avec les parents de Damase et ses frères et sœurs encore à la maison.

De 1867 à 1884, Adèle donne naissance à dix enfants. Pierre Honoré le 24 août 1867; Pierre Navégius, le 2 août 1868; Marie Levina le 15 février 1870; **Josaphat, notre ancêtre de la neuvième génération**, le 15 septembre 1871; Marie Adèle (Olivine), le 21 février 1873; Marie Clémentine, le 28 juillet 1874; Pierre Émile, le 5 août 1876; un enfant mort-né, le 3 juillet 1877; Joseph Alphonse Eugène, le 22 octobre 1879; Ferdinand (qui ne vivra que 14 mois), le 15 avril 1881 et Jean-Baptiste, le 5 juillet 1884.

Le 26 juillet 1869, Damase redonne à son père et sa mère tous les biens qu'ils lui ont cédés en 1866. Dans cet acte de donation, on apprend que Damase et son père s'engagent, à parts égales, à payer la terre que Damase s'apprête à acheter à Saint-Jean Deschailions, au mois d'octobre de la même année.

En effet, le 10 octobre 1869, Damase acquiert une terre de 2 arpents de front sur environ 26 arpents de profondeur à Saint-Jean Deschailions, dans la concession Sainte-Marie. Le vendeur, Thomas Barabé, se réserve la jouissance de la maison jusqu'au 1^{er} mai

1870. Le prix de vente est de 880 \$. On apprend dans l'acte de vente que Jean-Baptiste, le père de Damase, met la terre familiale de la concession Saint-Michel en garantie pour le paiement de la terre de Deschailons. On ne sait pas si, au moment de l'achat de cette terre, Damase et Adèle ont l'intention de déménager à Saint-Jean Deschaillons et d'y habiter.

En 1873, les habitants du village de Sainte-Emmélie s'adressent au gouvernement provincial pour lui demander de créer une nouvelle municipalité distincte de celle des rangs. Le 6 août 1873, leur demande est acceptée. Elle entre en vigueur le 1^{er} janvier 1874. La nouvelle municipalité porte le nom de Leclercville en l'honneur de Pierre Navegius Leclerc qui donna le terrain à la fabrique pour la construction de l'église.

Le 11 septembre 1893, Damase et Adèle marient leur fils **Josaphat, journalier, notre ancêtre de la neuvième génération**, à Marie Honorine Beaudet de la même paroisse, fille majeure de Stanislas Beaudet et d'Hedwige Gaudet.

Le 18 janvier 1894, Damase achète de Damase Beaudet une terre avec *les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances* située dans la concession du Portage. La terre, de 4½ arpents de front sur environ 30 arpents de profondeur, est connue sous les numéros 59 et 60 du cadastre officiel. Le prix est de 1 400 \$ sans intérêts, payable en sept versements annuels de 200 \$.

Avec cet achat, Damase est maintenant propriétaire de quatre terres : la terre familiale des Gaudet située



*Olivine Gaudet,
marraine d'Aimé Gaudet.*



Jean-Baptiste Gaudet.

dans la concession Saint-Michel, une terre à Saint-Jean Deschaillons, dans la concession Sainte-Marie, et les terres aux numéros de cadastre 59 et 60, dans la concession du Portage.



Clémentine Gaudet et son époux Gustave Pérusse.

Le 2 juillet 1895, Damase et Adèle marient leur fille Marie Clémentine à Gustave Pérusse, cultivateur, fils majeur de Joseph Pérusse et d'Appolline Lagacé.

Le 5 novembre 1901, Damase donne à son fils Navégus la terre numéro 59. En contrepartie, Navégus s'engage à fournir à son père et à sa mère une chambre chaude jusqu'à leur mort et à leur verser la somme de 200 piastres en 4 paiements de 50 piastres chacun, dont le premier paiement se fera à la Toussaint de 1903, et les autres, à la même date, à chacune des années suivantes.

Le 11 novembre 1901, Damase et Adèle marient leur fils Navégus à Marie Julie Hébert, institutrice de Parisville, fille mineure de Maxime Hébert et de feu Marie Julie Lafond.



Navégus Gaudet et son épouse Julie Hébert.

Entre 1901 et 1907, Damasse concède ou vend à ses fils Eugène et Jean-Baptiste la terre numéro 60, dans la concession du Portage. Ceux-ci la concèdent, par la suite, à leur frère Émile, en 1910. Damasse concède ou vend aussi la terre familiale des Gaudet,

dans la concession Saint-Michel, à son fils Émile, qui est célibataire. Ses sœurs, Marie-Lévina et Olivine, aussi célibataires, habitent avec lui.

On ne sait pas ce qu'il est advenu de la terre située à Saint-Jean Deschaillons, dans la concession Sainte-Marie. On ignore aussi quelle part notre ancêtre Josaphat a reçue de son père, en héritage. Peut-être a-t-il touché l'argent qui lui a permis d'acheter sa maison au village de Leclecville!

Damase perd son épouse, Adèle Demers, le 25 février 1907, à l'âge de 68 ans. Elle est inhumée au cimetière de la paroisse de Sainte-Emmélie.

Damase meurt à son tour, 3 ans plus tard, le 16 mars 1910, à l'âge de 71 ans. Il est inhumé lui aussi au cimetière de la paroisse de Sainte-Emmélie.

Le 11 octobre 1910, leur fils Joseph Alphonse Eugène épouse Emérilda Hébert, fille majeure d'Eleusippe Hébert et de Cézarine Bernard.

Le 9 mai 1911, leur fils Jean-Baptiste épouse Émilie Boucher, fille majeure d'Abraham Boucher et de Célanire Morin.



Jean-Baptiste Gaudet et son épouse Émilie Boucher.

Chapitre 9

Josaphat Gaudet

(1871-1940)

Alma Croteau

(1875-1970)



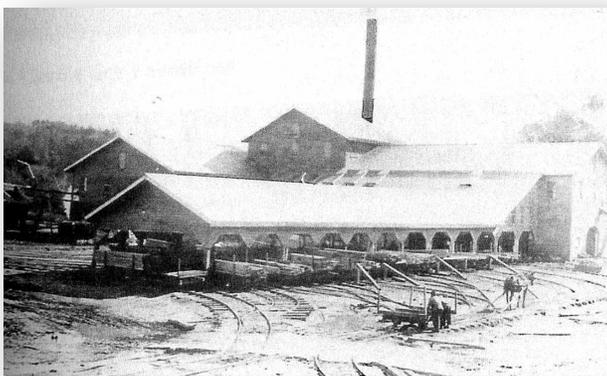
Josaphat est né dans la maison familiale, dans la concession Saint-Michel, à Leclercville, le 15 septembre 1871. Son parrain est Téléphore Demers et sa marraine, Élise Beaudet.

Josaphat est le troisième d'une famille de huit enfants. Il a quatre frères, Navégius, Eugène, Émile et Jean-Baptiste, et trois sœurs, Marie-Adèle (Olivine), Clémentine et Marie Lévína (Léna).

Comme tous les fils de colons de cette époque, Josaphat n'étudie que quelques années, le temps nécessaire pour apprendre à lire, à écrire et à compter. On dit qu'il est bon en mathématiques.

Aussitôt les études terminées, c'est le travail. Il exerce son premier boulot au moulin à farine Marchand, situé dans la concession Saint-Michel, pas très loin de chez lui. Zéphirin Houde en est le meunier. Josaphat y travaille jusque vers l'âge de 18 ou 19 ans.

Il travaille ensuite au moulin à bois du seigneur Joly, situé le long de la rivière du Chêne, dans le bas du village de Leclercville. Il y restera jusqu'à la fermeture du



Moulin à bois du seigneur Joly.

moulin, aux alentours de 1933.

Les fils de cultivateurs ont toujours été fiers de posséder un beau cheval et de belles voitures. Les excursions en voiture donnent aux jeunes gens des rangs l'occasion de rendre visite aux voisins, parents et amis. Le dimanche, ces randonnées sont très populaires et on a bien du plaisir à visiter les filles des voisins et celles du village. Josaphat n'est pas différent des autres.

Josaphat se marie, le 11 septembre 1893, à Honorine Beaudet, de la même localité.

Le 23 novembre 1893, il achète de David Lucien Filteau, au coût de 300 \$, le lot numéro 8 du village de Leclercville sur lequel sont bâtis une maison et un hangar. Le contrat stipule qu'il doit payer 100 \$ au moment de l'achat, et quatre versements de 50 \$, les trois autres années. Si, après cette date, la dette n'est pas remise, un intérêt de 6% s'appliquera sur les sommes dues.

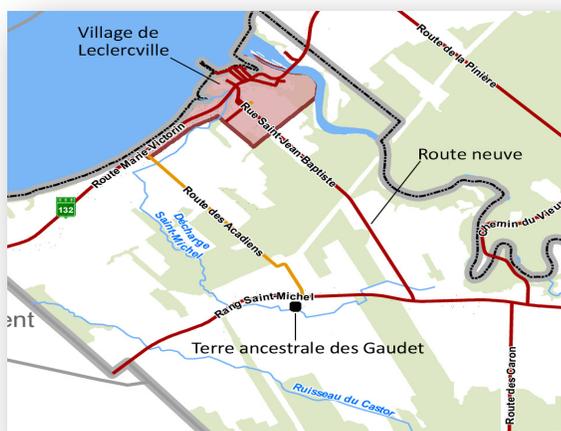
Le couple aura trois enfants. André décède à 11 mois, Rose-Anna, à trois ans, et un troisième enfant meurt à sa naissance sans avoir été baptisé. Josaphat et Honorine élèvent trois autres enfants : deux des enfants du frère d'Honorine ainsi qu'un garçon nommé Euphrème Tousignant. Ce dernier émigrera aux États-Unis dès sa majorité. On dit qu'il restera très attaché à Josaphat et qu'il lui rendra visite régulièrement.

En 1900, la municipalité de Sainte-Emmélie décide de construire une nouvelle route entre le rang Saint-

Josaphat achète une bonne partie de ses denrées et des choses dont il a besoin au magasin général. La liste qui suit nous donne un aperçu des prix, en 1897.

- Fuseaux de fil de couleurs variées : 0,05 \$
- Le gruau, aux cent livres : 1,20 \$
- Une livre de sucre granulé blanc : 0,06 \$
- Huile de castor (format ordinaire) : 0,04 \$
- *Corn starch*, 6 onces : 0,10 \$
- Un paquet de cigarettes : 0,05 \$
- Une fourche à foin : 0,45 \$
- Une paire de soulier du dimanche : 1,50 \$
- Une livre de morue : 0,03 \$
- Un gallon d'huile de charbon : 0,20 \$
- Une chaudière ordinaire : 0,25 \$
- Une pelle ronde : 0,60 \$

Michel, où est située la terre ancestrale des Gaudet, et le village de Leclercville. Cette route est appelée « la route neuve ». Elle mène directement au centre du village. Jusqu'alors, les habitants du Castor, du Portage et de Saint-Michel empruntaient la route des Acadiens pour se rendre au village. C'était la seule qui reliait ces



Carte de Leclercville.

trois rangs à la route du bord de l'eau. La route neuve leur évitera désormais un grand détour. Cette même année, le téléphone arrive au village. On ne sait pas si Josaphat l'a fait installer aussitôt. C'est peu probable, vu l'état financier de la famille.

En 1912, Honorine meurt de consommation (probablement la tuberculose). Josaphat a alors 40 ans et les enfants qu'il a élevés volent déjà de leurs propres ailes.

Après tous les deuils vécus par Josaphat, le curé de la paroisse s'inquiète pour lui. Il craint qu'il ne se décourage et se mette à boire, à jouer à l'argent ou qu'il ne quitte la paroisse pour le Klondike, comme certains hommes désœuvrés le font, à cette époque. Aussi le curé conseille-t-il à Josaphat de se remettre en ménage rapidement. Josaphat suit ce conseil. Il épouse, moins d'un an plus tard, Alma Croteau. Elle a 37 ans et lui 41 ans.

Alma vit à Montréal, chez son frère Philippe. À l'automne 1912, elle fait une visite à son oncle Alcide Boisvert, voisin de Josaphat. Depuis le décès de sa femme, Josaphat prend tous ses repas chez les Boisvert ; c'est donc à l'occasion d'un repas qu'il fait la connaissance d'Alma. Ils se marient quatre mois plus tard, le 8 janvier 1913, à l'église Ste-Cécile de Montréal.

Alma Croteau

Alma Croteau est née le 29 avril 1875, dans le rang Cinq-Chicots, à Arthabaska. Son parrain est Balthasar Frenet et sa marraine, Hermine Chaîné.

La mère d'Alma, Émérencienne-Alice Boisvert, a 16 ans lorsqu'elle se marie avec un dénommé Paris. De ce mariage, elle a trois enfants: un garçon mort en bas âge et deux filles.

Suite au décès prématuré de son mari, Émérencienne épouse, à l'âge de 22 ans, François-Xavier Croteau. Il possède une terre dans le rang Cinq-Chicots, à Arthabaska. C'est là que naissent leurs quatre enfants: Albert, Philippe, une fille dont on ignore le nom et Alma.

François-Xavier et Émérencienne déménagent au village de Leclercville, pas très longtemps après la naissance d'Alma. François-Xavier s'achète une barge et fait le transport du bois pour le seigneur Joly. La famille est installée dans le bas du village, à l'intersection de la rue principale (route 132) et de la rue du Moulin.

Vers 1895, Alma perd son père. Il tombe accidentellement entre le quai et son bateau et il est écrasé par celui-ci. Comme il est très mal en point, et qu'il n'y a



Le quai du seigneur Joly.

C'est à ce quai que François-Xavier amarrait sa barge pour prendre sa cargaison de bois. C'est aussi à ce quai qu'il se blessa mortellement.

Le quai n'existe plus aujourd'hui.

pas d'hôpital à proximité, on décide de le transporter à Québec. Seulement voilà, le bateau qui sert au ravitaillement et au transport des passagers, entre Québec et Montréal, ne passe qu'une fois par semaine. Ce délai lui est fatal. Sa santé se détériore et il meurt quelques jours plus tard.

Alma a vingt ans au décès de son père. Malheureusement, on ne possède pas d'informations sur son enfance et son adolescence. On sait qu'elle quitte Leclercville juste après le décès de son père et emménage rue Drolet, à Montréal, chez son frère Philippe, qui a besoin d'aide. Celui-ci est capitaine sur une barge qui transporte des mar-



Alma Croteau vers l'âge de 20 ans.

chandises vers les Grands Lacs.

Pendant la saison de navigation, Alma est cuisinière sur le bateau piloté par son frère. Ils naviguent sur le fleuve pour des périodes pouvant aller jusqu'à un mois. Elle cuisine pour les membres de l'équipage. Seule femme à bord, elle sait se faire respecter. Dans ses dernières années passées à Montréal, elle naviguera aussi pour un autre capitaine.

À la saison froide, elle aide Alvine, sa belle-sœur, qui a dix enfants. Alvine fait la couture pour toute la famille et Alma prend soin des enfants. Elle habite pendant 17 ans chez son frère Philippe. Elle a 37 ans quand elle revient à Leclercville pour épouser Josaphat.

Josaphat et Alma

Après leur mariage, le 8 janvier 1913, ils s'installent dans la maison de Josaphat, à Leclercville. L'été, Josaphat travaille au moulin à scie du seigneur Joly ; l'hiver, il est en chômage. Il aide alors son frère Jean-Baptiste et les Francoeur à faire leur bois de chauffage. À la période des sucres, il entaille



Photo de mariage de Josaphat et Alma le 8 janvier 1913.

chez son frère Émile, qui habite la terre ancestrale des Gaudet, et chez les Francoeur. Les hivers sont difficiles, financièrement, durant cette période. La famille se serre la ceinture.

Josaphat trouve finalement du travail à l'année sur les chantiers du seigneur Joly. L'hiver, il fait le comptage du bois abattu sur les chantiers de Villeroy et de Val-Alain. Il part le lundi matin et ne revient que le vendredi soir. Au printemps, c'est la drave. Quand il n'y a plus de glace, on descend le bois de Val-Alain jusqu'à Leclercville par la rivière du Chêne. Josaphat est cuisinier pour les hommes qui font la drave. L'été, il travaille au moulin à scie.



Alma, Josaphat et leur quatre enfants : Paul-André, Philippe, Géralda et Aimé, vers 1923.

Le 5 décembre 1913, Alma donne naissance à Paul-André, son premier enfant. Ensuite, naissent Philippe, le 19 janvier 1914, Géralda, le 16 mai 1916 et **Aimé, le 29 avril 1918**. Peu de temps après le mariage de Josaphat et d'Alma, Émérencienne, la mère d'Alma, s'installe chez eux. Elle y demeure jusqu'à sa mort, en 1930, à l'âge de 94 ans.

Josaphat s'implique dans sa communauté. Il est échevin pour la municipalité et commissaire d'école.

Dans les années 1920, ils sont sept à la maison: Alma, Josaphat, Émérencienne et les quatre enfants. Au rez-de-chaussée, se trouvent une grande cuisine et deux chambres à coucher, une pour les parents et l'autre pour Émérencienne. Au premier

étage, il y a quatre chambres: une pour Géralda, deux pour les garçons et une chambre qui sert de grenier.

Il n'y a pas de salle de bains. L'été, les hommes et les femmes font leurs besoins dehors, dans la petite étable, derrière la maison. La nuit, on utilise le pot de chambre. Comme la famille est peu fortunée, on n'utilise pas de papier hygiénique mais du papier journal, appelé aussi « gâzette ». En hiver, les femmes utilisent le pot de chambre toute la journée. Les hommes se servent du pot de chambre la nuit, et se soulagent à l'étable, le jour. Tous les matins, Alma fait le tour des chambres et vide le contenu des vases de nuit dans une chaudière. Josaphat, et, un peu plus tard, un des garçons, vide la chaudière sur le tas de fumier. Les pots ne sont donc vidés qu'une fois par jour. Heureusement, ils ont un couvercle! Même après l'arrivée des toilettes dans la maison, Alma continue à utiliser le pot de chambre, la nuit. À la fin de sa vie, chez son fils Aimé, à Arthabaska, elle continue à utiliser le vase de nuit de sa mère, Émérencienne. Ce pot de chambre a servi pendant plus de 100 ans.

Chaque chambre est équipée d'un meuble de toilette, armoire basse sur laquelle reposent un bol et un pichet. Les femmes y font leur toilette matinale. Le plus souvent, les hommes se lavent à l'évier de la cuisine.



Émérencienne Boisvert, la mère d'Alma.



Maison de Josaphat et Alma, à Leclercville.



Intérieur de la maison de Josaphat et Alma. À gauche, Lionel Beaudet (ami d'enfance d'Aimé), son épouse Jeanne, Géralda et Alma.

C'est aussi là qu'ils se rasent. Le samedi est jour de grand bain. Une cuve sert de baignoire. On l'apporte dans sa chambre et on y verse l'eau puisée dans un grand réservoir qui chauffe sur le poêle à bois. Selon la taille de la cuve et celle des membres de la famille, on s'assoit dedans ou on s'y tient debout, pour se laver à grande eau. Après le bain, la cuve change de chambre jusqu'à ce que toute la famille en ait profité.

On s'éclaire à la lampe à l'huile. Il y en a une dans chaque pièce de la maison. Dans la cuisine, elle est suspendue au-dessus de la table. À l'heure du coucher, les enfants n'ont pas le droit d'utiliser la lampe à l'huile de leur chambre. Ils se déshabillent dans le noir. Grand-mère Émérencienne a peur du noir. Elle pose sa lampe par terre et la laisse allumée toute la nuit. Il est interdit d'utiliser les chandelles, qui constituent un trop grand risque d'incendie.

En hiver, on met la nourriture dans la dépense située sur la galerie de côté et la viande dans le hangar, à l'arrière de la maison. En été, on garde le beurre, le lait, le fromage et les condiments dans une chaudière d'eau froide, dans la cave. Pour conserver la viande, la famille utilise le frigo du voisin, qui laisse une tablette à leur disposition. Ce voisin serviable est Fidélé Laliberté, un ami de la famille. Il est boucher et possède donc un grand réfrigérateur.

En 1929, la congrégation des sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours arrive à Leclercville pour pren-

dre en charge l'enseignement des garçons et des filles. La construction du couvent date de 1915. Ce sont des enseignantes laïques qui donnent les cours jusqu'à l'arrivée des sœurs.

Émile, le frère de Josaphat, meurt en 1930. C'est Léвина qui hérite de la terre ancestrale des Gaudet. Josaphat, qui a 58 ans à cette époque, se montre intéressé à reprendre la ferme familiale. Il en fait part à sa sœur Léвина, qui préfère la céder à leur frère Navégus.

En 1930, Josaphat décide de faire installer l'électricité dans sa maison. Il y a une ampoule par pièce et on l'allume en tirant une chaîne. Les premières ampoules sont rouges et n'éclairent pas beaucoup.

Les frères et sœurs de Josaphat forment une famille unie. C'est surtout au temps des fêtes qu'ont lieu les rencontres familiales. On fête le jour de l'An à la ferme familiale, chez Navégus, le jour des Rois chez Josaphat, et le dimanche gras, avant le mercredi des Cendres, chez Jean-Baptiste. Du côté des Croteau, il ne semble pas y avoir de rencontres familiales. Albert et Philippe vivent à Montréal, tandis que leur mère vit chez Josaphat et Alma. Philippe vient voir sa mère et sa sœur Alma tous les hivers, quand la navigation est interrompue par les glaces sur le fleuve.

La crise économique de 1929 à 1939 fait mal à l'éco-



Couvent de Leclercville.

nomie de Leclercville. En 1932, le seigneur Joly se voit dans l'obligation de fermer le moulin à scie et Josaphat se retrouve en chômage. Il n'est pas le seul, car on évalue qu'il y a entre 50 et 60 chefs de famille de Leclercville qui sont sans emploi à la suite de cette fermeture. Josaphat a 61 ans et y travaille depuis près de 40 ans. Pour donner du travail aux chefs de famille, la municipalité obtient du gouvernement quelques maigres subventions pour des travaux au système d'aqueduc et à la protection contre les incendies. Josaphat profite de cette opportunité et travaille jusqu'à l'âge de 65 ans, période où sa santé commence à se détériorer.

Une tumeur apparaît dans son cou. Elle l'étouffe.



Paul-André, Aimé, Géralda et Philippe Gaudet, vers 1935.

Pour la réduire, le médecin prescrit l'utilisation, deux fois par jour, d'une lampe dont le faisceau d'environ un pied de diamètre est dirigé sur la tumeur. Aussi incroyable que cela puisse paraître, la tumeur fond.

Le 10 mars 1940, on fonde la Caisse populaire de Leclercville. C'est Jean-Baptiste Gaudet, le frère de Josaphat, qui en est le premier président. Josaphat, pour sa part, est président de la commission de crédit. Il occupera ce poste peu de temps, car il meurt d'une crise d'angine, à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 10 août 1940. Il est âgé de 68 ans. Josaphat est inhumé dans le cimetière de la paroisse de Sainte-Emmélie de Lotbinière.

Géralda dira de son père que c'était un homme entêté et « prompt », mais pas violent. Quand il avait une idée en tête, c'était difficile de la lui faire changer. Alma et Josaphat s'entendaient bien. Il n'y avait pas de disputes entre eux, du moins, ils ne le laissaient pas voir. Ils exprimaient peu leurs sentiments devant les enfants. Géralda n'a jamais vu ses parents s'embrasser. Tout se passait dans la chambre à coucher, surtout les vendredis soir d'hiver, quand Josaphat revenait à la maison après une semaine aux chantiers.

Après le décès de Josaphat, Alma demeure dans sa maison avec Géralda. Son projet est de quitter cette maison et d'habiter chez Géralda après le mariage de celle-ci avec Clément Massicotte. Mais les fiançailles de Géralda sont rompues. Étant sans travail, Géralda décide de tenter sa chance à Arthabaska, là où ses deux frères, Paul-André et Aimé, sont déjà installés.

Elle trouve du travail à la Victoria Shirts, rue Laurier.

En juin 1946, Alma et Géralda quittent donc Leclercville et s'installent chez Aimé et Gilberte, à Arthabaska. Alma a alors 71 ans. Elle loue la maison familiale de Leclercville aux demoiselles Bernard et la vend, en 1962, pour la somme de 1 500\$.

En 1959, Alma se brise une hanche en descendant l'escalier menant au sous-sol. Elle a 84 ans. On croit qu'elle ne remarchera plus jamais. Eh non! Après quelques mois de convalescence, la revoilà debout, sans canne.

Elle vit chez Aimé et Gilberte jusqu'à ce qu'elle soit hospitalisée, en juillet 1970. Elle décède le 14 novembre 1970, à l'âge de 95 ans. Elle est inhumée au cimetière d'Arthabaska, dans le lot de son fils Paul-André.



*Josaphat, Alma et leur quatre enfants vers 1935.
En haut : Aimé et Géralda, au centre : Paul-André et Philippe.*

Chapitre 10

Aimé Gaudet

(1918-1993)

Gilberte Desrochers

(1920-2010)



Aimé Gaudet est né le 29 avril 1918, à Leclercville. Son parrain est son cousin Arthur Pérusse et sa marraine, sa tante Olivine Gaudet. Il a deux frères, Paul-André et Philippe, et une sœur, Géralda. Il est le cadet de la famille. Il va vivre son enfance et une partie de son adolescence dans la maison familiale, située au centre du village de Leclercville.

Rien de particulier ne survient pendant son enfance. Il va à l'école primaire du village à partir de l'âge de 6 ans et termine ses études à l'âge de 14 ans, après sa 7^e année. Tous les jours, après l'école, il va chercher les vaches, pour la traite, à la ferme du seigneur Joly. L'école du village n'offre pas de cours au-delà de la 7^e année. Seuls les garçons de familles plus fortunées peuvent poursuivre leurs études en ville. La famille d'Aimé vivant assez pauvrement, il ne peut avoir accès à des études supérieures.

Aimé désire, malgré tout, continuer à étudier. Son ami, Bruno Laliberté, s'est inscrit au cours classique, au collège de Lévis. Cet établissement offre aussi un cours commercial et Aimé souhaite s'y inscrire. Mais où trouver l'argent ? Sa marraine, sa tante Olivine, célibataire, a des économies et les moyens d'aider Aimé. Il lui demande donc de lui prêter l'argent nécessaire. Elle refuse, prétextant que les gens instruits sont tous des voleurs. Aimé n'a pas le choix, il entre



Aimé à l'âge de 6 ans.

sur le marché du travail, comme la plupart des garçons de son âge.



Olivine Gaudet, la marraine d'Aimé, demeure sur la ferme familiale avec sa sœur Léna et son frère Émile. Tous les trois sont célibataires. Olivine a une machine à coudre le cuir. Elle répare et confectionne des souliers de tous les jours pour sa famille et pour les gens qui lui en demandent. À cette époque, les souliers achetés au magasin ou par catalogue ne sont portés que le dimanche. Le reste du temps, on porte des souliers faits maison.

Fabriquer des souliers n'a certainement pas rendu Olivine très riche. Ses économies viennent d'un héritage qu'elle a reçu de son frère Émile, décédé en 1930. Celui-ci lui a légué près de 6 000 \$. C'est une grosse somme pour l'époque.

Comme beaucoup de garçons de 14 ans vivant dans de petits villages, et de même que ses deux frères, Paul-André et Philippe, Aimé travaille aux chantiers de coupe de bois. Pendant quelques années, il va bûcher au nord de La Tuque avec son ami, Lionel Beudet. C'est le père de Lionel, Eugide Beudet, qui les amène avec lui sur le chantier. Ils partent tôt à l'automne et reviennent au printemps. Souvent, ils ne peuvent pas redescendre pour le temps des fêtes.

Un été, Aimé et Lionel vont travail-



Aimé aux chantiers.

ler à Baie-Comeau. La ville est en plein essor. Ils travaillent à la construction du collège, du couvent et du quai et, à l'automne, ils retournent bûcher.

La période des fêtes est aussi le temps de la pêche aux petits poissons des chenaux. Aimé, ses frères et ses amis aiment s'adonner à cette activité. À une certaine époque, il n'est pas rare de voir une centaine de personnes voyageant de la rive aux cabanes à bord de traîneaux, chargés de bois de chauffage à l'aller, et d'une poche de poissons congelés au retour. En une nuit, une bonne pêche peut alors représenter de 400 à 500 poissons par cabane.

Aimé fréquente les patinoires, où les jeunes se donnent rendez-vous. Le patinage n'est pas qu'un sport. C'est aussi une activité sociale. Les patineurs évoluent en couples au son des valse de Strauss. Les jeunes se mettent sur leur « 36 ». Les hommes portent la chemise blanche et la cravate, et les dames, la jupe longue et le manteau.

À cette époque, il y a au moins deux patinoires à Leclercville : une au moulin du Portage et l'autre chez Oliva Bergeron. Aimé en profite, le peu de temps qu'il est à la maison, car après les fêtes il doit retourner au chantier.



La patinoire du moulin du Portage, en 1933.

Sur la première rangée, au centre, on reconnaît Luc Houde, époux de Marie Gaudet, la cousine d'Aimé.



Aimé, à 17 ans.

Vers l'âge de 17 ans, Aimé a une crise d'appendicite. Le plus proche hôpital se trouvant à Québec, il doit s'y rendre en train. Le voisin, Fidélé Laliberté, le conduit en auto jusqu'à Deschaillons, où il prend le train Le P'tit Deschaillons pour l'Hôtel-Dieu de Québec. Le P'tit Deschaillons est largement utilisé par les gens de Leclercville pour se rendre à Québec et à Montréal. C'est ce train qui, pendant plusieurs années, apporte le courrier qu'Alphonse Bergeron, le facteur, va chercher tous les matins aux « gros chars ». Après sa chirurgie, Aimé reste alité environ deux semaines, dans une salle commune. La convalescence terminée, il reprend le P'tit Deschaillons pour la maison. Sur le chemin du retour, une tempête de neige fait rage et le train doit s'arrêter à Fortierville. Aimé passe la nuit à bord du train et, le lendemain, il poursuit son voyage jusqu'à Deschaillons. Fidélé l'attend à la gare et le ramène chez lui. Il est assez mal en point à son arrivée à la maison. Sa sœur, Géralda, refait ses pansements et sa santé se rétablit tout doucement.

Vers l'âge de 20 ans, Aimé est apprenti boucher à la boucherie de son voisin, Fidélé Laliberté. L'été, lui et son ami Bruno, le fils du propriétaire, font la tournée des rangs pour livrer la viande à la clientèle. Le camion est bien équipé et ils peuvent faire, sur place, les coupes de viande demandées.

En 1939, à l'âge de 21 ans, Aimé est engagé comme boucher par un marchand général d'Arthabaska nommé Frank Desrochers. Aimé ne connaît personne dans cette ville; Frank Desrochers le prend donc en pension chez lui. On l'installe dans la chambre de Rol-

land, le fils aîné de la famille.

Aimé rend régulièrement visite à sa famille et à ses amis de Leclercville. Pour l'occasion, Frank Desrochers lui prête son automobile. Aimé fait le tour de ses amis : Lionel Beaudet, Bruno Laliberté, Rolland Venne, Émilien Lemay et Émile Boucher. Souvent, lors de ces rencontres, les jeunes gens mangent la soupe chez l'un, le mets principal chez l'autre, et le dessert chez un troisième. Aimé peut ainsi voir tout son monde.

Le 10 août 1940, Aimé perd son père. Josaphat lutte contre la maladie depuis quelques mois déjà. Il meurt à l'âge de 68 ans, d'une crise d'angine, à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Durant ces années chez Frank Desrochers, Aimé côtoie quotidiennement Gilberte, la fille aînée de la famille. Ils se lient rapidement d'amitié, un sentiment qui devient de plus en plus profond au cours des mois. Le soir, après le souper, ils sortent marcher ensemble. Ils vont au bureau de poste avec des amies et les cousines de Gilberte, Yvette, Anita et Rose-Hélène Lemay. Les dimanches d'été, ils se rendent chez l'oncle Edmond Desrochers qui possède une ferme à la campagne, au bord d'une rivière. En fait, Aimé et Gilberte sont toujours ensemble. Ils se marieront le 4 janvier 1943. Gilberte sera l'amour de sa vie.

Entre-temps, en 1940, le gouvernement canadien promulgue la *Loi sur la mobilisation des ressources*



Aimé en habit de boucher à 21 ans.

nationales. Cette loi oblige les hommes et les femmes libres d'obligations familiales à s'enrôler dans l'armée, à servir au sein du gouvernement ou à travailler pour des compagnies qui contribuent à l'effort de guerre. Frank Desrochers réussit à faire exempter ses deux fils, Georges et Rolland, en attestant qu'il a besoin d'eux au magasin. Aimé, pour sa part, est obligé de faire le camp d'entraînement de l'armée, d'une durée d'un mois.



Aimé au camp d'entraînement de l'armée, à Sherbrooke.

En novembre 1941, Aimé se rend au camp de Sherbrooke. En décembre, pour échapper aux recruteurs de l'armée, il travaille comme bûcheron dans les chantiers du nord de La Tuque, avec son ami Lionel Beaudet. Ils y restent seulement jusqu'aux fêtes. En janvier 1942, puisque Aimé veut à tout prix éviter l'armée, il décide, avec son ami Lionel, d'aller travailler à l'aluminerie d'Arvida. Cette compagnie a été sélectionnée pour l'effort de guerre et ceux qui y travaillent sont exemptés de l'enrôlement. Aimé et Lionel sont embauchés tous les deux. Ils vont y travailler jusqu'à la fin de la guerre, en avril 1945.

Gilberte Desrochers

Gilberte Desrochers est née le 8 octobre 1920, chez son grand-père Pérusse, à Leclercville, dans le rang Saint-Michel. Sur son acte de naissance, on peut lire qu'elle se nomme Alice Gilberte Desrochers. Son parrain est Adélarde Pérusse, son grand-père, et sa marraine, Éloïse St-Onge, sa grand-mère.

Ses parents, Frank et Éva, habitent à Shawinigan, où son père travaille à l'aluminerie.

Avant son mariage, Frank développe une inflammation chronique aux muqueuses et on lui conseille d'aller dans l'Ouest canadien, où le climat sec est propice à la guérison de ce genre d'affection. Il habite chez un de ses oncles, dans le nord de l'Alberta, où il a trouvé du travail chez les cultivateurs des alentours. Après quelques mois, Frank s'achète une terre. Un an plus tard, totalement guéri, il décide de rentrer au Québec.

Quelques jours avant la naissance de Gilberte, Frank doit aller d'urgence en Alberta vendre la terre achetée quelques années plus tôt. Éva, prête à accoucher de son premier enfant, se réfugie chez ses parents, à Leclercville. Frank revient d'Alberta le 7 oc-



*Frank Desrochers et
Éva Pérusse, les parents
de Gilberte.*

tobre, juste à temps pour la naissance de Gilberte.

En 1921, Frank quitte l'aluminerie de Shawinigan et devient agent d'assurances pour la Métropolitaine, à Trois-Rivières. La famille vit dans un logement situé presque en face de l'église Saint-Philippe.

À l'âge de deux ans, Gilberte est atteinte d'une paralysie à la jambe gauche. On diagnostique une poliomyélite. Le traitement prescrit par les médecins de l'hôpital de Trois-Rivières est de frotter tous les matins le côté gauche de Gilberte avec de l'eau additionnée de sel de mer. Matin après matin, Éva met Gilberte dans une cuve et la frictionne. La mère de Gilberte a une confiance inébranlable en Notre-Dame-du-Cap; elle va donc rencontrer un prêtre au sanctuaire de Cap-de-la-Madeleine afin qu'il intercède auprès de la Vierge pour la guérison de sa fille. Le prêtre conseille à Éva de promettre à la Vierge Marie d'habiller Gilberte uniquement de bleu et de blanc jusqu'à sa première communion. Après quelques mois, la jambe de Gilberte étant toujours paralysée, Éva retourne au sanctuaire rencontrer le prêtre. Il lui conseille, cette fois, de prolonger sa promesse jusqu'aux 21 ans de sa fille. Après six mois et demi de bains à l'eau salée, la jambe gauche de Gilberte guérit. Éva, en bonne croyante, honore sa promesse à la sainte Vierge et c'est ainsi que Gilberte portera du bleu et du blanc jusqu'à ses 21 ans.

Gilberte respecte la promesse de sa mère, et accepte de bon cœur de ne porter que du bleu et du blanc jusqu'à l'âge de 21 ans. Il y aura une seule exception à cette règle, lorsque Gilberte devra revêtir un uniforme noir pour fréquenter le couvent d'Arthabaska. Au retour à la maison, Gilberte enfle ses vêtements bleu et blanc, fidèle à la promesse qui l'a guérie.

Gilberte débute sa scolarité à l'âge de cinq ans et demi, au couvent dirigé par les Ursulines, juste à côté de l'église Saint-Philippe, à Trois-Rivières. À cette époque, les enfants commencent l'école au mois d'avril, pour apprendre les chiffres et les lettres. Ils amorcent ensuite leur première année en septembre.

En 1926, Frank décide d'acheter le magasin général situé dans le premier rang de Leclercville. La famille habite au-dessus du magasin.

Cette même année, à l'âge de 6 ans, Gilberte attrape la rougeole. Le médecin qui la traite constate que son pied gauche se déforme et que sa jambe gauche ne se développe pas aussi rapidement que la droite. Elle est alors hospitalisée à Québec pour une intervention chirurgicale au pied. Elle passe ensuite six mois la jambe dans le plâtre. Elle ne peut pas marcher jusqu'à l'école du rang; ses parents l'envoient donc en pension à Shawinigan, chez son grand-père Desrochers, dont la maison se trouve près d'une école. Elle y restera un an.

En 1928, Frank vend son magasin, loue un appartement au village de Leclercville et reprend son métier d'agent d'assurances pour la Métropolitaine.

Nécessité ou goût du changement, au bout d'un an, il décide de déménager à Sainte-Angèle-de-Laval, où il poursuit sa carrière d'agent d'assurances.

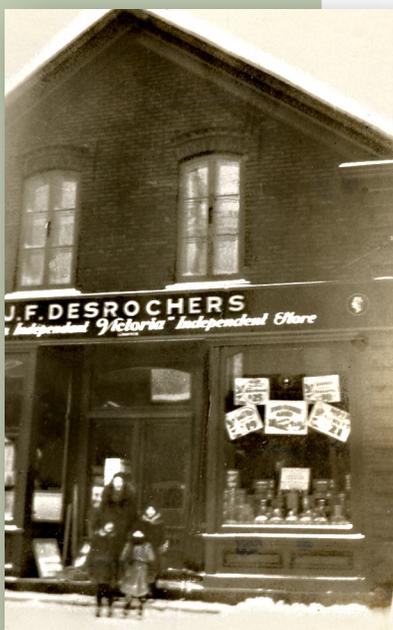
Lors de leur séjour dans cette municipalité, Gilberte et sa mère attrapent une forte pneumonie. Il n'y a pas de médecin dans ce village et c'est un médecin de

Nicolet qui vient les soigner. Il les visite tous les jours. Le traitement consiste à leur mettre des ventouses dans le dos et de la glace « sur les poumons ». Dans des moments aussi difficiles, la famille s'entraide. La mère d'Éva vient prendre soin de sa fille et de sa petite-fille. Les autres enfants sont dispersés chez les oncles et les tantes. Charles, chez la tante Alice, Marcelle, chez la tante Marie-Louise, Gisèle, chez la grand-mère Desrochers, à Shawinigan. Georges et Rolland vont à l'école et sont gardés, en fin d'après-midi, par monsieur Levasseur, le propriétaire du loyer.

À peine un an plus tard, en 1930, Frank achète un magasin général à Arthabaska. La famille déménage encore une fois, mais cette fois est la dernière.

Ils s'installent d'abord dans un loyer, rue Laurier, de biais avec le collège des Frères des Écoles chrétiennes. À leur arrivée à Arthabaska, l'étage au-dessus du magasin sert de salle municipale. Il faudra quelques mois pour en faire un logis convenable pour la famille. C'est Welley Michaud qui est chargé des travaux.

En 1932, à l'âge de 12 ans, Gilberte subit une nouvelle intervention chirurgicale au pied gauche. L'intervention a lieu au Women's General Hospital de Montréal. Suite à cette intervention, elle passe de nouveau six mois et demi la jambe dans le plâtre. Son père la transporte dans ses bras, tous les matins, du lit à la chaise posée devant la grande fenêtre, et le soir, il la ramène dans son lit de



Le magasin général de Frank Desrochers, à Arthabaska.

la même manière. Elle n'aura plus d'autre chirurgie au pied.

Pendant sa convalescence, ses camarades de classe lui apportent tous les jours ses devoirs et ses leçons. Bien qu'elle fasse assidûment tous ses travaux scolaires, les sœurs l'obligeront à reprendre son année. Les années suivantes, comme sa jambe gauche est affaiblie, elle est mise en quart-pension au couvent, au coût de 4 \$ par mois. Elle dîne au couvent, participe à l'étude après les cours, et est de retour chez elle pour le souper. Les jours de tempête de neige, elle dort au couvent, qui compte à cette époque une cinquantaine de pensionnaires.

Sa jambe gauche est désormais plus courte que la droite. Son père consulte un spécialiste de Montréal qui lui fabrique un soulier adapté à sa condition. À cette époque, une paire de souliers de jeune fille coûte 2,50 \$. Les souliers orthopédiques de Gilberte coûtent, quant à eux, 40 \$ la paire.

Ma chère enfant,
 Votre lettre reçue
 hier m'a causé un grand plaisir.
 Depuis votre départ nous avons pen-
 sé à vous et surtout nous avons
 bien prié pour vous.

Vous me dites que vous allez
 bien mais l'opération a-t-elle été
 faite? Je suis curieuse de le savoir.
 À la classe tout va bien
 vos compagnes semblent être de
 bonne humeur. Nous avons fait
 nos concours cette semaine. Ce
 sera probablement Lucile la
 première en quatrième année
 et Carmen en troisième année.

Je vous envoie de grand
 cœur le souvenir demandé. En
 retour je vous demande d'offrir
 pour moi quelques unes de vos
 prières et de vos souffrances.

Soyez bien raisonnable et surtout
 très obéissante pour tout ce que
 l'on vous demandera car votre gué-
 rison en dépend.

Votre maîtresse,
 Sœur Sainte Damase

Gilberte termine sa scolarité en 7e année. Elle a 15 ans. Étant l'aînée d'une famille de 13 enfants, elle doit faire sa part en travaillant au magasin et à la maison pour aider ses parents.

Vers l'âge de 16 ans, une de ses amies entre au couvent. Elle donne le nom de Gilberte aux sœurs chargées du recrutement. Celles-ci viennent la rencontrer afin de vérifier son intérêt pour la vie religieuse. Gilberte n'a pas la vocation religieuse. Les sœurs reviennent à deux autres reprises, mais la réponse est toujours la même.

À 17 ans, tout en aidant ses parents au magasin et à la maison, elle suit des cours d'anglais deux après-midi par semaine, durant l'hiver. Son professeur est une femme originaire du Nouveau-Brunswick. Le soir, elle suit les cours de couture donnés par les Fermières, à l'hôtel de ville d'Arthabaska, et elle prend des leçons de piano auprès de Gilberte Beauchesne, une voisine qui demeure en face de chez elle.

Frank fait l'acquisition du piano de la famille dans une circonstance plutôt singulière. Une jeune fille désire entrer en religion, mais ses parents ne sont pas d'accord. Son père refuse de lui fournir l'argent dont elle a besoin pour son trousseau. Sans ressources, la jeune fille demande à Frank de lui avancer le tissu nécessaire. Frank accepte. L'année suivante, la jeune femme paye sa dette en offrant son piano à la famille Desrochers.

Gilberte, tout comme les autres jeunes filles de son milieu, a une vie sociale simple. Les garçons et les filles se rencontrent les fins de semaine dans la famille de l'un et de l'autre. Ils vont chez Gilberte, chez

les Vallières, les Bergeron et les Marcotte. Gilberte joue du piano, les frères Marcotte jouent de la guitare et tous chantent ensemble. Ils marchent, vont visiter la parenté.

À l'âge de 19 ans, Gilberte rencontre pour la première fois Aimé Gaudet, qui allait devenir son compagnon pour la vie. Son père, Frank, a ouvert une boucherie au magasin général, mais il n'est pas satisfait de son boucher et il décide de le remplacer. Il se rend à Leclercville rencontrer Fidèle Laliberté, le boucher de la municipalité, et voir s'il ne connaîtrait pas un jeune boucher digne de confiance pour remplacer le sien. Fidèle lui présente un jeune homme qui est en apprentissage dans son commerce. L'affaire est réglée le jour même et Frank revient à Athabaska avec son nouveau boucher, un jeune homme de 20 ans, nommé Aimé Gaudet.

Aimé et Gilberte se marient le 4 janvier 1943.



Gilberte à l'âge de 19 ans.

Aimé et Gilberte

Après le départ d'Aimé, en 1941, pour le camp d'entraînement de l'armée et ensuite pour l'aluminerie d'Arvida, Gilberte et Aimé s'ennuient l'un de l'autre. Ils s'écrivent toutes les semaines. Ils décident de se fiancer au mois d'août

1942 et de se marier au mois de janvier suivant.

Lionel Beaudet, qui travaille avec Aimé à Arvida, et Jeannine Lemay, sa promise, décident d'en faire autant. Aimé et Lionel ont droit à trois jours de congé pour leurs fiançailles et à sept jours pour leur mariage. Les fiançailles d'Aimé et de Gilberte ont lieu à Leclercville, chez les parents d'Aimé, tandis que leur mariage a lieu à Arthabaska, chez les parents de Gilberte. Tout de suite après la cérémonie du mariage, ils prennent le train à Victoriaville en direction de Sainte-Angèle-de-Laval et, de là, vont en *snowmobile* jusqu'à Leclercville, pour souper dans la famille d'Aimé. Le lendemain, ils prennent la direction de Québec, où ils rejoignent Lionel et Jeannine, et se rendent, tous ensemble, en train jusqu'à Arvida.



**Mariage d'Aimé et Gilberte,
le 4 janvier 1943.**

Les deux couples sont logés à l'étage d'une maison privée. Leur appartement se limite à deux chambres. L'une est occupée par Aimé et Gilberte et sert aussi de cuisine et de salle à manger pour les deux couples. Celle qui est occupée par Lionel et Jeannine sert de salon pour tous.

En mai, de nouvelles maisons construites par le gouvernement sont disponibles pour les ouvriers de l'aluminerie. Ce sont des jumelés. Elles sont constituées de deux logements côte à côte, chacun comportant un étage. Au rez-de-chaussée, se trouvent la cuisine, la salle à manger, le salon et la salle de bains. Il y a 2 chambres à l'étage. Chacun des logements doit abri-

ter au moins deux familles, et Aimé et Gilberte héritent de l'une des chambres. Les Tremblay, qui ont deux enfants, occupent le rez-de-chaussée et l'autre chambre. Aimé et Gilberte doivent partager la salle de bains avec la famille. La maison se situe sur la 1ère rue. Lionel et Jeannine, pour leur part, habitent, dans une autre rue, une maison semblable. Les fins de semaine, Aimé et Lionel travaillent au recouvrement des nouvelles maisons construites par le gouvernement.

Le 26 septembre 1943, Gilberte donne naissance, à l'hôpital d'Arvida, à Michelle, sa première-née. Son accouchement est long et difficile, car les muscles touchés par la poliomyélite, du côté gauche de son bassin, ne peuvent se contracter suffisamment pour aider l'enfant à venir au monde. Suite à ce premier accouchement, les médecins lui suggèrent fortement de ne pas accoucher à domicile, les risques de complications étant trop élevés.

En mai 1944, Aimé et Gilberte ont le droit d'habiter une nouvelle maison. Cette fois, c'est à leur tour d'occuper le rez-de-chaussée et de choisir les locataires de la chambre de l'étage. Aimé et Gilberte offrent cette chambre à Philippe, le frère d'Aimé, et à sa femme, Angèle Lemay. Ils partagent le salon, la cuisine, la salle à manger et la salle de bains. Ils vont vivre dans cette maison jusqu'à la fin de la guerre.



Maison du gouvernement où habitent Aimé et Gilberte en 1944.



Philippe Gaudet et son épouse Angèle Lemay.



Géralda Gaudet et son fiancé, Clément Massicotte.



Paul-André Gaudet et son épouse, Thérèse Vallière.

Le 19 septembre 1944, Gilberte donne naissance à Lise. Durant sa grossesse, Gilberte a une crise d'appendicite, mais on ne l'opère pas de peur de causer des dommages au fœtus. Elle est mise au repos plusieurs mois avant son accouchement. Ce deuxième accouchement est identique au premier, long et difficile, et il est accompagné d'hémorragies qui ne causent cependant pas de problèmes majeurs.

À la fin de la guerre, en avril 1945, Aimé et Gilberte reviennent à Arthabaska et emménagent dans une maison appelée la « beurrerie ». Elle est située dans la côte Stein. Il s'agit d'une maison jumelée où chacun des deux loyers occupe deux niveaux. À la différence du jumelé d'Arvida, celui-ci est beaucoup plus grand et il a quatre chambres à l'étage.

Aimé reprend aussitôt son travail de boucher au magasin général du père de Gilberte.

Le 26 septembre 1945, Gilberte donne naissance à Nicole. C'est Géralda, la sœur d'Aimé, qui habite Leclercville, qui vient aider pour les « relevailles ». Géralda prend soin de la petite famille pendant 40 jours. En retour, Gilberte lui fabrique un trousseau de mariage, car Géralda se mariera dans les prochains mois.

Les loyers sont rares après la guerre. Aimé et Gilberte hébergent donc plusieurs membres de leur famille à la « beurrerie ». Paul-André, le frère aîné d'Aimé, qui s'est trouvé du travail à l'usine de meubles de la Eastern Township Furniture Manufacturing Company d'Arthabaska, occupe une des chambres de l'étage. C'est à la faveur de ce séjour qu'il rencontre son

épouse Thérèse, une amie de Gilberte. Après leur mariage, ils occupent la chambre de Paul-André jusqu'à ce qu'ils trouvent un logement.

Géralda, la sœur d'Aimé, a rompu ses fiançailles avec Clément Massicotte. Étant sans travail, elle décide de tenter sa chance à Arthabaska, là où ses deux frères sont déjà installés. Elle obtient un emploi à la Victoria Shirts, rue Laurier. Géralda et sa mère, Alma, quittent donc Leclercville et s'installent, en juin 1946, chez Aimé et Gilberte. Leur projet est de vivre en pension chez Paul-André et Thérèse lorsque ceux-ci auront trouvé un logement. Les logements sont rares et Paul-André n'en trouve pas d'assez grand pour loger sa sœur et sa mère. Puisque le salaire de Géralda et la petite rente d'Alma (20 \$/mois payés par le gouvernement) ne sont pas assez élevés pour qu'elles puissent défrayer seules le coût d'un loyer, elles s'installent à demeure chez Aimé et Gilberte. Alma a alors 71 ans et Géralda, 30 ans.

Aussitôt que Paul-André et Thérèse emménagent chez eux, leur chambre est occupée par Rolland, le frère de Gilberte, qui vient tout juste d'épouser Thérèse Ducharme. Leur séjour est de courte durée.

Le 2 octobre 1946, Gilberte donne naissance à Gabriel, son premier fils. L'accouchement est difficile. Gabriel n'est pas pressé de quitter le ventre de sa mère. Il se laisse attendre et on doit aller le chercher. Après sa naissance, il n'a pas le réflexe de succion. On fait venir de Montréal une tétine spéciale et Gabriel développe petit à petit ce réflexe. En attendant l'arri-

vée de la tétine, il est nourri au compte-gouttes. Gilberte est en assez mauvais état après ce quatrième accouchement. Sa vue est brouillée pendant quelques jours. Le médecin prolonge son hospitalisation de plusieurs jours.

Lors de sa première rentrée scolaire, Gabriel refusera d'aller à l'école et pleurera. On devra le forcer à aller en classe. La même chose se reproduisant l'année suivante, Gilberte qui, comme sa mère, a une grande dévotion pour la Vierge Marie, promet de s'abonner jusqu'à sa mort à la revue Notre-Dame-du-Cap si les difficultés de Gabriel se résorbent. Gabriel s'habitue peu à peu aux rentrées scolaires et Gilberte honorera sa promesse jusqu'au bout.

En 1947, Gilberte fait une fausse couche. Selon les explications de son médecin, la lune est trop forte et plusieurs autres femmes font aussi une fausse couche, à cette période.



Gilberte, Aimé, Michelle, Lise, Nicole et Gabriel à la beurrerie, en 1947.

En 1948, Aimé quitte son emploi de boucher au magasin général du père de Gilberte, et est embauché à l'usine de meubles de la Eastern Township Furniture Manufacturing Company, là où travaille son frère Paul-André. L'usine est située sur la rue Suzor. Il n'y travaillera pas plus d'un an.

La même année, Aimé et Gilberte décident de construire leur

première maison. Ils achètent un terrain au numéro 7 de la rue Mailhot, juste en face de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Aimé construit la maison avec l'aide de son frère Paul-André et de ses beaux-frères, Rolland et Georges Desrochers. Seuls le solage et la fosse septique sont donnés à contrat. La petite famille s'y installe, toujours accompagnée de la mère et de la sœur d'Aimé. La cuisine est équipée d'un poêle à bois et d'une glacière. C'est Géralda qui achète le premier réfrigérateur de la famille. Aimé la remboursera un peu plus tard. On chauffe la maison à l'aide d'une fournaise au bois, située à la cave. Du papier brique brun recouvre les murs extérieurs. La maison comporte trois chambres à coucher, un salon, une cuisine, une salle à manger et une salle de bains. Quelques années plus tard, Aimé divise le salon en deux pièces distinctes afin d'ajouter une chambre.

En 1949, Aimé obtient un emploi de concierge au collège Saint-Joseph, une école de garçons tenue par les Frères des Écoles chrétiennes. L'école est située rue Laurier, à côté du presbytère. Aimé occupe ce poste jusqu'en 1955. Il se rend à son travail à pied, l'hiver,



Maison de la rue Mailhot.

Aimé, Gilberte et les enfants : Michelle, Lise, Nicole, Gabriel, Serge, Yves dans les bras d'Aimé et Claude dans les bras de Gilberte.

et en mobylette, le reste du temps.

Le 1^{er} juillet 1949, Gilberte donne naissance à Serge, son cinquième enfant. La grossesse et l'accouchement se passent bien. Le 21 juin 1950, elle donne naissance à Yves, un autre accouchement qui se déroule bien. Le 28 mai 1951, Gilberte accouche de Claude, le septième enfant de la famille. Elle fait une hémorragie qui l'affaiblit beaucoup.

Trois mois après la naissance de Claude, Gilberte est opérée pour l'appendicite et pour l'ablation d'un ovaire. Des complications pulmonaires surviennent et



Photo de famille, en 1953.

elle passe à deux doigts de la mort. On lui administre les « derniers sacrements ». Gilberte ne veut pas que les enfants soient séparés, dans l'éventualité de son décès. Elle demande à Aimé de faire tout le nécessaire pour que cela n'arrive pas. Sa santé demeure fragile et elle passe près d'un mois à l'hôpital. À sa sortie, elle est encore trop faible pour reprendre les tâches familiales. Elle va en convalescence, pendant deux semaines, à Windsor, chez sa sœur Marcelle qui vient tout juste d'épouser Maurice Duval. Aimé prend quelques jours de congé et l'accompagne.

Il faut réorganiser la vie à la maison pendant l'absence de Gilberte. C'est Paulette, sa jeune sœur, qui s'occupe de la famille le jour, et Géralda prend la relève au retour du travail.

Au cours des 26 derniers mois, Gilberte a été hospitalisée pour 3 accouchements et 2 chirurgies. À cette époque, les soins de santé ne sont pas gratuits. Aimé et Gilberte accumulent donc une dette qu'ils n'arrivent plus à rembourser. La sœur responsable des finances, à l'Hôtel-Dieu, les informe de l'existence d'un nouveau programme d'aide gouvernemental dont ils pourraient bénéficier. Ils rencontrent, à cet effet, le député provincial Wilfrid Labbé, de l'Union nationale, qui les inscrit à ce programme.

Étant donné les complications de santé de Gilberte, le couple décide de limiter les grossesses. La seule méthode contraceptive approuvée par l'Église catholique est la méthode Ogino, appelée aussi « méthode du calendrier ». Aimé et Gilberte décident de suivre

cette méthode. Gilberte n'a pas une ovulation régulière et, dans ces conditions, la méthode est plus ou moins efficace. Malgré tout, le couple réussit à retarder la grossesse suivante de trois ans.

C'est ainsi que, le 8 juin 1954, Gilberte donne naissance à Jacques, son huitième enfant. La grossesse et la naissance se déroulent sans problèmes.

Cette année-là, Géralda achète un téléviseur, faisant de cette famille de la classe ouvrière une privilégiée.

Comme la famille est nombreuse et la maison de la rue Mailhot trop petite, Aimé et Gilberte songent à y ajouter un étage. Après quelques esquisses, ils décident plutôt d'en construire une nouvelle, sur la rue Garneau. Le député provincial, Wilfrid Labbé, leur permet d'obtenir un prêt de 6 000 \$. Maurice Gagné est l'entrepreneur chargé de faire les gros travaux. Il coule le solage, construit la charpente et la toiture. Le revêtement extérieur est en brique, selon les plans d'Aimé et Gilberte. Quand la famille intègre la nouvelle maison, en juillet

1955, l'intérieur est loin d'être terminé. Aimé se charge du reste des travaux, au cours de l'été et de l'automne. Pour terminer l'aménagement intérieur de la maison, il quitte son travail de concierge pendant quelques mois. La nou-



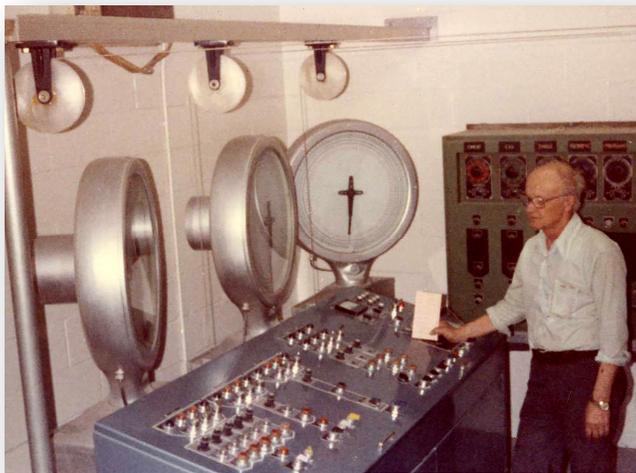
La deuxième maison située au 18, rue Garneau ,Victoriaville (secteur Arthabaska).

velle maison a deux niveaux. Au rez-de-chaussée, on trouve un salon, une cuisine, une grande salle à manger qui sert aussi de salle commune, une petite salle de couture, une salle de bains et deux chambres à coucher. Six chambres à coucher et une salle de bains occupent l'étage. Le sous-sol n'est pas fini, mais Aimé en aménage un coin en guise d'atelier pour lui-même et pour les enfants qui aiment bricoler. Il y a aussi une chambre froide et un grand espace permettant aux enfants et à leurs amis de s'amuser. Un peu plus tard, Aimé y installera une douche. C'est une grande maison confortable et chaleureuse qui accueille les hauts et les bas d'une famille nombreuse et unie. C'est la maison familiale.

En 1956, Aimé trouve un nouvel emploi chez Ciment Ro-No, à Arthabaska. Il y travaillera jusqu'à sa retraite, le 29 avril 1983. Pour s'y rendre, Aimé a maintenant besoin d'un moyen de transport utilisable toute l'année. Il achète sa première automobile, une Plymouth 1950 bleu poudre.

Le 24 décembre 1958, Gilberte donne naissance à Daniel, son neuvième enfant. La grossesse et l'accouchement se déroulent bien.

En 1959, Alma, la mère



Aimé au travail chez Ciment Ro-No.

d'Aimé, se brise la hanche en descendant l'escalier de la cave. Elle a 84 ans. C'est Donat Provençal, un voisin, qui la transporte dans ses bras jusqu'à sa chambre. Elle est opérée dans un hôpital de Montréal. Elle y demeure deux semaines. À son retour à la maison, elle va bien, mais elle ne peut pas encore se déplacer. On entreprend les démarches pour louer une chaise roulante, mais on n'en trouve pas dans les environs. On se débrouille donc avec les moyens du bord. On dépose la chaise berçante d'Alma sur un morceau de tapis, on l'assoit dans sa chaise et on tire cette carpepe jusqu'à l'endroit désiré. Le matin et le soir, c'est Géralda, Gilberte et Aimé qui tirent la carpepe, mais le jour Gilberte doit faire cette manœuvre seule quand Alma a besoin d'aller aux toilettes. En dépit de son grand âge, et malgré un pronostic défavorable, Alma se remet à marcher.

En 1960, Michelle, l'aînée des enfants, termine sa 11e année. Elle désire poursuivre ses études afin de devenir enseignante. Pour Aimé et Gilberte, l'instruction est une valeur importante. Aussi acceptent-ils que Michelle s'inscrive au Brevet A, à l'école normale de Sherbrooke dirigée par les Sœurs de la congrégation de Notre-Dame. En 1960, il n'est pas fréquent, dans le milieu ouvrier, que des filles accèdent aux études supérieures. On estime inutile de dépenser de l'argent pour l'instruction d'une fille qui va se marier et rester à la maison pour élever ses enfants. En ce sens, Aimé et Gilberte sont en avance sur leur temps. D'ailleurs, ils encourageront tous leurs enfants à étudier selon leurs intérêts, talents et habiletés.

En 1961, Gilberte donne naissance à Josée, sa dixième et dernière enfant. Aimé et Gilberte sont heureux d'avoir une fille après six garçons d'affilée.

Avec l'arrivée de Josée, la table de la salle à manger est incontestablement trop petite pour cette immense famille. Aimé se met donc à l'œuvre, dans son atelier du sous-sol, pour en fabriquer une plus grande. Dans un moment d'inattention, il se coupe deux doigts avec la scie ronde. Il éteint le moteur, enroule un torchon autour de sa main dégoulinante de sang, et va frapper à la porte du voisin afin de se faire conduire à l'hôpital. On réussit à recoudre un des doigts, mais on doit amputer l'autre à la première jointure. Aimé passe quelques jours à l'hôpital et va ensuite en convalescence, avec Gilberte, chez son beau-frère Maurice Duval, à Windsor. Aimé a le moral bas, car il a peur de ne plus être capable de travailler. En l'absence des parents, Éva, la mère de Gilberte, prend soin de la famille avec Alma et Géralda. Parce que Aimé n'a pas de congés maladie payés, il se retrouve sans salaire jusqu'à son retour au travail. Il doit emprunter un peu d'argent à la caisse populaire pour passer à travers cette épreuve. Heureusement, après seulement deux semaines de convalescence, il est en mesure de reprendre son travail chez Ciment Ro-No.

Gilberte fait une chute dans la maison et se blesse gravement au dos. Les médecins proposent de l'opérer mais la convalescence serait d'au moins six mois.



Aimé dans son atelier, au sous-sol de la maison.

Comme la famille est nombreuse et qu'il y a plusieurs jeunes enfants à la maison, elle ne peut se permettre d'être invalide pendant une si longue période. La seule autre solution consiste à porter un corset rigide qui lui offrira un bon soutien.



Fin d'une série de cours de catéchèse

À droite, Gilberte et Aimé, co-responsables des cours de catéchèse pour adultes.

Au cours des années, Aimé et Gilberte s'impliquent dans diverses organisations de leur communauté. Gilberte est membre du mouvement des Fermières presque toute sa vie. Elle est présidente, à deux reprises, des Femmes chrétiennes et sert de guide aux visiteurs de l'église d'Arthabaska après sa rénovation. Aimé et Gilberte sont aussi responsables, avec un autre couple, de l'organisation des cours de catéchèse pour adultes de leur région.

Aimé et Gilberte sont très adroits. Gilberte confectionne elle-même presque tous les vêtements de ses enfants. Ce n'est pas pour rien qu'elle a une salle de couture à la maison. Les manteaux sont des vêtements coûteux. Gilberte découd ceux, de drap ou de laine, donnés par sa famille et, à l'aide de patrons à la dernière mode, elle retaille le tissu pour en faire de nouveaux manteaux pour les enfants. Ceux-ci les portent fièrement car ils sont identiques aux manteaux neufs des magasins. Gilberte est également habile au tricot, à la broderie et au tatting. Après le départ aux



Gilberte, au centre, en bas, photographiée avec les Fermières.

études de tous les enfants, elle s'inscrit à des cours de peinture à l'huile qu'elle fréquentera jusqu'à ce qu'elle ne soit plus capable de se déplacer.

Pour sa part, Aimé est très habile en construction, en menuiserie et dans le travail du bois en général. On a vu plus haut tout ce qu'il a fait de ses mains, de la construction à la menuiserie et à l'ébénisterie. En plus de compléter la fabrication de la table de la salle à manger, il fabrique plusieurs jeux pour les enfants, dont une table de ping-pong, un jeu de toc et un damier. Il répare aussi les bicyclettes et tout ce qui se brise dans la maison.

Aimé aime le sport. Jeune, il a rêvé de pratiquer le hockey, mais le travail l'en a empêché. Il s'efforce donc, dans la mesure de ses moyens, de fournir de l'équipement à ses enfants et de leur faciliter la pratique de divers sports. Il achète, entre autres, des bicyclettes, des équipements de hockey, des ballons, des raquettes de tennis, des bâtons et des gants de balle molle. Il prend des abonnements familiaux pour le tennis, le ski alpin, la piscine et l'OTJ. Il aime regarder le sport à la télévision. Il écoute religieusement la soirée du hockey tous les samedis soir, de l'automne au printemps. Il regarde aussi la lutte et l'Heure des quilles.

Vers 1968, on diagnostique à Aimé un diabète de type 2. Il suit un régime alimentaire sévère et doit s'injecter de l'insuline. Il parvient ainsi à contrôler la



Aimé met la dernière main à un jeu de toc qu'il vient de fabriquer.



*Alma, la mère d'Aimé,
à 95 ans.*



*Géralda et Marcel, le jour
de leur mariage.*

maladie tant bien que mal.

Le 14 novembre 1970, Alma, la mère d'Aimé, décède. Elle est inhumée au cimetière d'Arthabaska, dans le lot de son fils Paul-André.

Le 12 octobre 1974, Géralda, la sœur d'Aimé, épouse Marcel Bergeron. Elle a 58 ans. Elle a vécu avec Aimé, Gilberte et leur enfants pendant 28 ans.

Aimé prend sa retraite le jour de son 65^e anniversaire, le 29 avril 1983. Il est heureux d'arrêter de travailler, car il se sent fatigué depuis quelques années déjà. Au cours de ses 27 ans chez Ciment Ro-No, Aimé n'a jamais profité au complet des deux semaines de vacances auxquelles il avait droit. Il ne prenait qu'une semaine et, certaines années, il n'en prenait pas du tout. Ces semaines de vacances travaillées étaient rémunérées comme temps double et cet argent supplémentaire servait à payer la rentrée scolaire des enfants.

En janvier 1984, Aimé et Gilberte reçoivent une reconnaissance pour leur implication dans les cours de catéchèse.

En 1985, Aimé attrape un virus. Des taches noires apparaissent sur une de ses jambes et sa cheville devient plus rigide. On l'hospitalise quelques jours pour lui administrer des antibiotiques et les taches disparaissent. Par contre, sa cheville ne retrouve pas sa flexibilité, et sa mobilité en est réduite.

En 1986, on diagnostique à Aimé des problèmes cardiaques majeurs. On l'hospitalise au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke où on lui fait des pontages. En plus d'être diabétique, Aimé est un gros fumeur ce qui explique en bonne partie son état. Après cette chirurgie, il réussit à arrêter de fumer. C'est presque un exploit pour un homme qui a fumé toute sa vie. Mais c'est quand même un peu trop tard.

En 1987, Aimé commence à se plaindre de voir double. C'est le diabète qui fait des siennes. On ajuste ses lunettes en conséquence et il recouvre une vision normale.

Pendant leur retraite, Aimé et Gilberte s'offrent quelques voyages. Au mois de juillet 1991, accompagnés de leur fille Michelle, ils vont en Iowa visiter leurs fils Claude et Daniel, à l'occasion de leur graduation dans une université de cet État. Ils se rendent à La Baie et à Rimouski avec le Club de l'âge d'or. Ils descendent en Floride avec Charles-Auguste, le frère de Gilberte, qui y possède une maison. Ils vont à London, en Ontario, visiter Jacqueline, la sœur de Gilberte, qui souffre d'un cancer du poumon. Ils voyagent aussi sur la Côte-Nord, ainsi qu'en Nouvelle-Écosse où leur fille Michelle étudie l'anglais, à Halifax.

Aimé et Gilberte se mettent à la confection d'une courtepointe.



*Aimé et Gilberte, en compagnie de leurs fils
Claude et Daniel qui étudient en Iowa.*

Après plusieurs mois de travail, le résultat est magnifique. C'est leur fils Serge qui en héritera. Ils participent aussi aux soirées organisées par le club de l'Âge d'Or. Gilberte poursuit ses cours de peinture et Aimé fait exécuter les encadrements de ses nombreuses œuvres. Aimé joue aux quilles avec les voisins et il sert la messe, le samedi soir ou le dimanche matin.

Aimé et Gilberte s'initient aussi à la méditation transcendante. C'est Aimé qui manifeste le premier son intérêt pour cette méthode de relaxation dont leur ont parlé leurs fils, Claude et Daniel. Ces derniers s'adonnent à cette forme de méditation depuis plusieurs années.

En août 1992, on diagnostique à Aimé un cancer du poumon. Le pronostic est plutôt mauvais. Sans traitements de chimiothérapie, il lui reste à peine trois mois à vivre. Avec des traitements, on lui donne six mois. Encouragé par Gilberte et par ses enfants, il décide d'entreprendre ces traitements.

Puisque Aimé et Gilberte célébreront leur 50^e anniversaire de mariage en janvier 1993, les enfants décident d'organiser, à l'Action de grâce, une grande fête soulignant cet anniversaire. Tous les parents et amis sont invités. C'est un moment de grande émotion pour le couple. Pour Aimé, c'est aussi une occasion de saluer tout son monde avant le grand départ.



Aimé et Gilberte lors de leur 50e anniversaire de mariage.

Aimé décède le 15 mars 1993, à l'âge de 74 ans, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Il reste à la maison jusqu'à la veille de sa mort. Il est inhumé le 18 mars, au cimetière de la paroisse Saint-Christophe d'Arthabaska.

En septembre 1993, Nicole et Yves accompagnent Gilberte dans l'Ouest canadien. L'objectif principal est de visiter Jacques, qui vit à Port McNeill, au nord de l'île de Vancouver. Gilberte n'a jamais voyagé dans cette région du Canada; le trio profite donc de l'occasion pour voir une partie de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Gilberte a presque 73 ans et c'est la première fois qu'elle prend l'avion.

Gilberte quitte la maison familiale en 2000 et loue une chambre à la résidence Notre-Dame, à Victoria-ville. Elle a 80 ans. L'année suivante, elle vend la maison familiale de la rue Garneau. Elle demeure à la résidence Notre-Dame jusqu'en 2008. Sa santé se détériorant, elle doit changer de milieu pour recevoir les services dont elle a besoin. Elle s'installe alors au Château Belly, rue Laurier, où elle vivra ses deux dernières années. Elle s'y éteint le 3 août 2010, à l'âge de 89 ans. Elle est inhumée, le 7 août 2010, au cimetière de la paroisse Saint-Christophe d'Arthabaska, à côté d'Aimé, son compagnon d'une vie.



Nicole, Gilberte et Yves, à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, lors de leur départ pour l'Ouest canadien.



La famille d'Aimé et Gilberte en 1968.

Première rangée à gauche : Jacques, Aimé, Josée, Gilberte et Daniel.

Deuxième rangée : Serge, Nicole, Gabriel, Michelle, Yves, Lise et Claude.



Aimé et Gilberte avec leurs enfants lors de la célébration de leur 50e anniversaire de mariage en octobre 1992.



Michelle et Josée.



Lise et sa fille Julie.



*Yves et sa conjointe
Danielle Rochette.*



Nicole et ses enfants Isabelle, Marie-Hélène et Dominique.



Serge, sa conjointe Françoise Côté et leurs enfants Simon, Véronique et Marc-André.

Octobre 1992



Claude et sa conjointe Diane Lacombe.



Gabriel et sa conjointe Ginette Laberge.



Jacques et sa conjointe Kathleen Cooper.



Daniel et sa conjointe Lisette Gohier.

Annexe 1

Armoiries des familles Gaudet d'Acadie





Les armoiries créées en 1994 pour le ralliement des familles Gaudet d'Acadie comportent des symboles allusifs à l'étymologie du nom et aux origines du premier ancêtre, Jehan Gaudet, venu s'établir en Acadie vers 1636.

Selon Dauzat, Gaudet serait un dérivé de Gaudon, de l'ancien nom de baptême germanique Waldo, de « waldan », gouverneur. La graphie Godet signifie « fabricant de godets ». Deux dictionnaires (2) décrivent le godet comme un petit vase à boire, qui n'a ni pied ni anse, dont les bords sont lobés. En botanique, le mot désigne la cupule qui porte le gland du chêne.

La famille Godet des Marais, à laquelle appartenait Paul Godet des Marais, évêque de Chartres puis de Blois et confesseur de Madame de Maintenon, portait trois godets dans ses armoiries.

Par conséquent, pour éviter d'une façon graphique l'étymologie du nom Gaudet, un godet surmonté d'un gland de chêne est utilisé dans les armoiries. La couleur verte, dite sinople en langage héraldique, rappelle que Jehan Gaudet et son fils, Denis, originaire de Martaizé, près de Loudun, département de la Vienne, s'étaient établis comme cultivateurs, probablement sur la rive nord de la rivière Port-Royal, en face de la Prée-Ronde.

Le gland de chêne, symbole de la force et d'enracinement profond dans le sol d'Acadie, symbolise, dans les armoiries du regroupement des familles Gaudet, les racines acadiennes de la famille et la fidélité des ses



membres au terroir qu'ils ont défriché. L'Acadie est symbolisée par l'étoile, adoptée comme symbole national avec l'adoption du tricolore français à Miscouche, en 1884.

La rivière Port-Royal est évoquée par les bandes ondées, représentation stylisée de l'eau en héraldique, et la division de l'écu qui symbolise un port.

La fleur de lys est l'emblème de l'Ancienne France.

La devise *On parle de toi*, rend en français le sens d'une phrase latine : *De te fabula narratur*. Elle rend fort bien l'esprit de continuité d'une famille dans l'histoire d'Acadie.

Le blasonnement, c'est-à-dire la lecture héraldique des armoiries, est le suivant :

Chapé-ployé au 1 fascé-ondé d'argent et d'azur au godet d'or en pointe surmonté d'un gland de chêne aussi d'or, au 2 de sinople à une étoile à cinq rais d'or à dextre et à une fleur de lys du même à senestre. Sur un listel sous écu, la devise : *On parle de toi*.

Robert Pichette

Fellow de La Société héraldique du Canada

Le 20 janvier 1994

Sources

Sources manuscrites

Livres :

- Arsenault, Bona, *Histoire et Généalogie des Acadiens*, Éditions Le Conseil de la vie française en Amériques, 1995.
- Beudet, Réal, *Leclercville toute une histoire, récit historique*, Éditions l'Association des familles Beudet inc., Leclercville, 2009, 439 pages.
- Bergeron, Adrien, *Le grand arrangement des Acadiens au Québec, volume III*, Éditions Élysée, 1981.
- Brun, Régis, *Les Acadiens avant 1755*, essai, Moncton, 2003, 128 pages.
- D'Entremont, Clarence-J., *Petit manuel d'histoire d'Acadie - Des débuts à 1670*, Éditions La Librairie acadienne, Université de Moncton, 1976.
- Dupont, Jean-Claude, *Le rituel de la vie, Traditions populaires acadiennes*. Les éditions GID. 2002.
- Hébert, abbé Georges, *Programme souvenir centenaire (de Leclercville) 1863-1963*, 1963, 68 pages.
- Lanctôt, Léopold, o. m. i., *Famille Acadienne, biographie de Jehan Gaudet*.
- Hébert, Pierre-Maurice, *Les Acadiens du Québec*, Éditions de L'Écho, Montréal, 1994, 478 pages.
- Paradis, abbé Louis L., *Les annales de Lotbinière 1672-1933*, Éditions La société Patrimoine et histoire des seigneuries de Lotbinière.
- Richard, Louis, *Les familles acadiennes de la région de Trois-Rivières*, Éditions Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, Trois-Rivières, 1990.
- Ross, Sally et Deveau, Alphonse, *Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse, hier et aujourd'hui*, Éditions d'Acadie, Moncton, 1995, 293 pages.

-
- Surette, Paul, *Atlas de l'établissement des Acadiens au Beaubassin 1660 à 1755, Tintamarre et Le Lac*, Éditions Tantramar Heritage Trust, Sackville, 2005, 204 pages.
 - Vachon, André-Carl, *Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations, tome 1, 1603-1710*, Éditions La Grande Marée, Tracadie, 2018, 176 pages.
 - Vachon, André-Carl, *Les déportations des Acadiens et leur arrivée au Québec 1755-1775*, édition la Grande Marée, 2014.
 - Vachon, André-Carl, *Les réfugiés acadiens en Nouvelle-France 1755-1763*, Mémoire présenté à l'Université du Québec à Trois-Rivières, juin 2018.
 - Vachon, André-Carl, *Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations, tome 2, 1710-1763*, Éditions la Grande Marée, Tracadie, 2019.

Articles :

- Gaillardetz Bourque, Chantal, *Les Gaudet, Godet, Gaudin, Godin*, article du journal L'Écho de La Rochelle, Bécancour, avril 2010.
- Gaudette, Jean, *Le village des Gaudet du haut de la rivière Port-Royal*, La société historique acadienne, les cahiers, vol. 18, no. 1, janvier-mars 1987, pp. 35-45.
- Gaudette, Jean, *Famille élargie et copropriété dans l'ancienne Acadie*, La société historique acadienne, les cahiers, vol. 25, no. 1, janvier-mars 1994, pp. 15-26.
- LeBlanc, Ronnie-Gilles, *Les réfugiés acadiens au camp d'Espérance de la Miramichi en 1756-1761 : un épisode méconnu du Grand Dérangement*, *Acadiensis* XLI, no 1 (hiver/printemps 2012), pp. 128-168.

Contrats et actes notariés :**Actes de naissance**

- Timothée Gaudet, le 6 juin 1766, à Saint-Louis de Lotbinière.

- Jean-Baptiste Gaudet, le 29 avril 1800, à Saint-Louis de Lotbinière.
- Julie Hébert, le 26 novembre 1809, à Saint-Louis de Lotbinière.
- Louis Damase Gaudet, le 25 novembre 1838, à Saint-Louis de Lotbinière.
- Marie Adèle Demers, le 18 août 1838, à Sainte-Croix.
- Josaphat Gaudet, le 15 septembre 1871, à Sainte-Emmélie de Lotbinière.
- Honorine Beaudet, le 5 juillet 1867, à Sainte-Emmélie de Lotbinière.
- Alma Croteau, le 29 avril 1875, à Arthabaska.
- Arthur Aimé Gaudet, le 29 avril 1918, à Sainte-Emmélie de Lotbinière.
- Alice Gilberte Desrochers, le 8 octobre 1920, à Sainte-Emmélie de Lotbinière.

Actes de décès

- Denis Gaudet, le 11 octobre 1709.
- Timothée Gaudet, le 27 juillet 1840, à Lotbinière.
- Jean-Baptiste Gaudet, le 26 janvier 1876, à Sainte-Emmélie de Lotbinière.
- Julie Hébert, le 2 avril 1900, à Sainte-Emmélie de Lotbinière.
- Louis Damase Gaudet, le 16 avril 1910, à Sainte-Emmélie de Lotbinière.
- Marie Adèle Demers, le 25 février 1907, à Sainte-Emmélie de Lotbinière.
- Josaphat Gaudet, le 10 août 1940, à Sainte-Emmélie de Lotbinière.
- Honorine Beaudet, le 1^{er} novembre 1911, à Sainte-Emmélie de Lotbinière.
- Alma Croteau, le 14 novembre 1970, à Arthabaska.
- Arthur Aimé Gaudet, le 15 mars 1993, à Arthabaska.
- Alice Gilberte Desrochers, le 3 août 2010, à Victoriaville.

Autres actes notariés

- Acte notarié décrivant les biens laissés en héritage par Émile Gaudet à ses deux sœurs, Olivine et Léna Gaudet, de la paroisse de Sainte-Emmélie de Lotbinière,

par le notaire Eugène Bernard, le 12 février 1931.

- Concession d'un banc d'église de la paroisse Sainte-Emmélie de Lotbinière, Jean-Baptiste Gaudet, fils de Timothée Gaudet et de Catherine Bernard, par le notaire Charles-Antoine Lemay, le 29 juin 1864. Acte numéro 2031.
- Concession de monsieur de Montesson à Charles Gaudet, célibataire, fils d'Antoine Gaudet et de Louise Marie Bourg, paroisse de la Nativité-de-la-Sainte-Vierge de Bécancourt, concession du lac Saint-Paul, par le notaire Paul Dielle, le 19 octobre 1764.
- Concession de monsieur Alain Chartier de Lotbinière, à Michel Gaudet, Acadien, paroisse de Saint-Louis de Lotbinière, concession village Saint-Michel, le 15 mars 1770.
- Contrat de mariage de Jean-Baptiste Gaudet et de Julie Hébert, paroisse Saint-Louis de Lotbinière, par le notaire Georges L'Héreal, le 14 janvier 1834. Acte numéro 142.
- Contrat de mariage de Damase Gaudet et Marie Adèle Demers, paroisse Sainte-Emmélie de Lotbinière, le 27 septembre 1866.
- Contrat de mariage de Michel Gaudet dit Thémèque, fils de Michel Gaudet et de Madeleine Arseneault, et Françoise Lemay, le 27 janvier 1782.
- Donation de Timothée Gaudet à son fils Jean-Baptiste de ses biens situés dans la concession village Saint-Michel, de la paroisse Saint-Louis de Lotbinière, par le notaire Ambroise Chavigny de la Chevrotière, le 31 janvier 1831.
- Donation de Damase Gaudet à son fils Navégus d'une terre, numéro de cadastre 59, de la concession du Portage, paroisse Sainte-Emmélie de Lotbinière, par le notaire Siméon Bernard, le 5 novembre 1901.
- Donation de Jean-Baptiste Gaudet à son fils Damase Gaudet d'une terre avec bâtisse et d'un morceau de terrain situés dans la paroisse de Sainte-Emmélie de Lotbinière, dans la concession Saint-Michel, par le notaire D. Noël, le 26 septembre 1866.
- Donation de Damase Gaudet à son père Jean-Baptiste Gaudet d'une terre avec bâtisse et d'un morceau de terrain situés dans la paroisse de Sainte-Emmélie de Lotbinière, dans la concession Saint-Michel, par le notaire A. Le-

may, le 29 juillet 1869.

- Testament de Timothée Gaudet, fils de Michel Gaudet et de Madeleine Arse-neault, paroisse Saint-Louis de Lotbinière, par le notaire Ambroise Chavigny de la Chevrotière, le 31 janvier 1831.
- Testament de Damase Gaudet, époux de Marie Adèle Demers, paroisse Sainte-Emmélie de Lotbinière, par le notaire Charles-Antoine Lemay, le 14 août 1893.
- Testament de Marie Adèle Demers, épouse de Damase Gaudet, paroisse Sainte-Emmélie de Lotbinière, par le notaire Charles-Antoine Lemay, le 14 août 1893.
- Testament d'Émile Gaudet, cultivateur de la paroisse de Sainte-Emmélie de Lotbinière, par le notaire Siméon Bernard, le 3 mai 1914.
- Titre nouvel, Jean-Baptiste Gaudet, fils de Timothée Gaudet et de Catherine Bernard, concession village Saint-Michel, paroisse Saint-Louis de Lotbinière, par le notaire Julien Demers, le 15 juillet 1835.
- Vente d'Émile Gaudet à son frère Navégius Gaudet d'une terre, numéro de cadastre 60, de la concession du Portage, paroisse Sainte-Emmélie de Lotbinière, par le notaire Siméon Bernard, le 28 décembre 1916.
- Vente de Damase Beaudet à Damase Gaudet des terres ayant les numéros de cadastre 59 et 60, de la concession du Portage, paroisse Sainte-Emmélie de Lotbinière, par le notaire Siméon Bernard, le 18 janvier 1894.
- Vente de David Lucien Filteau à Josaphat Gaudet, journalier, de la paroisse de Sainte-Emmélie de Lotbinière, d'un lopin de terre avec maison et dépendance, numéro de cadastre 8, par le notaire Siméon Bernard, le 23 novembre 1893.
- Vente de Thomas Barabé, cultivateur de la paroisse Saint-Jean de Deschaillons, à Damase Gaudet, cultivateur de la paroisse de Sainte-Emmélie de Lotbinière, d'une terre située à Saint-Jean de Deschaillons, dans la concession Sainte-Marie, par le notaire Verville, le 10 octobre 1869.
- Vente de Lena Gaudet à son frère Navégius des terres numéros 29 et 30 du cadastre officiel de la paroisse Sainte-Emmélie de Lotbinière, par le notaire Eugène Bernard, le 29 octobre 1930.

-
- Vente de l'abbé Eugène Beudet à Léna Gaudet, de la paroisse de Sainte-Emmélie de Lotbinière, d'un terrain situé au village de Leclercville, portant les numéros 11 et 12 du cadastre de Leclercville, avec maison et dépendances, par le notaire Eugène Bernard, le 4 janvier 1931.

Sources numériques

- gw.geneanet.org, généalogie de Pierre Frédéric Charles Georges Alteisac.
- www.acadienouvelle.com
- mwlandry.ca/genealog/familygroup.php. généalogie des Landry à travers le monde.
- www.wikitree.com/wiki/Gaudet-21.
- www.genealogie-acadienne.net
- www.heritage.canadiana.ca, Recensement de Port-Royal de 1671.
- Zonecousinage.com. Site de recherche en généalogie du Québec et de l'Acadie.
- www.nosorigines.qc.ca/GenealogieQuebec.aspx?genealogie=Gaudet
- Ciberacadie.com
- www.nosorigines.qc.ca
- gw.geneanet.org
- gaudet.fafa-acadie.org
- Heritage.canadiana.ca
- www.ccbn.gc.ca Commission des Champs de bataille nationaux.
- www.axl.cefan.ulaval.ca, *L'aménagement linguistique dans le monde*.

- www.histoire-genealogie.com/ Les émigrés français en Acadie : leur vie quotidienne.
- <http://arslanmb.org/gaudet/gaudet.html>. Gaudet family genealogy , descendants of Denis Gaudet and Marine Gauthier. Generations 1-10.

Crédits iconographiques

Page couverture : Photographies de la collection privée d'Yves Gaudet, auteurs inconnus.

Page 4 : Photographie de la collection privée d'Yves Gaudet, auteure Danielle Rochette, 2009.

Pages 8 et 9 : Carte historique de l'Acadie et de la Nouvelle-France, capture d'écran sur Internet.

Page 11 : Carte des départements de France, capture d'écran sur Internet.

Page 13 : Photographie tirée du livre d'André-Carl Vachon, *Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations*, tome 1, p. 35. (haut)

Idem, p. 39. (bas)

Page 14 : Idem, p. 37.

Page 17 : Idem, p. 53.

Page 18 : Aboiteaux, capture d'écran sur Internet.

Page 21 : Détail d'une carte de Port-Royal, capture d'écran sur Internet.

Page 24 : Idem.

Page 28 et 29: Idem

-
- Page 35 : Photographie tirée du livre d'André-Carl Vachon, *Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations*, tome 1, p. 87.
- Page 39 : Photographie tirée du livre d'André-Carl Vachon, *Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations*, tome 1, p. 100.
- Page 44 : Dessin tiré du livre d'André-Carl Vachon, *Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations*, tome 1, p. 105.
- Page 48 : Dessin tiré du livre de Paul Surette, *Atlas de l'établissement des Acadiens au Beaubassin 1660 à 1755 Tintamarre et Le Lac*, p.38.
- Page 51 : Dessin tiré du livre de Jean-Claude Dupont, *Le rituel de la vie Traditions populaires acadiennes*, p. 27.
- Page 53 : Tableau de Claude Picard tiré du livre d'André-Carl Vachon, *Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations*, tome 1, p. 79.
- Page 56 : Dessin tiré du livre d'André-Carl Vachon, *Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations*, tome 2, p. 91
- Page 57 : Dessin tiré du livre d'André-Carl Vachon, *Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations*, tome 2, p. 101.
- Page 58 : Dessin tiré du livre d'André-Carl Vachon, *Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations*, tome 2, p. 127.
- Page 59 : Dessin tiré du livre de Paul Surette, *Atlas de l'établissement des Acadiens au Beaubassin 1660 à 1755 Tintamarre et Le Lac*, p.117.
- Page 60 : Dessin tiré du livre d'André-Carl Vachon, *Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations*, tome 2, p. 106.
- Page 61 : Capture d'écran sur Internet. (haut)
- Tableau tiré du livre d'André-Carl Vachon, *Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations*, tome 2, p. 123. (bas)

Page 62 : Tableau tiré du livre d'André-Carl Vachon, *Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations*, tome 2, p. 123.

Page 66 : Capture d'écran sur Internet.

Page 67 : Tableau tiré du livre d'André-Carl Vachon, *Histoire de l'Acadie de la fondation aux déportations*, tome 2, p. 165.

Page 68 : Capture d'écran sur Internet.

Page 73 : Capture d'écran sur Internet.

Page 76 : Capture d'écran sur Internet.

Page 77 : Capture d'écran sur Internet.

Page 80 : Dessin tiré du livre de Réal Beaudet, *Leclercville toute une histoire*, p. 45.

Page 81 : Capture d'écran sur Internet. (haut)

Capture d'écran sur Internet. (bas)

Page 88 : Photographie tirée du livre de Réal Beaudet, *Leclercville toute une histoire*, p. 102.

Page 89 : Photographie tirée du livre de Réal Beaudet, *Leclercville toute une histoire*, p. 146.

Page 92 : Photographie tirée de la banque de photos de Patrimoine Bécancour.

Page 93 : Photographie tirée de l'exposition tenue au vieux presbytère de Leclercville, en 2023.

Page 96 : Les trois photographies font partie de la collection privée de la famille Gaudet, auteurs inconnus.

Page 97 : Les deux photographies font partie de la collection privée de la famille Gau-

det, auteurs inconnus.

Page 98 : Idem.

Page 99 : Idem

Page 101 : Photographie tirée du livre de Réal Beaudet, *Leclercville toute une histoire*, p. 155.

Page 103 : Capture d'écran sur Internet.

Page 106 : Photographie tirée de l'exposition tenue au vieux presbytère de Leclercville, en 2023. (haut)

Photographie faisant partie de la collection privée de la famille Gaudet, auteurs inconnus. (bas)

Page 107 : Idem.

Page 108 : Idem.

Page 109 : Idem, les deux.

Page 110 : Idem.

Page 111 : Idem.

Page 112 : idem.

Page 115 : Idem.

Page 117 : Idem.

Page 118 : Idem

Page 119 : Photographie tirée du livre de Réal Beaudet, *Leclercville toute une histoire*, p. 243.

Pages 120 à 151 : Photographies faisant partie de la collection privée de la famille Gaudet, auteurs inconnus.

